

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°176 du 18 Janvier 2024 - 3 Dinars



Rétrospective 2023

A LA UNE

Tunisie - Transitions
énergétique, écologique
et numérique

Agir ou subir !

INTERVIEW

« L'avenir techno-
logique de la Tunisie
se fera avec ses
femmes », affirme Sami
Ayari, président
de RECONNECTT

LA TUNISIE QUI GAGNE

Instadeep: De la
planète Tatoonine
à la mise sur orbite
mondial de l'IA
made in Tunisia

SOCIÉTÉ

Viellissement de la population
La Tunisie a-t-elle les
mêmes problèmes
qu'un pays riche ?



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG



« Le compter sur soi » de Kais Saied qui risque de mener le pays à l'impasse !

Il est bien beau de prôner le souverainisme, la préservation de l'indépendance de la décision nationale par rapport à des instances supranationales lorsque nous n'avons pas de projet socioéconomique viable...



Hachemi Alaya : «La matraque fiscale va aggraver la crise économique de la Tunisie»

La rencontre-débat, organisée jeudi 12 janvier 2023 par l'Ordre des experts-comptables portant sur l'analyse de la loi de finances 2023 et baptisée : «Apports de la loi de finances 2023 et impératifs de relance»...



Mohamed Ali Boughdiri, ministre de l'Education nationale : «Nous rétablirons les écoles professionnelles et généraliserons l'école de la deuxième chance »

Comment assurer à l'école tunisienne une place de choix dans la société de la connaissance et du savoir? ...



BioNTech finalise l'acquisition de la start-up tunisienne InstaDeep, pour plus de 500 millions d'euros

L'acquisition vise à renforcer la position de pionnier de BioNTech dans le domaine de la découverte, de la conception et du développement de médicaments basés sur l'IA.



Tunisie : Le crowdfunding, future importante source de financement pour les PME ?

Le crowdfunding ou financement participatif, une réponse aujourd'hui à l'insuffisance des financements pour les projets de création ou de reprise et de développement d'activités sur les marchés traditionnels, existe en Tunisie par la loi depuis le 18 août 2020.



Retournement d'entreprise en difficulté : La clé du salut

Voilà un levier financier au secours des entreprises en difficultés. Outre leur redressement financier, il cible, le cœur de performance à savoir leur mode de gouvernance. Les choses en sont là.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



À VOTRE SERVICE
ET *plus* ENCORE



TUNISIE



www.comar.tn



Tunisie

Il est temps d'activer le retour de la croissance !

Tout faire pour accélérer le retour de la croissance est la mère de toutes les urgences. S'employer, par tous les moyens, à réactiver l'effet d'appel sur les investissements directs étrangers (IDE).

Mercredi 4 courant, point de presse, très attendu, du gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT). L'invitation laissait entendre que

l'on évoquerait essentiellement le relèvement du taux directeur de la Banque des banques.

En effet, vendredi 30 décembre 2022, le Conseil d'administration de la BCT avait décidé l'augmentation du taux directeur de 7,25% à 8%, soit une augmentation de + 0,75 % d'un coup. Cela méritait éclaircissement.

Résister vaille que vaille

A la surprise générale, d'entrée de jeu, le gouverneur de l'Institut d'émission a laissé entendre que la hausse du taux directeur n'est qu'un point de détail de l'actualité économique nationale. S'étant assuré d'une large couverture médiatique avec la participation des networks internationaux de taille, Marouane El Abassi semblait s'adresser à un autre



Prix alimentaires

Au moins cinq produits alimentaires ont enregistré une hausse dépassant les 100% de leurs prix de vente en gros au cours du mois d'août 2023, par rapport à la même période de 2022, a indiqué l'observatoire national de l'agriculture (ONAGRI) dans un communiqué publié mercredi. Cette hausse des prix de gros signifie une augmentation des prix de vente de détail aux consommateurs.

Ces données relatives à l'évolution de l'approvisionnement et aux prix des principaux produits de base au niveau du marché de gros de Bir EL kasaa au cours du mois d'août 2023, montrent une régression des quantités de 19 produits en fruits, légumes et poissons.

Ainsi, les prix de 19 produits parmi le panier des fruits, légumes et poissons ont enregistré des variations à la hausse. La hausse des prix est de l'ordre de 134 % par kg pour la pastèque, dont le prix est passé de 0,442 dinar au cours du mois d'août 2022 à 1,032 dinar au cours du mois d'août 2023.

Cette hausse a concerné les prix de piment fort (120% à 2,174 dinars au cours du mois d'août sur une base annuelle), de raisin (105%), de melon (101%), de pêche (42%), du persil (12%) et des pommes de terre (11%).

auditoire qu'au parterre de journalistes présents au salon d'honneur de la BCT. Il haranguait les investisseurs internationaux pour revenir en ce périmètre d'investissement en devenant qu'est la Tunisie.

Dans le sillage, il rassurait le FMI sur la situation actuelle du pays. La fin justifie les moyens. A tous ceux qui l'interpellaient sur certaines incohérences macroéconomiques, Marouane El Abassi, stoïque, affirmait que "compte tenu de la situation actuelle, qu'est-ce qu'on peut faire d'autre ?". Boucler une loi de finances avec de la ficelle était un jonglage inévitable. Relever le taux directeur est tout aussi incontournable. Et à Dieu va.

Intervenant le lendemain de la présentation publique du Plan de développement 2023-2025, le gouverneur invite, avec délicatesse, le gouvernement à revoir sa copie. Se contenter d'un maigre +1,8% de taux de croissance pourrait nous embourber dans un risque social lequel viendrait rajouter de la crise à la crise.

Du tonus, sinon rien. Quand bien même il y a du rafistolage au plan macro financier, il semblait dire aux experts du FMI qu'on a pu momentanément passer tous les écueils. Fatalement l'on s'est débrouillé avec les moyens du bord.

Il faut savoir que depuis le mois d'avril 2020, le pays n'a pas encaissé un centime de crédit en dehors de flux d'aide de l'étranger. Ainsi, mis face à ses responsabilités, le FMI ne pourrait, en bonne logique, se dérober. Et son accord libérerait toute la chaîne de financement en devises.

Last but not least, si la situation est tendue c'est faute de ressources. Et ce signal de détresse semble s'adresser au gouvernement afin qu'il s'extrait de la panne actuelle de croissance. Le pays est dos au mur, l'on ne peut, sous quelque motif que ce soit, différer les réformes qui compromettent la reprise. Cela vaut également pour les choix économiques structurants notamment pour les transitions écologique, énergétique et digitale. La messe est dite.

Le dilemme de la hausse des taux

Relever le taux directeur n'a rien du trait de génie. Les économies avancées comme les pays en développement y viennent. Le monde entier est logé sous la même enseigne. Quand bien même on sait que l'inflation en Tunisie, qui se conjugue à la stagnation économique n'est pas d'origine monétaire, le resserrement monétaire est inévitable. Et cette médication est peu réactive car il faut 3 à 4

trimestres pour en percevoir les effets bienfaisants. Et même s'il est prouvé que l'inflation est en grande partie importée et pour le reste provenant d'une hausse des coûts la parade monétaire est inévitable. L'ennui est que cela va étouffer davantage la croissance. De là vient le plaidoyer de Marouane El Abassi à séduire les IDE en ce contexte mondial de reflux des chaînes de valeur. Une bonne partie du speech du gouverneur est adressé aux investisseurs internationaux. Ainsi, quand il montre que la gestion du taux de change est administrée avec beaucoup de soin et de doigté. Pareil pour le taux directeur dont la gestion est corrélée aux urgences de l'instant et que ce taux a été révisé à la baisse quand la conjoncture internationale l'a permis.

Tout semblait rassurer les IDE sur les deux composantes majeures de la politique économique. Quels secteurs pourraient accueillir les IDE ? L'énergie, en priorité, car les investissements y ont été longtemps différés. Et les IME à l'évidence, car le retour sur investissement y est des plus attractifs.

Faire valoir nos priorités

Comment affronter les injonctions et la conditionnalité du FMI ? En faisant bonne figure. Le test de résilience que nous avons subi en évitant l'effondrement

macroéconomique est un atout considérable. Reste l'épineuse question des réformes de fonds. Celles-ci sont nécessaires à notre redéploiement économique et non aux bonnes volontés du Fonds, rappelle Marouane Abassi. Et il étalonne l'élan de réformes à l'audacieuse réforme du code de change. Ce dernier sera débarrassé de toutes complications procédurales.

Décidé et imperturbable, le gouverneur affirmera avec résolution qu'"il s'agit de la dernière retouche que l'on apportera au code car l'étape qui suivra sera bel et bien la convertibilité du dinar". Donc avec le Fonds, il faudra jouer à visage découvert pour bien discuter le séquençement des réformes et c'est là la meilleure façon de les faire aboutir.

Marouane Abassi s'est livré à un exercice périlleux, celui de dire "JE" et d'apparaître comme le "Way farer" de la conduite du changement économique. En bon régisseur de partie, il indique ce que doit être la distribution des rôles de toutes les parties prenantes, gouvernement compris. Son langage est raisonné et raisonnable. Sa démarche est recevable. Et son message est parfaitement audible. Cela n'est pas sans faille, mais il existe une solide cohérence d'ensemble.

Ali ABDESSALEM



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Tunisie - Transitions énergétique, écologique et numérique

Agir ou subir !

« La Tunisie et les transitions énergétique, écologique et numérique en 2050 », tel est l'intitulé d'un séminaire programme, organisé mardi 21 mars par l'Institut tunisien des études stratégiques (ITES) et la KAS sous le haut patronage du président de la République à Dar Dhiafa.

« Les conflits politiques qu'a connus notre pays et les tensions ainsi que les forces multiples qui ont entravé leur résolution, nous ont convaincus que la condition

préalable à toute réforme est la refondation du système politique afin de construire un État fort, capable de décider et d'imposer des réformes structurelles. Aucun sauvetage économique ou social durable ne peut être réalisé sans ce préalable... Nous sommes fermement convaincus que les études stratégiques partant d'une vision globale et prospective de laquelle peuvent émerger des solutions pratiques aux crises les plus importantes du pays pourraient contribuer à l'édification d'un nouveau modèle

de développement économique et social », a déclaré Sami Ben Jannet, DG de l'ITES à l'ouverture du séminaire.

Trois interventions fort pertinentes, où tour à tour Mehdi Tej, directeur des études et des recherches à l'ITES sur la «Nouvelle économie mondiale et l'impératif des trois transitions», Adel Ben Youssef, économiste, sur la transition numérique en Tunisie à l'horizon 2050, et Noura Laroussi, consultante en stratégie, management et



Exportations de phosphate

La Tunisie a exporté une quantité de 187,5 mille tonnes de phosphate commercial vers les marchés internationaux, depuis le début de l'année 2023, soit le double des quantités exportées en 2022.

Le directeur des centres de chargement à la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG), Maher Rouached a indiqué qu'une quantité de 7,260 mille tonnes a été exportée, en septembre dernier, vers l'Italie, l'Irlande et l'Espagne.

Le volume des exportations cette année vers l'Europe et le Brésil n'a jamais été réalisé depuis 2012, a-t-il précisé.

En effet, les exportations de phosphate vers les marchés européens et asiatiques ainsi que vers d'autres pays ayant suspendus leurs importations depuis plus de dix ans, ont atteint 90 mille tonnes.

Malgré la hausse enregistrée au niveau des ventes, depuis 2023, le volume des exportations de phosphate demeure en dessous des objectifs fixés par la CPG pour cette année.

La CPG vise à exporter 400 mille tonnes de phosphate aux fabricants d'engrais publics et privées en Europe, Asie et Amérique du sud, a souligné à l'Agence TAP un responsable à la CPG.

organisation, sur la transition énergétique et écologique à l'horizon 2050 établissent des diagnostics, identifient des pistes et formulent des propositions pour des politiques publiques innovantes à l'adresse d'une Tunisie dans laquelle le temps fut suspendu des décennies durant. En ce mardi 21 mars, l'ITES a fourni une production originale de réflexion, d'analyse et de conseil dont les recommandations peuvent représenter la base de nouvelles stratégies pour l'Etat.

Mais avant tout, il y a péril en la demeure, et pour la Tunisie il y a urgence de se réveiller, de se ranimer et de se repositionner sur un échiquier politique et économique mondial volatile.

C'est ce qu'explique Mehdi Tej dans sa contribution : « Un monde et une économie fragmentée, regard géopolitique ». Il y brosse un tableau édifiant sur les conflits qui secouent le monde et qui trouvent leurs sources dans de grands enjeux financiers et économiques opposant une élite financière occidentale aspirant à sauvegarder son hégémonie et les élites chinoises, indiennes et émergentes rivales, leurs répercussions et leurs possibles évolutions.

Parlant de l'importance de la prospective aujourd'hui, Mehdi Tej cite Gaston Berger qui décrète : « Plus une voiture roule vite

la nuit, plus les phares doivent porter loin ». Pour dire que la civilisation humaine aujourd'hui est comparable à une voiture qui roule de plus en plus vite sur une route inconnue lorsque la nuit est tombée.

la condition préalable à toute réforme est la refondation du système politique afin de construire un État fort, capable de décider et d'imposer des réformes structurelles

Il faut que ses phares portent pour regarder au loin et avancer.

La prospective pour dessiner les nouvelles politiques publiques « L'avenir est la raison d'être du présent », c'est aussi une citation de Berger pour expliquer que le futur n'est rien d'autre que ce que nous faisons du présent. D'où l'importance pour un petit pays comme la Tunisie de saisir les enjeux du présent et ses complexités, tirer son épingle du jeu et sauvegarder ses intérêts. Nous assistons aujourd'hui à de grands bouleversements à l'échelle planétaire dans un monde qui a vécu « trois ruptures majeures, explique M. Tej : la Covid-19, la guerre en Ukraine et la révolution numérique et digitale » conjuguées à l'apparition

de nouveaux risques et à une mondialisation en cours de reconfiguration exacerbant les nationalismes.

Les rivalités entre les puissances occidentales se sont accrues et des pays comme la Russie et la Chine revendiquent un monde multipolaire menaçant ainsi la suprématie américaine et commençant à contester la primauté du dollar. « Suite au G20, un nouveau concept est en gestation : le triangle stratégique de D. Suslov constitué des Etats-Unis, de la Russie et de la Chine ».

Et la Tunisie dans tout cela ?

Pour Mehdi Tej, la Tunisie doit saisir de manière approfondie les ressorts de la nouvelle économie conflictuelle justifiant une inflation élevée, voire une stagflation durable. « Il est indispensable d'appréhender les dessous non avoués des dynamiques à l'œuvre afin de s'en prémunir au mieux et de saisir les opportunités ».

Pour y parvenir, il faut veiller à ajuster tout le système productif et l'optimiser face au risque de récession structurelle et à « l'appel à la sobriété », mais aussi réduire la dépendance économique du pays. « En Europe, il y a 28 pays, pourquoi le plus gros des échanges économiques se fait avec seulement 4 pays ? Les opportunités existent, il faut juste les chercher ».

La Tunisie doit également entreprendre au plus tôt les transitions énergétique, écologique et numérique pour être intégrée dans la dynamique des nouvelles économies : numérique, énergétique et écologique. Il s'agit d'être plus efficace et résiliente tout en privilégiant une agilité permettant de capter des IDE ciblés (eau, énergie, santé, numérique,

 **Il est indispensable d'appréhender les dessous non avoués des dynamiques à l'œuvre afin de s'en prémunir au mieux et de saisir les opportunités les plus pertinentes**

climat, éducation et recherche, etc.) et stopper des hémorragies des compétences, notamment les médecins et les ingénieurs.

«Un investissement de 1,8 billion de dollars dans des systèmes d'alerte précoce, des infrastructures résilientes au changement climatique, une agriculture raisonnée et optimisée, des ressources en eau résilientes pourrait générer 7,1 billions de dollars grâce à une combinaison de coûts évités et une variété d'avantages sociaux et environnementaux », selon les Nations unies.

La Tunisie en profite-t-elle ? A-t-elle sollicité des fonds alors qu'elle souffre de stress hydrique ? Mehdi Tej parle de l'urgence de l'adaptation au changement climatique pour la Tunisie en usant des fonds mobilisables et en adoptant une stratégie intégrée et globale : « En tirer le meilleur parti ou subir ».

Le conférencier cite un document préparé par Systemiq, en collaboration avec le Forum économique mondial de Davos, qui estime que la mise en place d'une économie favorable à la nature pourrait représenter plus de 10 000 milliards de dollars par an à l'horizon 2030 en termes de nouvelles opportunités économiques ainsi que de coûts économiques évités.

D'autres fonds consacrés à pallier le changement climatique sont cités par Mehdi Tej. Le marché de l'adaptation au changement climatique serait évalué à 2 000 milliards de dollars par an à l'horizon 2026 (WEF) et dans les pays en développement, ils sont estimés à 300 milliards de dollars par an selon les Nations unies.

Plaidoyer pour une nouvelle géopolitique

Pour Mehdi Tej, il est impératif aujourd'hui d'élaborer une stratégie globale dégagant des projets concrets pour la Tunisie

s'insérant dans les agendas avoués et non avoués des véritables acteurs reconfigurant la mondialisation. Il s'agit de « jouer habilement des rivalités sans heurter nos partenaires traditionnels ».

Une multitude de fonds peuvent être sollicités par la Tunisie pour réaliser ses grands projets d'infrastructure. Rien que la BAD y consacre 130 à 170 milliards de dollars par an à l'Afrique. La Tunisie en a profité pour le réseau routier.

Les financements de la Chine sont aussi importants et œuvrent à consolider l'ambition de l'Empire du Milieu dans ses conquêtes commerciales à travers les routes de la Soie et le collier de perles. Elle y consacre 1 000 milliards de dollars d'investissements infrastructures et connectivité ; initialement : rêve chinois, « communauté de destin », projection planétaire, etc. Le projet risque d'être revu à la baisse et semble privilégier la digital silk road et la route de la soie verte.

L'Europe n'est pas en reste, et lance le « Global Gateway » pour concurrencer les routes de la soie chinoises, avec 300 milliards d'euros jusqu'en 2027 dont 150 milliards d'euros consacrés à l'Afrique, et une priorité accordée aux transitions numérique et écologique dans les transports, la

santé, la recherche et l'éducation. Les USA et d'autres pays du G7 ont lancé en juin 2021 l'initiative B3W (Build Back a Better World) en réponse à la route de la soie dont l'achèvement est prévue pour 2049, en réservant une enveloppe s'élevant à des centaines de milliards de dollars aux infrastructures et aux 3 transitions (écologique, numérique et énergétique).

« En juin 2022, précise Mehdi Tej, l'initiative est rebaptisée « Partenariat mondial pour les infrastructures » (Partnership for Global Infrastructure). Il s'agit de financer des projets dans les pays à revenu intermédiaire et faible à hauteur de 600 milliards de dollars à l'horizon 2027, dont les USA (200 milliards de dollars) avec pour priorité l'Afrique afin de contrer la Chine mais également l'influence croissante de la Russie ».

Le séminaire organisé par l'ITES et dont nous publierons la teneur des deux autres interventions dans les prochains jours, nous réconcilie avec une Tunisie qui pense, qui voit et qui vise loin.

Il faut espérer que ceux qui tiennent entre leurs mains le destin du pays en tiennent compte car « Une vision sans action n'est qu'une hallucination ».

Amel Belhadj Ali



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

LES FORFAITS INTERNET

ONE CONNECT

POUR UNE GESTION FLEXIBLE ET
MAITRISEE DE VOTRE FLOTTE MOBILE

Retrouvez les solutions Business de TT
sur businessstawa.tn



1288



Tunisie et FMI

Je t'aime, moi non plus !

Qu'attend le Fonds monétaire international de la Tunisie ? Ce sont tous simplement les réformes dont on ne cesse de parler depuis au moins 7 ans. Des réformes à trois niveaux :les rémunérations publiques, les subventions et les entreprises publiques.

Les déclarations récentes de la directrice générale du FMI ont quelques peu rassuré les Tunisiens et on y a vu les efforts déployés par Najla Bouden, Cheffe du Gouvernement pour convaincre ses partenaires internationaux, mais la déception a rapidement remplacé la satisfaction de voir un accord définitivement signé avec le FMI dans les prochaines semaines.

Et pour cause, on a l'impression que le dossier Tunisie est renvoyé aux calendes grecques et que l'accord définitif tardera à être signé puisque pas prévu de sitôt.

« Cent "non" font moins de mal qu'un "oui" jamais tenu », dit un proverbe chinois et en la matière, la Tunisie passe championne dans les promesses non tenues. Depuis le gouvernement tristement célèbre par ses subterfuges et son jeu des chiffres et à ce jour, avec un gouvernement qui essaye tant bien que mal de respecter les engagements tenus sauf qu'il n'est pas maître de toutes les décisions et qu'il subit lui-même les affres des lignes rouges.

Tout le monde a crié victoire lorsque le gouvernement a eu, enfin, le courage d'approuver le décret-loi amendant la loi n°89-9 du 1er février 1989 relative aux participations et entreprises publiques. Entreprises publiques pour la plupart déficitaires et dont l'encours de la dette garanti par l'Etat, selon un rapport sur la dette publique, publié par le ministère des Finances, a atteint à fin juin 2022 19,4 milliards de dinars, contre 18,7 milliards de dinars à fin décembre 2021, représentant 13,4% du PIB de la Tunisie.

Ce décret-loi n'a pas été apposé par le Président de la République, lui-même, considérant les entreprises publiques comme une

ligne rouge à ne pas franchir ce qui met l'Etat tunisien en porte à faux et n'est pas pour rassurer les bailleurs de fonds internationaux.

L'effectivité n'y est pas !

Voyons maintenant les dépenses publiques et la masse salariale. Dans la loi des Finances 2023, on limite le nombre additionnel des fonctionnaires de l'Etat à 4000 passant de 654 000 à 658 000 soit aujourd'hui 14,2 % du PIB alors qu'en 2021, elle accaparait 16% du produit intérieur brut.

Reste la question délicate des subventions. Dans la dernière loi des Finances, on a réduit la subvention des produits de base à 2,5 milliards de dinars en 2023, soit 1,2 milliard de dinars de moins qu'en 2022 durant laquelle on lui a consacré 3,7 milliards de dinars.

Cette décision vient en application du plan d'actions visant l'instauration de la vérité des prix levée progressive et la levée de la compensation sur les produits de base d'ici 2026. En contrepartie, Il a été prévu deux rubriques cash transfert soit des indemnités qui seront servies aux populations démunies de 697 MD et 585 MD.

A voir ce qui est stipulé dans la loi des Finances et ce qui est déclaré par le gouvernement on a l'impression que la Tunisie est

dans le respect de ses promesses partant de la conformité des mesures prises aux engagements pris. Il se trouve que mis à part les augmentations régulières de l'essence à la pompe, on ne voit pas d'autres réalisations en ce qui concerne les réformes.

Le Fonds monétaire international, attend, pour sa part l'application sur terrain des mesures prises par l'Etat tunisien et ce n'est malheureusement pas visible. L'effectivité n'y est pas.

Sous d'autres cieux, FMI, GAFI et OCDE ont, d'un commun accord, changé d'approches.

Plus que la conformité, ils exigent, aujourd'hui, des réalisations. Ce fût d'ailleurs le cas avec le GAFI. La Tunisie ne fût retirée de la liste de l'Union européenne des pays présentant des carences stratégiques dans les dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme qu'après mise en application des lois et réglementations sur terrain contrôlée par le GAFI et menée avec brio par la BCT.

Qu'en est-il de l'effectivité s'agissant des engagements pris avec le FMI ?

La loi 89-9 sur la gouvernance des entreprises publiques n'a pas encore été publiée sur le journal officiel et attend la signature du

Président de la République ce qui fait peser des doutes quant à son effectivité.

On ne voit pas les compensations financières à servir aux classes démunies, pour remplacer les subventions de l'Etat. A fin février, nous ne savons pas si les listes des familles qui vont en profiter a été établie et comment elles vont en profiter. A notre connaissance, à ce jour, aucun smigard n'a reçu un mandat avec mention stipulant que c'est une indemnité en remplacement des subventions de l'Etat sur les produits de base. En conclusion, reconnaissons que tant que le chef d'orchestre peu convaincu des réformes, tardera à impulser la musique interprétée par les « instrumentistes » du gouvernement et à l'adopter, les relations avec les bailleurs de fonds internationaux seront difficiles.

Il faut maîtriser la clé pour pouvoir déchiffrer les notes d'une pièce musicale et il n'est pas dit que la complexité de l'économie et de ses notes peuvent-être saisies par le commun des mortels.

Jusqu'à ce que les clés du chiffrement et du déchiffrement soient maîtrisés par l'ensemble des acteurs, le FMI et la Tunisie suivront la formule : « Je t'aime, moi non plus ».

Amel BelHadj Ali



« Le compter sur soi » de Kais Saied qui risque de mener le pays à l'impasse !

Il est bien beau de prôner le souverainisme, la préservation de l'indépendance de la décision nationale par rapport à des instances supranationales lorsque nous n'avons pas de projet socioéconomique viable et

que nous souffrons de myopie grave qui nous empêche de voir ce qui se passe autour de nous et comment, par manque de vision et de compétence nous risquons de mener le pays vers l'impasse !

Il est toutefois impératif, pour sauvegarder un pouvoir décisionnel d'avoir les moyens de ses ambitions ou plutôt de ses fictions dans un monde où les relations et les intérêts économiques entre les pays sont imbriquées à tel point que

tout événement économique localisé dans un pays peut affecter d'autres économies et les exemples en la matière sont légion. Ces 4 dernières années, nous avons vu les ravages produits par la pandémie Covid19 et la guerre russo-ukrainienne sur les économies du monde.

Les pays développés dotés de fortes économies ont souffert des répercussions sur les marchés de l'énergie et des denrées alimentaires. La guerre en Ukraine a coûté à l'économie mondiale plus de 1.600 milliards de dollars en 2022 selon les estimations de l'Institut de l'économie allemande de Cologne, la guerre coûtera encore 1 000 milliards de dollars en 2023.

Il est bien beau de prôner le souverainisme, la préservation de l'indépendance de la décision nationale lorsque nous n'avons pas de projet socioéconomique viable

C'est dire !

Comment dans pareil contexte des économies chancelantes telle celle de la Tunisie pourraient résister aux bouleversements induits par des crises supranationales ? Ce n'est certainement pas en tenant tête aux financeurs internationaux

sous prétexte de volonté souveraine.

Les relations et les intérêts économiques entre les pays sont imbriqués à tel point que tout événement économique localisé peut affecter d'autres économies

Ceci, d'autant plus que les réalisations de l'économie nationale, si réalisations, il y a, ne peuvent en aucun cas prédire d'une imminente sortie de crise. Le tableau de bord établi par l'ITCEQ* au mois d'avril 2023, n'est pas rassurant.

Ainsi, même si par secteur d'activité et en termes de glissement annuel, l'activité économique a enregistré une amélioration de la valeur ajoutée dans certains secteurs tels l'Agriculture et la pêche (2,1%), les THC (15,5%), les industries chimiques (9,9%), les IME (12,3%), les industries diverses (3,8%), les transports de (17,7%) et le secteur d'hébergement et de restauration (20,3%), on relève des baisses dans le secteur des extractions du pétrole et du gaz naturel (-10,5%), le secteur d'extraction des produits miniers (-24,2%), le secteur de production et distribution de l'électricité et du gaz (-8,2%), le secteur d'industrie

d'autres produits minéraux non métalliques (-6,3%) et le secteur de construction (-12%).

L'Algérie projette de doubler le prix de ses exportations énergétiques vers la Tunisie

Le plus dramatique est que nos « amis algériens » projettent, s'ils ne l'ont pas déjà fait, de doubler les prix de leurs exportations en gaz naturel et en électricité vers la Tunisie !

Les ressources de la demande d'énergie primaire ont baissé de 13% et de 5,7% entre le premier trimestre 2023 et celui de 2022 entraînant une aggravation du déficit du bilan d'énergie primaire, (2%) en raison de la régression de la production des hydrocarbures et de la demande d'énergie primaire.

L'indice de production industrielle a augmenté de 2,7% en décembre 2022, par rapport au mois précédent. Cette augmentation est enregistrée pour la plupart des industries à l'instar des THC (13,9%), des IAA (10,3%), des mines (13,3%), des industries manufacturières (3,3%) et des industries diverses (2,2%). Quant aux secteurs des IME et des énergies, ils sont en stagnation. Par contre, ceux des IMCCV et des industries chimiques, ont accusé des baisses respectives de l'ordre de 4,9% et 9,8%. Les quantités de phosphate



exportées durant les quatre premiers mois de l'année s'élèvent à 71678 tonnes, dépassant toute la quantité exportée au cours de l'année 2022 qui étaient de 56 mille tonnes seulement. Merci revendications sociales injustifiées et destructrices -le manque à gagner en devises ne peut compenser les besoins de la Tunisie en gaz et en pétrole ce qui signifie un déficit structurel de la balance énergétique.

Même si certaines activités économiques ont enregistré une amélioration, le tableau de bord établi par l'ITCEQ au mois d'avril 2023 n'est pas rassurant

Pour les analystes du journal économique Ecoweek publié par le think tank TEMA, présidé par le grand économiste Hechmi Alaya, le rebond dans l'industrie tient surtout à des capitaux locaux car les investissements à participation étrangère sont en net recul : -55,7% et s'établissent cette année en valeur nominale, à leur plus bas niveau depuis le début des années 2010. Les intentions d'investissement dans les activités de services n'ont toujours pas retrouvé leur dynamisme des années pré-pandémiques. Elles ont baissé cette année de -4,2% en g.a en nombre de projets, de -33,7% en

g.a pour les montants à investir mais continuent d'être grandes pourvoyeuses d'emplois : 10408 emplois ».

Mais quelles que soient les réalisations ou les non-réalisations de l'économie nationale, c'est le verdict de l'éditorialiste d'Ecoweek qui estime que la Tunisie continue de sacrifier son avenir qui inquiète le plus. On y parle du recul de l'investissement, de la dégradation des infrastructures numériques et d'un pays sans projet d'avenir. On y déplore l'absence de vision pour les décennies à venir ! « Une absence de Projet et de cap qui laisse libre cours aux fantasmes des chantres du populisme le plus extravagant. Plutôt que de servir une politique visant à réduire le recours à la dette et à consentir au sacrifice et à l'effort pour changer, le « compter sur soi » de K. Saïed, inhérent à sa rebuffade face au FMI, recèle en réalité une volonté de rendre gorge à d'hypothétiques boucs émissaires, aux riches et vraisemblablement aussi le dessein d'embrigader l'Institut d'émission. Un choix de politique économique qui escamote les vrais problèmes et crée les conditions du pire. Rien à ajouter !

Amel BelHadj Ali

**Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ)*

Coûts éducatifs

Le coût annuel moyen par étudiant dans le secteur public est passé de 6.168 dinars en 2018 à 7.536 dinars en 2022, selon un dépliant publié par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique comportant les indicateurs de l'Enseignement Supérieur et de La Recherche Scientifique (2017/2018- 2022/2023).

Toutefois, ce coût a enregistré une baisse par rapport à 2021 puisqu'il était de l'ordre de 8057 dinars.

Le nombre d'étudiants dans les secteurs public et privé a évolué au cours de l'année universitaire 2022-2023, atteignant environ 305 635 étudiants, dont 14,7 % inscrits dans le secteur privé. En 2021-2022, le nombre d'étudiants dans les secteurs public et privé était de l'ordre de 298 805.

Le nombre d'étudiants étrangers a, quant à lui, augmenté au cours de l'année universitaire 2022-2023, atteignant 9498 étudiants, contre 8315 étudiants en 2021-2022. 7563 d'entre eux étaient originaires de pays africains.

Le nombre d'institutions d'enseignement supérieur s'élève à 206 établissements publics lors de l'année universitaire 2022-2023, soit une augmentation de 3 établissements publics depuis l'année universitaire 2017-2018.

Épargne, Placements, Épargne Retraite

Le Guide 2024

bientôt



pour plus d'informations
consultez-nous

Email : img@planet.tn



Hachemi Alaya

«La matraque fiscale va aggraver la crise économique de la Tunisie»

La rencontre-débat, organisée jeudi 12 janvier 2023 par l'Ordre des experts-comptables portant sur l'analyse de la loi de finances 2023 et baptisée : «Apports de la loi de finances 2023 et impératifs de relance», a procédé à une lecture critique de ladite loi fort controversée, le jour même de la célébration du 40ème anniversaire de l'Ordre des experts-comptables de Tunisie (OECT).

Elle a permis, grâce à l'intervention pertinente du grand économiste Hachmi Alaya, de mettre les points sur les *i*, rappelant l'importance du politique dans l'économique.

Les différentes interventions des panelistes experts-comptables ont éclairé l'assistance sur les faiblesses et les carences d'une loi de finances patchwork sans fil conducteur, sans cohérence et sans vision.

«Connaissance, conscience, indépendance». C'est la devise que s'est donné l'Ordre des experts-comptables il y a quatre décennies, insiste Walid Ben Salah, président de l'OECT, dans son allocution d'ouverture. Les experts-comptables, qui bénéficient de la confiance des investisseurs, des opérateurs économiques, des acteurs financiers et d'autres intervenants, sont les plus édifiés quant aux problématiques qui se posent dans le domaine fiscal.

🔴🔴 **L'année 2023 ne sera pas celle de la relance, annonce tout de go Hachmi Alaya, grand économiste et président du think tank TEMA. «Je ne peux vous annoncer une relance, je n'ai que des larmes»**

«L'année 2022 a été marquée par la poursuite des difficultés économiques et financières, voire leur exacerbation, souligne Ben Salah, en raison de la succession des crises depuis la pandémie de Covid-19 et le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne, mais aussi à cause de l'absence d'une vision stratégique claire et affirmée pour la relance de l'économie nationale et au retard pris dans l'engagement sérieux des réformes structurelles». C'est ce qui explique, aujourd'hui, l'absence de financements extérieurs conséquents comme établi dans la loi de finances initial.

Conséquence : la crise des finances publiques, l'aggravation du déficit, la hausse de l'endettement et la détérioration de la situation financière des institutions publiques devenue une lourde charge pour l'État, l'économie et le secteur bancaire et financier.

L'année 2022 a été marquée par la poursuite du ralentissement

économique avec un taux de croissance de seulement 2,2%, un climat d'affaires morose et malsain, une baisse du taux de couverture des importations par les exportations à hauteur de 69%, une diminution du stock des devises (fortes) et une hausse folle du taux d'inflation, qui a atteint 10,2% à la fin de l'année.

L'année 2023 ne sera pas celle de la relance, annonce tout de go Hachmi Alaya, grand économiste et président du think tank TEMA. «Je ne peux vous annoncer une relance, je n'ai que des larmes», et d'attirer l'attention de l'assistance qu'on ne peut parler d'économie sans parler de politique.

🔴🔴 **C'est une économie qui n'avance pas mais régresse, plongée dans une crise structurelle, caractérisée par l'inadéquation du modèle économique aux exigences des Tunisiens et aux besoins du pays**

Quelles sont alors les actions de l'Etat visant à influencer l'évolution de l'économie ?

Aucune mesure que nous pouvons citer ni dans le cadre des politiques conjoncturelles, ni au niveau des politiques structurelles. «On ne peut

évoluer qu'en étant conscient de ce qui se passe autour de nous, explique Hachmi Alaya. La Tunisie ne s'est pas relevée de deux chocs successifs : l'économie n'est pas parvenue à rattraper la chute de croissance de 2020, ce qu'on appelle la croissance de rattrapage. En dinars constants, les Tunisiens se sont appauvris. C'est une économie qui n'avance pas mais régresse, plongée dans une crise structurelle, caractérisée par l'inadéquation du modèle économique aux exigences des Tunisiens et aux besoins du pays».

La Tunisie a besoin d'une profonde transformation distributive importante assure M. Alaya, la pression fiscale très élevée est équivalente à celle des pays riches de l'OCDE. C'est une matraque qui aggrave la crise. La dépense publique à hauteur de plus de 40% dans la Loi de Finances 2023 est la parfaite illustration d'un État lourd qui occupe une place importante, d'une bureaucratie paralysante et d'une fiscalité dissuasive que supporte la petite entreprise tunisienne, déplore Hachmi Alya.

🔴🔴 **La pression fiscale très élevée est équivalente à celle des pays riches de l'OCDE. C'est une matraque qui aggrave la crise**

La loi de finances 2023 n'a pas répondu aux aspirations des Tunisiens pour une sortie de crise rapide, estime Walid Ben Salah.

La loi de finances pour l'année 2023 a été préparée dans des conditions économiques et nationales très complexes et difficiles, mais selon de nombreux acteurs économiques et sociaux, elle n'a pas répondu aux aspirations des Tunisiens pour une sortie de crise rapide. Elle a suscité plusieurs réactions négatives car les mesures fiscales prises pourraient affecter la rentabilité et la compétitivité d'établissements en difficulté depuis plusieurs années ainsi que le pouvoir d'achat des citoyens, précise le président de l'OECT. «Le budget 2023 atteindra le niveau record de 70 milliards de dinars ; c'est un budget énorme et inflationniste ; il représente 43,5% du produit intérieur brut, dépassant les taux de référence en vigueur à l'international, qui se situent dans la limite des 30%. Ceci prouve que les dépenses de l'Etat sont devenues une lourde charge pour l'économie nationale et entravent son développement et sa croissance, sachant que 86% de ces dépenses sont orientées vers les dépenses courantes, la consommation et les mesures sociales, alors que le volume des investissements publics directs ne représente que 4,7 milliards de dinars, soit

seulement 6,7% du budget total ». Ce taux est inférieur aux 8,2% de 2021 et 9,8% de 2019.

La pression fiscale ou les prélèvements obligatoires dépasseront, selon certaines estimations, les 33% en 2023, en raison de l'adoption de plusieurs mesures fiscales qui grèvent les institutions, les professionnels et les citoyens telles l'augmentation des cotisations sociales ou la TVA. La LF 2023, explique, Walid Ben Salah, a prévu certaines mesures prorogées pour pallier les difficultés financières des petites et moyennes entreprises ou pour financer certains investisseurs dans certains secteurs, mais n'a pas décidé des dispositions pour stimuler l'investissement, la création d'emplois et l'exportation».

Dans la publication économique Eco-Week, on parle d'une croissance chétive qui devrait s'établir à un rythme inférieur au croît démographique (1,2%), le taux du travail devrait continuer à se détériorer en 2023 (47,0% après 47,4% en 2022 et 48,6% en 2021). Un chômage qui devrait frapper encore plus durement les jeunes dont le taux de chômage a atteint, selon l'INS, 40%.

Une croissance atone

Le budget 2023, bien qu'il comporte des mesures visant principalement à collecter des

ressources supplémentaires pour l'État et à réduire les dépenses de soutien, reste basé sur des équilibres fragiles, son financement étant lié à la conclusion de l'accord avec le Fonds monétaire international selon les hypothèses de base, ce qui représente une condition d'obtention d'autres financements extérieurs qui seront de l'ordre de 15%.

 **La croissance anémique ne pourra pas assurer une sortie de crise d'autant plus que ses moteurs, à savoir la consommation, l'investissement et l'exportation sont en panne, explique Hachmi Alaya.**

La croissance anémique ne pourra pas assurer une sortie de crise d'autant plus que ses moteurs, à savoir la consommation, l'investissement et l'exportation sont en panne, explique Hachmi Alaya. La consommation publique s'est refroidie depuis 2022 durant laquelle les efforts de l'Etat sont allés vers les salaires, les dettes et les produits de première nécessité. «Le reste a été sabré, l'école a été mal servie, la santé aussi, les dépenses d'investissement sont minables - c'est le ratio le plus faible depuis

2010». L'investissement est une véritable catastrophe, le tissu industriel est en train de rétrécir, les Tunisiens n'investissent plus - seul investissement, celui des sociétés communautaires avec l'argent de l'Etat et aussi des contribuables. Ceci sans oublier la chute des exportations du phosphate et dérivés et la chute de la production des hydrocarbures.

L'année 2023 ne sera pas celle de la croissance, prévient Hachmi Alaya, partant de trois certitudes:

- La détérioration de l'environnement international avec une zone euro -principal partenaire économique de la Tunisie - qui va entrer en récession et elle en tombera malade ;

- La guerre en Ukraine pourrait continuer sur l'année et il n'y aura pas de négociations de paix dans les mois qui viennent, cela mettra en difficultés l'approvisionnement de la Tunisie en pétrole et céréales ;

- Le retour de la pandémie Covid-19, ce qui pourrait compromettre la reprise touristique en Tunisie.

L'environnement sera pire

Quant au contexte politique et social, il est clair que, assure Hachmi Alaya, « nous sommes dans une situation fantasque incertaine, fantasmagorique. Aucune réforme n'a été faite pour convaincre le FMI d'accorder le prêt à la Tunisie et une inflation à 2 chiffres risque d'aggraver la situation sociale, laquelle sera

conjuguée aux pénuries et au chômage ».

La guerre déclarée à la corruption, les mesures peu incitatives et la guerre livrée aux hommes d'affaires ont eu pour conséquence le départ de plusieurs entreprises. Qui parmi les hommes d'affaires, mal aimés, investira ?, s'interroge Hachmi Alaya.

Des constats qui ne peuvent amener que des larmes dans l'espoir que la lumière rejaillisse sur un pays assombri depuis trop longtemps par les vents de l'obscurantisme, de l'ignorance, de l'incompétence et de l'indifférence.

Amel Belhadj Ali



HYUNDAI Not Only The Leader... Simply The Best.



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2023
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

 **HYUNDAI**



Tunisie

« Nous exercerons pleinement
notre souveraineté et refusons de réduire
nos relations avec nos partenaires
à des accords de financements »

déclare Nabil Ammar

Souverainiste, volontaire, proactive et engagée, c'est par ces mots que nous pouvons décrire désormais la diplomatie tunisienne prônée par Kais Saïed, président de la République et défendue

par Nabil Ammar, ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Étranger, qui assure être convaincu à 100% par la ligne de conduite adoptée par le président.

Ce n'est pas une diplomatie au service du « prince » à entendre les déclarations de Nabil Ammar lors d'une rencontre de presse informelle au siège du ministère. « Les temps ont changé et les us et usages diplomatiques aussi.

« Nous prônons une diplomatie nouvelle où les relations entre Etats sont d'égal à égal dans le respect de la souveraineté » affirme le ministre rappelant en cela ce que décrit la Charte des Nations-Unies comme « égalité souveraine » et qui consacre le principe d'égalité entre les Etats, indépendamment de leur puissance, de leurs richesses et ressources, de leur taille et de leurs poids sur la carte géopolitique et géoéconomique mondiale. Une égalité qui se traduit par le fait que les Etats ne sont soumis qu'à leurs intérêts supérieurs et suivent les normes et les politiques qu'ils définissent par eux et pour eux.

« Nous ne voulons pas que nos relations avec nos partenaires se réduisent à des actes et accords de financements. Nous voulons un respect mutuel et nous tenons à préserver les intérêts nationaux sans que cela porte atteinte à notre dignité ».

"Les temps ont changé et les us et usages diplomatiques aussi. Nous prônons une diplomatie nouvelle où les relations entre États sont d'égal à égal dans le respect de la souveraineté." -

Nabil Ammar, ministre tunisien des Affaires étrangères

Avec l'Europe, la Tunisie n'a jamais failli à ses engagements assure le chef de la Diplomatie, malgré le cafouillage de l'été dernier. Il rappelle l'incident d'un courrier officiel fuité par un haut représentant européen en Tunisie ! Un acte inacceptable. Cela étant, le Mémoire d'entente sur un partenariat stratégique et global reste d'actualité et pas de blocage à l'horizon. La Tunisie tient à préserver des relations courtoises et respectueuses avec tous les pays, Europe, pays arabes « où on la tient en haute estime » et ses proches voisins, Algérie, Libye et Maroc.

Diversifier les partenariats dans l'intérêt du pays

Le monde est vaste et la Tunisie bénéficie d'un capital sympathie important à l'échelle internationale. « Nous sommes sollicités par de nombreux pays qui veulent renforcer leur coopération avec nous. Nos alliances et relations historiques classiques ne doivent pas nous empêcher de nous ouvrir sur d'autres régions dans le monde ou entraver d'autres partenariats qui peuvent beaucoup apporter au pays ».

Aujourd'hui, la diplomatie a évolué estime le ministre et l'heure est à la responsabilisation

des antennes diplomatiques qui doivent apprécier par elles-mêmes les postures à observer, les positions à prendre et les actions à engager dans le respect des grandes lignes dessinées par le président de la République quant à la politique étrangère.

« Il y a un avant Gaza et un après Gaza ! Personne ne peut se permettre de donner des leçons à qui que ce soit en matière de droits de l'homme après s'être tu sur ce qui se passe en Palestine. » - Nabil Ammar, ministre tunisien des Affaires étrangères

Les processus de décision doivent suivre la logique de l'intérêt national dans ses dimensions politique, stratégique et plus que jamais économique d'où l'importance de la diplomatie économique. « Le ministère des Affaires étrangères n'a jamais failli quant à son rôle important dans la dynamisation des relations économiques de la Tunisie à l'international. Nous avons toujours été présents. Nous encouragerons des approches proactives et réactives ».

Les représentations diplomatiques tunisiennes n'hésiteront pas à informer sur les mesures d'attraction des investissements

étrangers sur le sol national et à aider les opérateurs nationaux à l'international, d'où l'importance d'une plus grande coordination entre les départements ministériels concernés et d'une meilleure synergie pour l'efficacité des actions de la diplomatie économique.

La diplomatie économique sera donc renforcée et aussi la communication sur et pour la Tunisie après une léthargie qui n'a que trop duré et qui a été accentuée au cours des années 2019/2022. « Savez-vous qu'après le 25 juillet 2021, des instructions ont été données à nos antennes diplomatiques pour ne pas expliquer ou défendre la décision prise ce jour-là ? ».

 **«La Tunisie prône une diplomatie souverainiste qui met les intérêts nationaux au premier plan.» - Nabil Ammar, ministre tunisien des Affaires étrangères**

Il y a un avant Gaza et un après Gaza !

La décision de geler l'ARP après le 25 juillet, 2021 a, pour rappel, soulevé de nombreuses critiques et a ouvert les portes grandes ouvertes aux critiques acerbes et déplacées de certains pays « démocratiques ». Ces mêmes

pays qui voient aujourd'hui le génocide du peuple palestinien à Gaza sans lever le petit doigt, pire qui justifient les exactions israéliennes.

Aujourd'hui, personne ne peut se permettre de donner des leçons à qui que ce soit en matière de droits de l'homme. « Nous avons défendu la cause palestinienne que nous trouvons légitime. La Tunisie n'a jamais failli quant au soutien accordé au peuple palestinien. Nous avons toujours œuvré pour une solution équitable et défendu le droit des Palestiniens à un Etat libre et indépendant et nous sommes aujourd'hui étonnés par le silence assourdissant du monde à propos des carnages israéliens sur une population innocente. Personne ne pourra dans l'avenir s'autoriser à nous donner des leçons sur les droits de l'homme après s'être tu sur ce qui se passe en Palestine ». Les deux poids, deux mesures s'agissant d'Israël, la non-application des résolutions des Nations-Unis et du droit international par un Etat hors la loi ne sont plus admissibles.

Face aux violences israéliennes à Gaza, seules les grandes puissances et en prime les Etats-Unis d'Amérique pourront mettre fin au drame que vit le palestinien. Face aux campagnes féroces lancées par les médias occidentaux défendant aveuglement Israël et ignorant

le drame palestinien, critiquant les positions de pays comme la Tunisie, le rôle des médias nationaux est déterminant pour dénoncer, expliquer, argumenter et convaincre une opinion publique internationale dont on veut détourner le regard sur un peuple colonisé subissant les pires exactions de la vérité des atrocités israéliennes sur terrain. C'est une nouvelle phase pour de nouvelles pratiques diplomatiques que prône Nabil Ammar dans laquelle le maintien de bonnes relations entre les Etats amis est tributaire du respect mutuel et des règles de réciprocité et non des lignes de financement. Une phase où responsables au MAE et diplomates décident et engagent des actions pour préserver les intérêts nationaux. Une phase où la Tunisie veut faire entendre sa voix et être entendue même si elle doit en payer le prix fort.

Assisterons-nous à une ère d'un néo-souverainisme made in Tunisia ?

Amel Belhadj Ali

نجاح حرفائنا هو نجاحنا

أكثر من 900 000 حريف
نرافقوهم في رحلة نجاحهم





Grammenos Mastrojeni SGA de l'UPM

« Autour de la méditerranée, il faut partager une culture technique et de management commune »

Nombreuses sont les études scientifiques qui témoignent des risques des changements climatiques sur la grande Bleue. Triste constat : la mer Méditerranée se réchauffe à 20 % plus vite que les autres points du monde. Le bassin méditerranéen est décrit aujourd'hui, selon le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du changement climatique, comme une région

qui « souffrira de multiples tensions et défaillances systémiques en raison du changement climatique ». C'est d'après eux, l'un des 25 « hots spots » à l'échelle de la planète.

Consciente de l'enjeu, l'Union pour la Méditerranée ne cesse d'accroître les actions, pour une prise de conscience collective de la problématique climatique.

Entretien en deux actes avec Monsieur climat de l'UPM, Grammenos Mastrojeni, secrétaire général adjoint.

Pourquoi la question climatique se pose avec autant d'acuité en Méditerranée ?

Les changements climatiques sont dangereux parce que la région est non seulement très exposée mais asymétrique. C'est une région où il y'a les riches et les moins riches ce qui



Budget de l'éducation nationale

L'Assemblée des représentants du peuple (Arp) a entamé l'examen du projet de budget du ministère de l'Education au titre de l'exercice 2024, lors d'une séance plénière, en présence du président du Parlement Ibrahim Bouderbala et du ministre de l'Education, Mohamed Ali Boughdiri.

Le budget du ministère de l'Education représente environ 15 % du projet de budget général de l'Etat pour 2024, et est le plus élevé par rapport au reste des budgets alloués aux autres ministères, suivis respectivement par les budgets de l'industrie, de l'intérieur, de la défense et de la santé.

La valeur des crédits alloués au budget du ministère de l'Education nationale pour l'année 2024 est d'environ 7,91 milliards de dinars, contre environ 7,55 milliards de dinars dans la loi de finances complémentaire pour l'année 2023.

Les dépenses de rémunération pour l'année 2024 représentent l'essentiel des dépenses. , s'élevant à environ 6,7 milliards de dinars.

pourrait avoir des conséquences importantes sur les mouvements des populations à la recherche d'une meilleure qualité de vie, dont les impacts peuvent être la déstabilisation de certains pays. Cette menace n'existerait pas, si nous réussissions à construire une économie plus équilibrée. Si, seulement, nous intégrons les marchés de l'énergie, nous pourrions mettre en place un fonctionnement et un mécanisme macroéconomiques qui pourraient assurer l'équilibre entre les différentes économies.

Quel rôle peut jouer l'UPM pour atteindre cet objectif ?

Nous sommes une force de coordination pour tous les efforts qui doivent être déployés par les pays méditerranéens.

Ça serait facile d'après vous ? Sachant que les politiques et les priorités sont différentes entre Nord et Sud, ceci sans oublier les tensions existantes entre des pays comme le Maroc et l'Algérie ainsi que la fragilité décisionnelle de la Tunisie...

Nous considérons l'UPM comme un centre de coordination. Tous les pays membres sont à égalité et nous estimons que notre rôle est d'harmoniser les politiques entre eux. Notre tâche n'est pas des plus aisées pour des raisons historiques mais aussi des raisons économiques.

Prenez l'exemple du marché de l'énergie. Il a toujours été considéré comme une composante souveraine donc l'ouvrir exige le changement des mentalités, le changement du cadre réglementaire et ce n'est pas toujours facile. Mais nous œuvrons à mettre tout le monde autour d'une même table et discuter de différentes problématiques secteur par secteur. Ce qui est bien est que nous avançons. Nous voyons les progrès et les résultats concrets. Les choses sont en train d'aller dans la bonne direction à pas sûrs.

Des exemples ?

Il y a à peine cinq ans, il y avait huit câbles sous-marins entre les Etats riverains à l'étude, aujourd'hui il y en a cent cinquante-six et les Etats commencent à se bousculer à leur propos parce qu'ils veulent se porter candidat pour la distribution et la production.

Quand les intérêts sont réels, ils impactent les politiques et œuvrent à la mise en place des mécanismes nécessaires à l'intérieur de chaque pays pour en profiter et les protéger. Ceci, bien entendu, dans un esprit de dialogue et de concertations entre les différents pays.

Nous observons une dynamique intéressante et positive d'autant plus que les moyens financiers

sont mis à disposition et peuvent favoriser le changement. Les blocages sont plutôt d'ordre technique comme le fait d'adopter un cadre législatif plus harmonisé. Il faut standardiser par petites touches techniques et partager une culture technique et de management commune autour de la méditerranée. Il faut travailler sur cela.

Et vous faites du lobbying dans les centres décisionnels européens et à travers vos contacts dans les pays du sud, pour défendre ces projets ?

Nous ne faisons pas du lobbying, nous faisons des démonstrations scientifiques. Nous arrivons chiffres et présentations en main et nous les soumettons aux membres de l'UPM. Nous leur transmettons les données sur ce qui va se passer et leur proposons les solutions possibles. Ce sont les Etats membres qui décident, nous, nous sommes un secrétariat, nous exposons les faits. Eux, discutent entre eux.

Notre démarche à nous est d'encourager tout le monde à chercher des solutions favorisant l'intégration et intéressantes pour tout le monde. J'ai cité l'énergie mais, sur la table, il y a aussi la problématique de la sécurité alimentaire.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus raisonner en termes de

Nord/Sud ou Sud/Sud. Il est fort probable que dans très peu d'années le climat du Sud de l'Europe évoluera vers un climat qui ressemble à celui des pays de la rive Sud de la Méditerranée. Cela veut dire que l'Europe aura besoin de l'Afrique du Nord pour les espèces botaniques rentables qu'il s'agisse de forêts ou d'agriculture. Il y a un know how, un savoir-faire dans le Sud que l'Europe ne connaît pas et que les pays riverains du Sud de la Grande Bleue maîtrisent depuis des milliers d'années.

Comment les Etats doivent se préparer pour juguler les effets néfastes des changements climatiques et en quoi consistent ces changements ?

Il faudrait deux jours pour décrire les impacts de ces changements. Mais il y a un rapport élaboré par le collectif des scientifiques de la méditerranée qui s'appelle MEDEC qu'on trouve sur le site web de l'UPM. Il y a toutefois une précision que je tiens à faire : l'activité humaine et l'écosystème ne sont pas deux choses différentes.

Le problème de l'écosystème peut se transformer en un problème de justice. Je pourrais vous donner deux ou trois exemples de ces effets. La Méditerranée est la mer qui se réchauffe le plus vite au monde. Cela veut dire



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



que les espèces commerciales de poisson du Sud migrent vers le Nord. Au Sud, les espèces qui résistent sont envahissantes et ne sont pas intégrés dans l'économie. Du coup, nous nous retrouvons avec un changement climatique qui approfondi les disparités économiques.

Ceux qui ont le plus besoin se retrouvent sans poissons et les activités qui tournent autour de la pêche sont réduites avec des répercussions néfastes sur le tissu socioéconomique. D'autre part, une mer qui se réchauffe plus rapidement que les autres, voit le niveau de l'eau augmenter rapidement. On s'attend à ce que dans un siècle le niveau de la Méditerranée s'élèvera d'un mètre d'ici un siècle. Il y aura une augmentation de 20 cm dans une quinzaine d'année.

Une vingtaine de cm ne fait pas peur dans l'apparence, mais il faut savoir que l'eau qui couvre les terres est une eau salée. Comme je suis de nationalité italienne, je rappelle une pensée de mes ancêtres romains qui disaient : « Si vous voulez soumettre quelqu'un, il faudrait le battre en guerre mais si vous voulez ne plus en entendre parler il faudrait éparpiller du sel sur ses terres, parce qu'on ne pourrait plus rien y planter et là c'est toute la Méditerranée qui va rentrer dans les zones côtières où se concentrent presque 40% des

terres agricoles.

Il y a des endroits très exposés et fragiles. L'exemple du Delta du Nil est édifiant en la matière. 20 cm de hausse de la Méditerranée menaceraient d'immersion les régions basses comme l'ancien Delta du Nil et poserait un sérieux problème de sécurité alimentaire à un pays à forte densité de population. Pareil pour la Vallée du Pô en Italie, une région recelant un potentiel agricole important.

Ceci sans oublier la chaleur et la sécheresse qui causent les feux de forêts. Face à l'écosystème qui dégringole, nous sommes tentés par deux solutions possibles. Celle considérant que partant du fait que le service de l'écosystème n'existe plus, on le substitue par un autre artificiel pour, par exemple, pallier la sécheresse.

On creuse des puits à 500 mètres de profondeur, c'est une approche technologique mais nous défendons, en ce qui nous concerne, une meilleure approche, celle de la restauration de la nature. Ce qui coûte moins cher et a plus de bénéfices. Au lieu de creuser des puits aussi profonds, on protège la forêt qui catalyse l'eau. Et là, il ne s'agit pas que de la Méditerranée, c'est le cas dans d'autres régions du monde.

Marché tunisien des télécoms

Le chiffre d'affaires global du secteur des télécoms relatif au 1er semestre 2023 a enregistré une légère progression de 3,8% passant de 1,769 à 1,836 milliard de dinars.

Au 2e trimestre 2023, et en termes de parts de marché le data mobile domine avec 31,6%, suivi par la téléphonie mobile 30%, le data fixe 29%.

La téléphonie et le data mobile est largement dominé par Ooredoo, suivi par Tunisie Telecom et Orange Tunisie.

Il y a aussi la réponse technologique qui consiste à construire d'énormes barrages mais c'est pire car les barrages peuvent émettre de grandes quantités de méthane et de dioxyde de carbone, en revanche si nous plantons des Mangroves, on absorbe le CO2, on restaure les habitats, on préserve les espèces animales et on protège l'écosystème. Cela dure plus longtemps et coûte moins cher.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali

ياو موش نرمال

SERVICE CLIENT

PHÉNOMÉNAL

5 مرّات
على التوالي



ooredoo
طور عالمك



Tunisie

Vers une Attractivité Touristique Renforcée d'ici 2035

Le tourisme tunisien a été confronté à des crises successives surtout après la pandémie du coronavirus, ce qui a impacté son rendement et sa compétitivité.

Ce constat a incité le ministère du tourisme à mettre en place une nouvelle stratégie pour conquérir des marchés porteurs et diversifier l'offre tunisienne, a indiqué le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed El Moez Belhassine dans une interview accordée à l'agence TAP.

Le département du Tourisme s'apprête à créer " un conseil supérieur du tourisme ", en tant que mécanisme de coordination avec les autres ministères intervenant dans ce secteur. De même, un "code du tourisme" va permettre d'unifier le cadre législatif et d'impulser l'investissement touristique.

Il va également lancer un " compte satellite du tourisme " pour évaluer la contribution réelle du secteur touristique dans l'économie nationale. Il envisage, encore, de mettre en place un

nouveau système pour la révision de la classification des hôtels, avant la fin de l'année 2023, en vue d'améliorer la qualité des services.

Vous avez déclaré que 5,4 millions de touristes ont visité la Tunisie au 10 août 2023, ce qui a permis d'accroître les recettes touristiques, quelle est votre évaluation de la situation ?

Les recettes touristiques réelles représentent le double du chiffre annoncé, ce qui nécessite la mise en place un



nouveau système statistique pour le secteur touristique, permettant d'évaluer la contribution réelle du secteur touristique dans l'économie.

Les recettes touristiques enregistrées, estimées à 3,8 milliards de dinars, jusqu'à fin juillet 2023, ne représentent pas la vraie valeur de la contribution de ce secteur dans l'économie nationale, puisque ce chiffre ne prend pas en considération les dépenses pour les soins médicaux des touristes, les croisières, les achats des produits de l'artisanat, le shopping et aussi les déplacements à l'intérieur du pays surtout pour ceux qui voyagent seuls.

C'est pour cela que le ministère oeuvre à mettre en place un nouveau système statistique, à savoir "un compte satellite", conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale du tourisme, en vue de mesurer le poids du tourisme dans l'économie et son rôle dans la couverture du déficit et l'entrée des devises dans le pays.

Le compte satellite comporte 10 indicateurs dont l'emploi dans le secteur, l'investissement et le nombre des touristes..., alors que le système statistique actuel se limite au nombre des arrivées (de la Direction générale de la police des frontières et des étrangers),

des recettes touristiques (BCT) et des nuitées dans les hôtels (ONTT).

Le ministère a entamé l'élaboration d'une enquête sur les dépenses des touristes en Tunisie, en tant que première étape pour la mise en place du "Compte satellite" en Tunisie. Cette enquête, réalisée par l'ONTT en collaboration avec les différentes structures intervenantes dont l'institut National de la Statistique (INS) et le ministère de l'intérieur, devrait être achevée, d'ici fin 2023

Quelles sont les nouvelles mesures qu'envisage de prendre le ministère du tourisme pour développer l'attractivité touristique de la Tunisie ?

Un conseil supérieur du tourisme sera créé prochainement. Présidé par le chef du gouvernement, il sera composé des ministres concernés par le secteur. Cette structure sera chargée de coordonner entre les différentes parties prenantes, en vue de mettre en place des politiques ainsi que des stratégies nationales pour développer le secteur et de suivre leur exécution. La promotion du secteur du tourisme est une responsabilité commune qui implique les efforts des différents ministères (transport, santé, industrie, agriculture...), afin de relever certains défis liés notamment à la pénurie

5 millions de touristes

Les recettes touristiques ont dépassé plus de 3,3 milliards de dinars jusqu'à fin juillet 2023, enregistrant ainsi une hausse de 55% par rapport à l'année écoulée, a fait savoir, samedi, le ministre du Tourisme.

Les chiffres ont dépassé ceux de 2019, en enregistrant une hausse de 28%, a-t-il ajouté, dans une déclaration aux médias, en marge d'une visite inopinée effectuée dans certains nombres d'établissements touristiques du gouvernorat de Monastir.

Selon lui, la Tunisie a accueilli plus de 5 millions de touristes jusqu'à fin juillet 2023, soit une hausse de 70% par rapport à 2022, ajoutant que ces chiffres sont proches de ceux enregistrés en 2019.

" Les chiffres sont satisfaisants jusqu'à présent. Les réservations se poursuivent même au-delà de la saison estivale ", s'est félicité le ministre, saluant les efforts des différentes parties ayant contribué à relancer le secteur.

Et d'ajouter que la priorité actuellement est d'améliorer la qualité des prestations, de repenser le modèle de développement du secteur touristique et de panser les séquelles de la pandémie de Covid-19 qui a touché le secteur de plein fouet.

d'eau, la maîtrise de l'énergie ou encore la sécurité des touristes. Il convient de rappeler que le conseil supérieur du tourisme a été initialement lancé en 2003 pour être dissous en 2010.

Le ministère du Tourisme compte-t-il revoir le cadre législatif régissant le secteur, à l'heure où ce dernier souffre encore de séquelles liées à la pandémie du Covid-19 ?

Le ministère a commencé de rassembler les différents textes de loi organisant le secteur. L'objectif étant de les regrouper dans le "code du tourisme" qui servira de cadre juridique pour le secteur. Il permettra, par ailleurs, de faciliter les procédures et les démarches pour les investisseurs tunisiens et étrangers et favoriser ainsi la création de projets dans le secteur. En outre, le ministère œuvre à réviser certaines législations dont celles relatives à la classification des établissements touristiques, afin d'harmoniser les différents textes de loi.

Ce projet structurant qui inclut les professionnels du secteur, entend unifier les lois régissant le secteur. Il permettra à la Tunisie de s'adapter aux exigences de la concurrence internationale. Ce code vient, également, répondre aux objectifs de la stratégie de développement du tourisme à l'horizon 2035, afin d'en faire un

secteur responsable et durable. Ce texte sera fin prêt vers la fin de l'année 2024 et sera par la suite adopté par le parlement.

Quelles sont les principales spécificités de la stratégie touristique sectorielle à l'horizon 2035 ?

Le ministère a mis en place une nouvelle stratégie de développement à l'horizon 2035, basée sur une vision claire ciblant le renforcement du rôle du tourisme dans le développement socio-économique et environnemental dans les régions et la transformation de la destination Tunisie en l'une des plus importantes destinations compétitives et durables dans le monde à travers la diversification du produit et ce dans le but de sauvegarder le patrimoine culturel et naturel et créer de nouvelles opportunités d'investissement et d'emploi.

La stratégie de développement du tourisme tunisien à l'horizon 2035 vise à cibler de nouveaux marchés. Elle est fondée sur quatre principaux axes : le développement de la compétitivité de la Tunisie, la diversification de l'offre touristique, l'impulsion des investissements dans le secteur et le développement des mécanismes de promotion.

Cette stratégie s'inscrit dans le cadre d'une vision globale de

la Tunisie à l'horizon 2035 et va de pair avec les différentes stratégies élaborées dans les autres secteurs.

Après l'absence du marché Russe, Quelles sont les nouveaux marchés ciblés par la Tunisie ?

L'absence du marché russe, à cause de la guerre Russo-Ukrainienne, a affecté la saison actuelle étant donné l'importance de ce marché, non seulement pour ce qui est du nombre des touristes mais aussi du nombre des nuitées enregistrées dans les unités hôtelières.

Le marché russe contribue, aussi, à dynamiser les marchés et l'activité économique à travers les visites des sites archéologiques et les excursions touristiques. La Tunisie avait accueilli plus de 630 mille touristes russes en 2019.

Le ministère œuvre, actuellement, à diversifier les marchés et à cibler des marchés porteurs dont ceux asiatiques et principalement les touristes en provenance de Chine, d'Indonésie et de la Corée du Sud.

La Chine a levé jeudi, une interdiction des voyages organisés vers plus de 70 destinations supplémentaires, dont la Tunisie. Il s'agit d'une mesure en vigueur depuis la crise sanitaire en 2020 pour les

voyages en groupes.

Le ministère chinois de la Culture et du Tourisme a appelé, jeudi, dans un communiqué, les agences de voyages et les prestataires de services touristiques en Chine à reprendre le rythme de commercialisation des voyages en groupes des touristes chinois à l'étranger.

Face à la flambée des tarifs de l'hôtellerie et la dégradation de la qualité des prestations, Quelles sont les mesures qui seront prises à cet effet ? Envisagez-vous un reclassement des hôtels ?

Le ministère n'interfère pas dans cette question. La fixation des tarifs n'est pas seulement liée au classement des hôtels mais prend en compte d'autres paramètres dont l'offre, la demande, la qualité des services, la situation géographique et le niveau de satisfaction des touristes. Pour ce faire, le ministère œuvre à renforcer les campagnes de contrôle. Depuis début 2023, 5 mille opérations de contrôle ont été menées dans différentes unités hôtelières et l'activité de certaines d'entre-elles, ont été suspendues temporairement. Nous comptons lancer un nouveau projet de reclassement des hôtels avant la fin de 2023, afin d'améliorer la qualité des services. Il y a aura, ainsi, de nouveaux critères de

classement dont la satisfaction des clients, l'éco-responsabilité, l'accessibilité aux personnes à besoins spécifiques.

Y aura-t-il de nouveaux projets d'investissement qui prennent en compte le volet environnemental?

Le volume des investissements touristiques a atteint 266,6 millions de dinars en 2022, dont des investissements réalisés dans le secteur de l'hébergement (création, réhabilitation et rénovation) de l'ordre de 219,8 millions de dinars. Actuellement, trois grands projets touristiques prévus à Tunis, Douz et Djerba sont en cours de finalisation. Ils sont considérés parmi les investissements touristiques d'envergure étant donné les nombreux postes d'emploi qu'ils vont générer. Pour ce qui est du volet environnemental, les unités hôtelières n'ont pas d'autre choix que de s'adapter au changement climatique et au stress hydrique auxquels fait face le pays. Le ministère incite dans ce sens ces établissements à rationaliser la consommation d'eau, économiser l'énergie et valoriser les déchets et les eaux traitées. Il convient de noter que les touristes étrangers accordent un grand intérêt aux normes et exigences environnementales.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Mohamed Ali Boughdiri, ministre de l'Éducation nationale

« Nous rétablirons les écoles professionnelles et généraliserons l'école de la deuxième chance »

Comment assurer à l'école tunisienne une place de choix dans la société de la connaissance et du savoir ? C'est sur ce chantier que veut plancher Mohamed Ali Boughdiri, ministre de l'Éducation nationale. La Tunisie a plus que jamais besoin d'une réforme éducative parce que l'insertion économique et sociale ne peut se faire sans un cursus scolaire et une formation qui non seulement répondent aux besoins et exigences du

marché du travail mais les anticipent.

Mohamed Ali Boughdiri, ministre de l'Éducation nationale l'explique dans la troisième partie de l'entretien accordé au WMC.

La Tunisie a beaucoup perdu par des choix qui n'ont pas été les plus pertinents dans l'éducation nationale. Comptez-vous y remédier ?

Nul ne doute aujourd'hui de la nécessité de réformer l'école.

Nous ambitionnons une école performante qui dote les élèves de connaissances de base consistantes et qui leur permet d'accéder aux outils fondamentaux du savoir. Nous nous engagerons sur la voie de la réforme parce que c'est vital pour un pays comme la Tunisie qui a pu s'imposer sur l'échiquier scientifique et économique international par la qualité de ses ressources humaines. Le 21^{ème} siècle est celui de l'intelligence artificielle, de la nanotechnologie, de l'industrie 4.0 et 5.0 et il

va falloir armer les futures générations par la connaissance pour qu'elles puissent y trouver leur place.

Réformer l'école est vital pour la Tunisie sur l'échiquier international

Toute réforme ne pourra réussir sans l'adhésion du corps des enseignants et des moyens financiers énorme outre des choix stratégiques et un plan de réforme pertinents, qu'en est-il en ce qui vous concerne ?

C'est l'évidence même. Les corps enseignants sont nos partenaires et le fait que nous ayons quelques différends ne veut pas dire que nous ne voulons pas le meilleur pour les élèves. Et dans les syndicats, il y a des personnes éclairées et d'une grande perspicacité qui sont aussi des amis. Je connais leurs capacités, et je ne doute pas qu'ils se joindront à nous dans nos efforts d'améliorer le rendu des institutions scolaires, nous associerons également les parents. Ensemble nous réformerons l'école et nous améliorerons la qualité de vie des enseignants. Nous comptons à ce propos offrir aux enseignants des logements à des prix accessibles. Il y aura les cités des enseignants sur tout le territoire national. Nous coordonnerons avec tous

les gouvernorats pour assurer la réussite de cette opération.

Nous sommes dans l'approche participative et c'est pour cela que nous avons réussi l'organisation des concours nationaux cette année.

Les ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur et de la Femme et de l'Enfance nous ont épaulés lors du déroulement des examens et ont sécurisé tout le processus. Nous avons fait notre possible pour réduire les fuites et que ce soit les plus méritants qui réussissent.

L'exemplarité est une valeur à renforcer dans les structures éducatives

A ce propos, dans l'intérêt des candidats, nous appelons les parents à ne pas être des parties prenantes dans les fraudes. Je vous donne un exemple : une bachelière, a utilisé le téléphone portable de son père et a photographié le sujet de philosophie qu'elle a envoyé à une autre personne qui devait traiter le sujet à sa place. Fort heureusement, les services spéciaux des cybercrimes s'en sont rendus compte à temps. Vous savez que personne, cette année, n'a eu les résultats du bac avant le jour J. Le président lui-même dont la fille passe le

bac a attendu les messages téléphoniques annonçant les résultats, les hauts cadres du ministère aussi. L'exemplarité, c'est une valeur que nous voulons renforcer dans les structures éducatives.

Quelles sont les grandes lignes du projet de réforme, où en est l'école tunisienne qui figurait parmi les meilleures au monde ?

Tout d'abord, nous allons rétablir l'Ecole normale supérieure pour la formation des instituteurs et des institutrices. La création du Conseil supérieur de l'Education qui sera présidé par M. Kais Saied, président de la République sera le laboratoire des réformes.

Le Président veut conduire des réformes profondes et lancera une consultation nationale pour impliquer les citoyens dans la transformation de l'Ecole tunisienne. Il veut aller loin et estime que l'école doit reprendre son rôle dans le développement de l'art, du cinéma et d'une culture citoyenne.

Nous espérons recréer les cinéclubs dans nos institutions scolaires ainsi que les clubs de théâtre et de musique pour forger l'esprit de nos jeunes. Il y a aussi un autre chantier important, celui de l'amélioration des infrastructures et de la numérisation de nos écoles.

Nous avons mis sur les rails un projet pour doter 3 000 écoles primaires de fibre optique et les travaux ont déjà démarré. Nous mettrons en place des applications numériques pour les programmes scolaires, l'accompagnement et le suivi de l'élève. 5.000 établissements scolaires parmi 6.000 sont concernés. Nous comptons introduire dans l'école publique l'année préparatoire afin de donner à ceux et celles qui fréquentent l'école publique les mêmes chances que ceux et celles qui fréquentent l'école privée.

 **Une école de qualité est le fondement d'un avenir prometteur**

Quand est-ce que la mise en place des réformes aura lieu ?

Une partie est programmée pour les années 23-24-25, et une autre sur une décennie qui démarre en 2023. Les plans sont actuellement prêts. Nous savons de combien d'enseignants, nous aurons besoin en 2030, combien de nouveaux départements et combien d'écoles. La direction générale de la planification déploie de grands efforts et est en train d'effectuer un travail formidable. Tout est prêt pour la mise en œuvre.

Au niveau des programmes, vous avez évoqué le retour de l'Ecole normale supérieure pour les institutrices et les instituteurs considérée comme l'un des établissements d'enseignement les plus performants. C'est pour quand son ouverture ?

Cette école est déjà en place à travers le modèle des instituts des Sciences de l'Education et nombre d'enseignants commenceront à travailler cette année. Ils sont prioritaires au niveau des recrutements. Il est important d'investir dans la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles primaires. Si c'est bien conçu, si l'élève est formé comme il se doit, il n'aura rien à craindre ensuite.

Au niveau des langues, il y a une baisse importante de la maîtrise de la langue qu'il s'agisse de l'arabe, du Français ou bien de l'Anglais, et cela a provoqué un grand clivage entre ceux qui ont étudié dans les écoles privées et ceux qui sont dans le public.

La langue est le canal à travers lequel on transmet la connaissance dans l'éducation formelle mais aussi en dehors des institutions scolaires, d'où son importance. Mais pour que l'élève maîtrise la langue, il doit

l'aimer et c'est à l'enseignant de la lui faire aimer. En ce qui nous concerne nous avons lancé des programmes pour développer l'apprentissage en arabe et en français ainsi que l'anglais et l'italien, compte tenu de la proximité géographique et aussi de l'histoire commune entre la Tunisie et l'Italie.

Qu'en est-il des écoles professionnelles et de l'école de la deuxième chance ?

L'école de la deuxième chance sera généralisée car jusqu'à présent nous n'avons que trois écoles, il y a en ce moment même des équipes qui planchent sur la mise en place de cursus destinés aux établissements scolaires professionnels. Nous ferons appel à des retraités pour assurer les différentes formations. Pour nous, il est vital de donner aux élèves qui préfèrent les cursus courts professionnels à des études longues d'acquérir le savoir dans les filières où leurs compétences peuvent être mieux mises en valeur. Notre objectif est de rétablir l'amour et l'attachement à l'école publique en mettant en avant ses atouts et sa capacité à assurer un avenir digne aux adultes de demain.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali

UBCI, 1^{ère} Banque en Tunisie Labélisée « Engagé RSE »





Hazem Ben-Gacem

«Les Tunisiens représentent aujourd’hui la nationalité la plus importante en 2e cycle à Harvard, c’est une fierté pour nous»

Chez Hazem Ben-Gacem, la philanthropie est une foi, le travail un culte, le temps une religion. Pour lui, à chaque seconde, à chaque minute, il faut penser une réalisation « Je ne conçois pas que l’on puisse perdre du temps à ne rien faire ou qu’on n’utilise pas son temps à bon escient». Hazem Ben-Gacem, co-CEO d’investcorp, primé en 2021 par « Tounsi du monde-Ensemble pour la Tunisie » pour son patriotisme économique vient d’entreprendre une nouvelle initiative : un fonds de 5 millions de \$ à la Harvard

Medical School (HMS) pour soutenir la formation de professeurs, de cliniciens qualifiés et des chercheurs universitaires tunisiens aux pratiques médicales et en faire des leaders dans leur domaines respectifs.

Entretien avec l’un des rares investisseurs dans la matière grise nationale :

Hazem Ben-Gacem, vous n’êtes pas au premier fonds consacré à renforcer les capacités de formation et d’expertises des Tunisiens,

pourquoi cet engouement ?

J’ai eu de la chance de pouvoir mener à bien mes études à Harvard. Investir dans l’homme, est pour nous tout à fait naturel, c’est le meilleur investissement que nous pouvons faire.

C’est ainsi que tout pays peut avancer. Il faut voir ce qui se passe dans le secteur des investissements à l’international. Il n’y a pas de bâton magique, il faut des efforts, des capacités d’analyse, de recoupement, et d’anticipation, il faut accorder une grande importance à l’usage

efficace du temps, pour moi, chaque jour doit porter en lui des réalisations et il faut plus que tout être modeste. Dans le secteur des investissements, il y a des risques, les risques sont plus importants que dans d'autres domaines, notre mérite à nous est de bien calculer les risques en profondeur, dans la sérénité et sans précipitation pour avancer sur des projets porteurs et fructueux.

Comment avez-vous eu l'idée des fondations et des Bourses?

Ce qui m'a le plus marqué lors de mes études à Harvard aux Etats-Unis, est la générosité des Américains. Au sein de la famille très moyenne de mon épouse américaine, on réserve, chaque mois, un montant à offrir à une œuvre de bienfaisance. C'est une culture bien installée dans les familles US, et j'ai pensé : pourquoi ne pas encourager cette culture en Tunisie ?

La Tunisie n'a pas la chance d'avoir de grandes richesses énergétiques, mais nous pouvons investir dans le savoir et dans l'enseignement. Je pense que c'est le meilleur investissement qu'on peut se permettre, et j'espère que les générations futures feront plus que nous.

Vos premières bourses d'études accordées dans le

cadre des fondations ?

Le programme a débuté il y a dix ans. Il s'agit de bourses pour poursuivre le deuxième cycle à Harvard. Parmi ceux qui ont touché ces bourses, il y en a qui ont fini leurs études à Harvard, d'autres continuent. La meilleure réalisation est de voir les Tunisiens représenter aujourd'hui, à l'échelle arabe, la nationalité la plus importante en deuxième cycle à Harvard. C'est une fierté pour nous. Il y a quelque mois j'ai été à Harvard et quelqu'un m'a demandé à combien s'élève la population tunisienne, j'ai répondu : 12 millions, il n'en revenait pas !

Pour lui, voir un nombre aussi important d'étudiants tunisiens à Harvard, rimait impérativement avec un grand pays et une population plus nombreuse.

Donc voilà, ce programme qui est en self-funding va continuer et nous allons essayer de faire au mieux puisqu'il va s'autofinancer.

Comment faites-vous pour pérenniser les financements ?

Nos fonds sont des fonds personnels que j'ai donnés à Harvard. Ils sont réservés aux études de deuxième cycle des jeunes Tunisiens choisis par le programme. Ce sont les intérêts du fonds qui permettent la pérennisation du financement

de la mission et lui assurent un refinancement permanent.

Est-ce que ces étudiants rentrent en Tunisie ?

Je l'espère, notre objectif est de servir la Tunisie mais nous ne pouvons rien garantir, nous ne pouvons que le vouloir et l'ambitionner. J'ai relevé toutefois que la majorité de ceux qui ont profité de ces bourses sont rentrés. Ceux qui ne sont pas rentrés sont les meilleurs ambassadeurs de la Tunisie à l'étranger. Ils occupent des postes très importants. Il y en a un qui est vraiment un exemple. Il est dans Goldman Sachs à New York et c'est l'un des meilleurs experts dans l'intelligence artificielle. Le deputy chairman de Christies's MENA est un jeune Tunisien qui a suivi le programme. Les Tunisiens qui ont participé à ce programme font des merveilles. J'espère que les choses changeront pour le mieux en Tunisie, je crois dans le potentiel de notre pays et dans la capacité d'adaptation des Tunisiens partout où ils vont.

Une bourse pour les professeurs en médecine, pourquoi ?

Le programme a débuté depuis trois ans avec un investissement de 1 million de \$. Il s'adresse aux étudiants des quatre facultés de médecine en Tunisie : Tunis, Sousse, Monastir et



Sfax. Chaque année on choisit les 40 meilleurs pour suivre un programme de médecine en ligne. La première promotion sortira cet été, c'est la première étape. Pour la deuxième étape l'investissement est de 5 millions de \$ dédié aux professeurs et enseignants en médecine pour renforcer leurs capacités et leurs cursus scientifiques. Les bourses sont programmées pour une période de 10 ans. Nous allons donc chaque année sélectionner deux professeurs ou assistants de médecine pour suivre des masters de 2 ans à Harvard Medical School avec une prise en charge totale depuis le billet d'avion jusqu'à l'arrivée sur place, le séjour et tous les frais de la formation.

C'est le doyen de la Harvard Medical School qui a procédé à la sélection des candidats avec les doyens des facultés de médecine qui choisissent les personnes les plus engagés et les plus compétentes dans leur discipline.

Vous faites de belles réalisations pour la Tunisie à travers vos fondations, le secteur de la culture vous interpelle-t-il ?

Il y a des cursus dans les sciences humaines, nous accordons une bourse d'une année à un doctorant tunisien qui dispensent des cours à Harvard et en même temps poursuivent

leurs recherches. La partie arts est importante mais je pense que la Tunisie a actuellement d'autres priorités, et j'espère que nous réussirons à mettre en place des programmes dans ce secteur.

Les prochains projets, ou le rêve de Hazem Ben-Gacem ?

J'ai la chance d'avoir les moyens de réaliser beaucoup de choses et je compte bien réaliser de nouveaux projets. Nous ne devons pas courir, mais réfléchir et avancer prudemment et sûrement. Tout projet, toute entreprise doivent être bien étudiés. Dès évaluation des résultats, nous pouvons avancer. Il est facile de dire que nous avons une bourse pour suivre des études aux Etats-Unis mais ceux qui partent doivent en saisir les enjeux, réussir et doivent être édifiés sur l'importance de la mission avant de s'engager. J'ai pour l'instant un financement pour le Centre Harvard en Tunisie. Un groupe d'universitaires viendront de Harvard USA. J'espère qu'ils aimeront la Tunisie. Dans les deux dernières années, il y a eu une soixantaine de professeurs américains, qui sont venus enseigner à Harvard Tunis, ils ont aimé. Heureusement que l'impression que Harvard a sur la Tunisie est excellente. Il faut capitaliser sur ça.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali

2024

Le projet du budget économique révèle que l'année 2024 sera une année décisive en matière de concrétisation des priorités de rétablissement de la stabilité économique et financière, de booster l'investissement et à même de renforcer la cohésion sociale.

Le Projet du budget économique de l'année prochaine, un des points de la déclaration du gouvernement qui sera prononcée, demain vendredi, à l'occasion du démarrage du débat des projets du budget de l'Etat et de la loi de finances 2024, à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), souligne qu'une attention particulière sera accordée afin de réunir les conditions nécessaires permettant de consolider la croissance et améliorer la compétitivité. Ceci peut se faire à travers l'avancement de la concrétisation des réformes relatives au climat des affaires et de la mise en œuvre de stratégies sectorielles visant à promouvoir les activités prometteuses.

Le Projet du budget économique est un rapport économique fixant les caractéristiques et les orientations économiques pour l'année 2024. Il prévoit une croissance du PIB de 2,1% contre 0,9% prévue pour l'année 2023.



« L’avenir technologique de la Tunisie se fera avec ses femmes », affirme Sami Ayari, président de RECONNECTT

Constitution d’un réseau d’ambassadeurs à l’international, représentant les élites tunisiennes opérant dans des domaines hautement technologiques tel le développement de logiciels, l’expertise en IT, en AI, en finances, en data, en recherches médicales et pharmaceutiques, organisation d’évènements

importants autour des fintechs et de l’intelligence artificielle, ce sont là les œuvres de l’Association RECONNECTT. Une association fondée par des élites sises à l’international, qui se bat pour mettre en avant les compétences d’origine tunisienne à l’international et faire profiter le pays de leurs talents.

« Nous gardons espoir et nous croyons en la Tunisie. Le défunt président Bourguiba avait la foi en sa capacité à transformer le pays, il a réussi. Aujourd’hui, il est de notre devoir de faire de même, nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir changer le visage de la Tunisie, nous réussirons à rendre espoir au peuple et à récupérer la

confiance des compétences qui veulent participer et aider à sa reconstruction ».

La citation est de Sami Ayari, président de RECONNECTT qui nous parle dans l'entretien ci-après de la dernière réalisation de RECONNECTT, à savoir le lancement de la Société tunisienne de l'Intelligence artificielle et de la deuxième Conférence des femmes expertes en data qui aura lieu à Tunis les 4 et 5 mai 2023.

WMC : Pourquoi créer une Tunisian AI Society ?

Sami Ayari : L'association RECONNECTT, le réseau de l'élite tunisienne à l'étranger, vient de lancer la Société tunisienne de l'intelligence artificielle ou en anglais Tunisian Artificial Intelligence Society. Comme vous le savez, les talents tunisiens orientés vers l'IA brillent et multiplient les réalisations dans de nombreux secteurs et disciplines en Tunisie et dans le monde.

Avec ce projet, nous envisageons de construire une communauté tunisienne de l'IA qui rassemblera ces talents. Au sein du Tunisian AI Society, des universitaires tunisiens, des praticiens de l'IA, des investisseurs ou simplement des passionnés d'intelligence artificielle se réuniront pour

promouvoir ce domaine et nos talents en Tunisie et à l'international.

Nous voulons faire de la Tunisie un pôle de premier plan en matière d'IA. Pour cela, il fallait démarrer par la promotion de la culture de l'intelligence artificielle en Tunisie, donner l'exemple à nos jeunes et inciter nos entreprises publiques et privées à utiliser les nouvelles technologies Data et IA.

Pensez-vous que le potentiel tunisien en expertise AI à l'international peut être développé grâce à cette initiative ?

Evidemment, à travers cette communauté et RECONNECTT, nous serons un hub pour attirer les meilleurs experts tunisiens du monde, l'échange et le partage d'expertises sera notre devise, et ne peut qu'améliorer ce potentiel dans tous les domaines.

Ce que nous projetons est de pousser vers des ouvertures et créer des passerelles entre les laboratoires de recherche, les startups et les entreprises.

Combien de personnes avez-vous pu rassembler autour de cette initiative ?

La Société tunisienne de l'IA est un forum de discussion et de réflexion autour de l'intelligence artificielle qui regroupe plus d'une

vingtaine d'experts tunisiens en intelligence artificielle avec des profils variés, mais complémentaires. Dans le panel figurent des chercheurs des universités les plus réputées dans le monde, mais également des dirigeants et des experts dans des postes clés dans les grandes entreprises du GAFAM (Google, Apple, Amazon, Microsoft, ndlr) et dans le secteur financier.

En outre, le réseau de la Tunisian AI Society s'étend sur l'Europe et les pays nord-américains, en plus des experts tunisiens résidents en Tunisie.

Vous aurez plus de détails à travers le communiqué de presse rédigé par Mme Wissem Ajili, maître de conférences en finance à l'Eslsca Business School France et membre de cette communauté et de RECONNECTT qui sera publié officiellement. Vous y trouverez plus de détails et de noms.

La réunion inaugurale de la Tunisian AI Society a eu lieu le 15 avril 2023 à distance. J'ai modéré la session conjointement avec Dr. Salma Jamoussi, maître de conférences à l'université de Sfax et lauréate du prix Tunisian Women in Tech 2022 et membre de Reconnect.

Vous organisez la deuxième session de la conférence Femmes et intelligence

artificielle, pourquoi uniquement des expertes en Data, alors que la conférence aurait pu rassembler les experts des deux sexes ?

Tout d'abord, la promotion de la femme tunisienne est un objectif dans notre association, et je dirais même le premier. Les Tunisiennes excellent en STEM (sciences, tech, ingénierie et mathématiques) avec des statistiques qui dépassent largement des pays du G7. Nous voulons consolider cette position et la faire progresser.

Je réutilise la phrase de Mme Nahla Ben Amor, professeure en informatique de gestion à l'ISG, publiée sur le journal « La Presse de Tunisie » : « Le progrès technologique en Tunisie se fait avec les femmes beaucoup plus qu'en Europe ».

Je corrobore et je rajoute que l'avenir technologique de la Tunisie se fera avec ses femmes. Autre chose, cet événement est organisé avec l'ONG américaine de l'université Stanford mondialement connue "WiDS" ou Women in Data science, présente dans plus de 50 pays et partenaire de 200 conférences en IA/Data dans le monde, exige une présence seulement féminine.

Pensez-vous que les femmes

sont sous-représentées dans l'AI?

En Tunisie, une analyse plus fine des chiffres concernant les chercheurs universitaires potentiels en IA et Data montre que 74% des doctorants en TIC (cumul des spécialités Informatique, Informatique de gestion et Réseaux informatiques) durant l'année universitaire 2019-2020 sont des femmes, et c'est une tendance qui est observée depuis plusieurs années.

Actuellement, à l'échelle mondiale, les femmes sont minoritaires dans l'IA, 12 à 22 % des professionnels de l'IA sont des femmes, selon une étude menée sur les écarts entre les sexes par le Forum économique mondial en collaboration avec LinkedIn.

Pour répondre à votre question, selon un rapport de 2019 de l'UNESCO, les femmes ne représentent que 29% des postes de R&D scientifique dans le monde. Et c'est un grand défi pour le développement futur de l'IA et ses applications.

Pensez-vous que les femmes doivent être plus présentes dans les métiers IA pour éviter une vision exclusivement masculine et pour que les algorithmes ne soient pas producteurs de discrimination?

Evidemment, si les modèles et les algorithmes ne sont pas développés par des équipes diversifiées, il est peu probable qu'ils répondent aux besoins d'utilisateurs diversifiés, et là je fais allusion non seulement à la parité homme-femme, mais aussi aux droits de l'Homme d'une façon générale.

Pour détailler un peu, l'apprentissage des systèmes se basent sur les données essentiellement, et c'est là le facteur clé et l'origine de la partialité ou non.

Les femmes peuvent passer à côté des avantages de l'IA et de la révolution digitale, car elles sont généralement sous-représentées dans les emplois qui nécessitent une formation en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques, y compris les emplois en IA elle-même.

En Tunisie, le nombre des femmes ingénieurs augmente de plus en plus, estimez-vous qu'elles pourraient jouer un rôle plus important dans le développement des métiers en rapport avec l'AI ?

C'est une aubaine et une opportunité, car selon le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Mme Samia Charfi-Kaddour directrice de la recherche scientifique-2017),

jusqu'à 7 diplômés universitaires sur 10 sont de la gent féminine. Cette tendance est confirmée à travers les différents niveaux de l'enseignement supérieur où 68% des étudiants en master et 67% des doctorants sont des femmes.

Mieux encore, les branches dites STEM désignant les Sciences, les Technologies, l'Ingénierie et les Mathématiques sont à 58% occupées par nos concitoyennes et 55 % dans le domaine de la recherche scientifique selon (UNESCO).

En faisant un zoom et en s'appuyant sur la même source de l'UNESCO 2018, la proportion des femmes diplômées du supérieur par domaine (en %) Agriculture : 73,9 Ingénierie :

44,2 Santé et services sociaux : 75,3 Sciences naturelles : 77,2 et TIC : 55,6 (UNESCO).

En Tunisie, si on prend comme hypothèse ces statistiques mondiales, un couplage ou un mariage entre les compétences STEM et les compétences DATA et IA peut certainement être la solution pour le chômage des femmes aujourd'hui et demain.

De nombreuses femmes sont déjà expertes dans ces domaines. La reconversion et le perfectionnement peuvent donc renverser la vapeur et offrir des opportunités importantes aux femmes.

Les femmes, d'après vous, pourraient-elles rendre

l'usage de l'AI plus éthique ?

Une IA éthique et inclusive est pensée par les femmes, dans un domaine dominé depuis sa naissance par les hommes.

L'exemple même est ChatGPT et son éthique, Mira Murati, l'ingénieure et directrice de la technologie d'OpenAI, n'arrête pas d'insister sur la régulation et l'éthique en travaillant avec les gouvernements, les régulateurs et les organisations.

La nouvelle version GPT4 qui vient de sortir est une traduction de ces aspects.

Entretien conduit par Amel Belhadji Ali





التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

WWW.ATTIJARIBANK.COM.TN

PLUS SIMPLE
PLUS ACCESSIBLE



LA TUNISIE
QUI GAGNE



Medius annonce son intention d'acquérir la startup tunisienne Expensya

Medius, l'un des principaux fournisseurs d'automatisation des comptes fournisseurs (AP), a annoncé aujourd'hui son intention d'acquérir la société de logiciels de gestion des dépenses Expensya pour un montant non divulgué.

Fondée en Tunisie en 2014 par les anciens ingénieurs logiciels de Microsoft, Karim Jouini et Jihed Othmani, les solutions Web, mobiles et de cartes de paiement intelligentes d'Expensya automatisent la gestion des dépenses de plus de 6 000

clients avec 700 000 utilisateurs actifs dans plus de 100 pays.

Expensya aide les entreprises à donner à leurs employés les moyens de dépenser de manière autonome, de réduire les coûts, de gagner du temps et



Diaspora

Les revenus du travail cumulés ont enregistré une légère hausse de 4,7%, passant de 3,4 milliards de dinars, en juin 2022, à 3,6 milliards de dinars, actuellement, selon des données quantitatives, publiées vendredi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

En fait, les transferts de la diaspora tunisienne couvrent à hauteur de 97,7% les services de la dette extérieure cumulés, lesquels ont accusé une baisse de 9,5%, à 3,7 milliards de dinars, à la date du 20 juin 2023.

Poursuivant leur trajectoire haussière, les recettes touristiques cumulées se sont accrues de 53%, pour se situer au niveau de 2 milliards de dinars, à la date du 29 juin courant, contre 1,3 milliard de dinars, à la même date de l'année dernière.

Les statistiques de la BCT ont fait ressortir, aussi, une nette amélioration du volume global de refinancement de 49,5%, à 15,1 milliards de dinars, à la date du 23 juin courant.

Pour rappel, le volume global de refinancement est un indicateur clé pour les banques centrales. Il représente le montant total de liquidités que la banque centrale fournit aux banques commerciales dans le cadre de ses opérations de refinancement.

d'optimiser le contrôle financier au sein du Bureau du directeur financier. Son logiciel s'intègre aux principales applications ERP, notamment SAP, Oracle et Microsoft Dynamics.

Expensya a développé une solution de gestion des dépenses des employés leader en Europe, avec des fonctionnalités innovantes et une innovation basée sur l'IA

La plate-forme logicielle de Medius utilise l'intelligence artificielle pour lier et automatiser la saisie, le traitement et les paiements des factures pour les équipes AP des moyennes et grandes entreprises, les aidant à identifier automatiquement les fraudes potentielles ou les paiements en double à l'aide de la technologie de détection des anomalies afin de détecter de manière proactive les risques. L'acquisition d'Expensya et de ses puissantes capacités de gestion des dépenses des employés, basées sur l'IA et axées sur le mobile, viendra compléter les atouts de Medius dans des domaines tels que les comptes fournisseurs autonomes, les paiements, les achats, l'approvisionnement, les contrats et l'intégration des fournisseurs.

Medius et Expensya ont des atouts géographiques et produits complémentaires qui accélèrent la capacité de croissance et de vente croisée sur le marché hautement concurrentiel des applications métier. Expensya a développé une solution leader de gestion des dépenses des employés en France et cette décision permet à Medius de capitaliser sur le mandat français de facturation électronique.

Jim Lucier, PDG de Medius commente : « Expensya a développé une solution de gestion des dépenses des employés leader en Europe, avec des fonctionnalités innovantes et une innovation basée sur l'IA. Ses fondateurs, Karim et Jihed, et son équipe de direction partagent notre ambition de transformer la catégorie de la gestion des dépenses en utilisant la puissance de l'automatisation et de l'IA. Ensemble, nous pouvons offrir aux directeurs financiers des solutions qui peuvent les aider à transformer la finance tout en responsabilisant leurs équipes. Nous sommes ravis d'accueillir toute l'équipe dans la famille Medius.

Cette acquisition, l'une des plus importantes de la région MENA, intervient après une période de croissance impressionnante des revenus pour Expensya. Au cours des deux dernières années, la société a plus que

doublé ses revenus récurrents et a augmenté ses effectifs à plus de 200 employés principalement basés en Tunisie, en France et en Allemagne. La société a levé 20 millions de dollars lors d'un cycle de financement de série B en mai 2021.

L'acquisition prévue d'Expensya par Medius aidera les dirigeants financiers à obtenir une vue globale des performances de voyage et de la situation financière de leur organisation

Karim Jouini, PDG d'Expensya commente : « Les entreprises de taille moyenne et leurs directeurs financiers recherchent clairement une plateforme commune pour gérer efficacement toutes leurs dépenses. En combinant notre solution de gestion des dépenses des employés et nos cartes de paiement avec la plateforme d'automatisation des comptes fournisseurs de Medius, nous couvrons désormais l'ensemble des dépenses indirectes des entreprises et pouvons appliquer la puissance de l'IA pour aider les équipes financières à optimiser les coûts et les processus à tous les niveaux. Nous sommes impatients d'écrire le prochain

chapitre de notre histoire avec Jim et le reste de l'équipe Medius. « L'acquisition prévue d'Expensya par Medius aidera les dirigeants financiers à obtenir une vue globale des performances de voyage et de la situation financière de leur organisation en permettant aux données des activités de voyage et de dépenses de circuler entre les fonctions financières concernées », a déclaré Kevin Permenter, directeur de recherche pour les applications financières chez IDC. « Les entreprises qui cherchent à prospérer dans la période post-pandémique auront besoin d'outils logiciels avancés comme ceux-ci pour faire face aux nouveaux aspects des voyages d'affaires. »

À propos de Medius

Medius relie la saisie, le traitement et le paiement des factures pour remplacer les soucis et les interrogations liés à la gestion des comptes fournisseurs avec calme et confiance. Medius va bien au-delà de l'automatisation de base en utilisant l'intelligence artificielle pour faire la plupart du travail - ainsi les factures sont confirmées, codées et payées ; Les équipes AP peuvent rentrer chez elles et se reposer tranquillement ; et les entreprises peuvent se fier à leurs budgets et prévisions. Medius compte plus de 4 000 clients dans 102 pays

et traite 180 milliards de dollars de dépenses annuelles via son système.

À propos d'Expensya

Expensya élimine les tracas administratifs liés au traitement des dépenses initiées par les employés. Il aide les entreprises à donner à leurs employés les moyens de dépenser de manière indépendante tout en maintenant le contrôle budgétaire. Sa solution innovante génère des avantages pour les employés, les équipes financières et les managers, permettant aux entreprises de passer du suivi rétroactif des dépenses à l'approbation préalable des budgets.

Expensya utilise l'intelligence artificielle pour éliminer la saisie manuelle des données et automatiser le traitement des dépenses. Expensya est une solution de gestion des dépenses des employés facile à adopter et à adapter qui offre un contrôle total sur les dépenses tout en améliorant le résultat net de ses clients. Avec un effectif de 200 personnes représentant 20 nationalités différentes réparties dans 4 pays, Expensya compte plus de 6 000 entreprises clientes et plus de 700 000 utilisateurs dans 100 pays.



ENNAKL Automobiles

Leader des concessionnaires automobiles en Tunisie en 2023

Ennakl Automobiles occupe la position de **leader** des concessionnaires automobiles en 2023 avec 7063 immatriculations, soit une part de marché de 12,7%.

Au-delà de l'excellente performance en termes de volume, ces résultats viennent conforter la stratégie de l'entreprise de proposer des services de mobilité adaptés à sa clientèle et de baser chacune de ses actions sous le prisme de la satisfaction client.

Marché des véhicules particuliers :

Grâce à la diversité de sa gamme de produits du groupe VW largement plébiscitée par la clientèle, Ennakl Automobiles réussit à placer ses marques commerciales dans le top 10 annuel :

- **VOLKSWAGEN** avec une part de marché de 5% grâce au lancement des nouveaux modèles Virtus & T-Cross.
- **SEAT** avec une part de marché de 4% (en hausse de 32%) grâce notamment aux performances de l'Ateca.
- **SKODA** enregistre 1700 immatriculations (+75% par rapport à 2022) et une part de

marché de 4%, grâce au lancement du nouveau modèle Kushaq et aux performances des modèles tant appréciés par les clients à savoir la Fabia et le Kamiq.

Sur le **marché premium**, la marque **AUDI** occupe la position de **leader du marché** enregistrant ainsi 507 immatriculations à fin décembre 2023.

Malgré son récent lancement, la marque **CUPRA** a eu la confiance de ses clients et performe avec 170 immatriculations (+127% par rapport à 2022) grâce notamment à l'arrivée de la nouvelle CUPRA Leon.

Sur le marché ultra premium, **PORSCHE** a enregistré 59 immatriculations à fin décembre 2023.

Marché des véhicules utilitaires :

Sur le marché des véhicules utilitaires, **VOLKSWAGEN UTILITAIRES** enregistre 793 immatriculations à fin 2023, soit une hausse de 59% et une part de marché de 6%.

Marché des poids lourds :

Renault Trucks, la marque de camions lancée fin 2022 par Ennakl Automobiles, a réalisé un

bon exercice en 2023 en enregistrant une centaine d'immatriculations vendues, **soit une part de marché de 21%**, ce qui fait d'elle la deuxième marque de camions commercialisée sur le marché tunisien.

Ennakl Automobiles reste donc incontestablement le concessionnaire de référence sur le marché tunisien, grâce à son approche distinctive s'articulant autour de trois principaux axes : diversification des produits, service après-vente de qualité ainsi que proximité et satisfaction client.

A ce titre, le service après-vente est primordial pour la stratégie de l'entreprise avec des techniciens qualifiés, un réseau développé couvrant le territoire, le respect des règles et des standards de maintenance du constructeur, le respect de l'environnement et l'image de marque du concessionnaire.

La société remercie enfin ses clients, ses employés et ses partenaires pour leur engagement constant tout au long de l'année 2023 et leur donne rendez-vous en 2024 pour encore plus de nouveautés sur le marché.



Boubaker Siala, fondateur de Bako Motors

« Après l'Arabie Saoudite, nous ouvrirons une usine à Lagos »

« Tout ce que l'esprit de l'homme peut concevoir et croire, il peut l'accomplir » disait l'écrivain américain Napoléon Hill. Boubaker Siala, fondateur de Bako Motors voit, crée et accomplit. Entrepreneur né, il a la vision, la détermination et la confiance pour transformer ses rêves en réalité. Familier du commerce et du business dans le sens le plus noble, car à 14 ans il vendait les Djebas traditionnelles

confectionnées par sa mère, oser, créer, entreprendre ne lui font pas peur : « C'est la meilleure formation que j'ai eue. Elle est plus intéressante qu'un MBA à Paris sorbonne ». Aujourd'hui, Boubaker qui aurait pu choisir de vivre en Allemagne et faire carrière dans une firme automobile sur place, ambitionne d'être l'un des plus grands constructeurs de véhicules solaires dans la région.

Comment est née Bako Motors ? Réponses dans l'entretien ci-après :

Comment vous est venue l'idée de devenir un constructeur de voitures alimentées par l'énergie photovoltaïques ?

Muni de mon bac au lycée de garçon de Sfax, je suis parti en Allemagne où j'ai poursuivi un cursus dans l'engineering automobile. Tout au long de mes études à Munich, j'ai travaillé

comme part time job dans de grandes compagnies comme Siemens et BMW où j'ai été intégré comme responsable des prix de ventes. J'ai été peiné de découvrir que le coût d'une BMW pour un acheteur en Allemagne n'a rien à voir avec celui en Tunisie, il est 10 fois plus cher. C'était choquant pour moi et ça me choque toujours. J'ai pensé, pourquoi ne pas construire des voitures à Tunis et qui plus est alimentées à l'énergie verte ? Je voulais créer un produit qui contribue à améliorer le marché automobile dans notre pays, produit par nous, pour nous.

Comment d'idée, Bako Motors est devenue une réalité ?

J'avais la volonté, l'inspiration et l'exemple. Mes précurseurs les frères Guiga, fondateurs de Wallys m'ont servi d'exemple. J'ai pensé, ils ont réussi, nous aussi, eux se spécialisent dans les voitures thermiques, et nous dans l'électrique et l'énergie propre.

Je veux créer une voiture électrique qui soit accessible à tous, quel que soit son budget

L'idée est venue du besoin. Mon fils amateur de parcours et de randonnées, s'épuisait avec sa bicyclette. Il m'a dit pourquoi

nous n'intégrons pas un moteur électrique dans ma bicyclette. Nous avons acheté un kit électrique sur le site Ali baba et nous avons réussi à faire de sa bicyclette un vélo électrique. L'idée qui couvait dans ma tête a évolué et j'ai décidé de lancer ma propre marque, il y a 2 ans. Nous avons créé le premier prototype, la première version et nous sommes en train de préparer la sortie de nouvelles versions au mois de décembre prochain.

Je crois que l'entrepreneuriat est la meilleure école de la vie

Maintenant que vous avez fondé votre startup, que vous êtes en train de concevoir des versions différentes de la marque Bako Motors, comment décririez-vous l'accueil de votre produit par le marché national ?

L'étape de la croissance de Bako Motors est extraordinaire. Nous avons travaillé sur trois axes. Il fallait d'abord valider le produit, nous sommes allés en Allemagne pour avoir la certification TÜV, (Technischer Überwachungsverein en allemand). C'est très important car plusieurs organisations indépendantes testent, inspectent et certifient les nouveaux produits, les systèmes

ou technologies afin de s'assurer qu'ils ne présentent aucun risque et peuvent être utilisés en toute sécurité. Nous avons pris avec nous la voiture et après certification, nous avons validé la ligne de production chez un constructeur.

Il faut du savoir-faire pour produire 1.000 véhicules par an. Nous avons ensuite validé le marché et pris des précommandes. Nous avons été agréablement surpris par le fait que le Tunisien aime le changement, est curieux et n'a pas de résistance aux nouveautés. Le Tunisien a dit pourquoi pas un produit électrique et qui fonctionne à l'énergie solaire, essayons-le.

Et votre produit est vendu uniquement en Tunisie ?

Lorsque nous avons réalisé que notre produit est bien accueilli en Tunisie, nous avons décidé de monter une usine en Arabie saoudite. Nous dupliquerons notre usine de Tunis en plus grand.

Les Saoudiens sont hyper intéressés et en prime nous avons été classés parmi les 20 premiers des 6800 startups lors de la compétition « Takaddom » organisée au Royaume d'Arabie. C'est pour nous un grand succès car l'Arabie Saoudite encourage les startups comme

la nôtre et les organisateurs de la compétition offrent d'importantes subventions.

Je suis fier de créer une voiture électrique qui est faite en Tunisie

Combien de levée de Fonds avez-vous effectué ?

Nous avons réussi une première

levée de fonds d'un million d'euro, la deuxième est en cours.

Pensez-vous que votre implantation en Arabie Saoudite, permettra à Bako Motors de faire un saut qualitatif et quantitatif ?

Les Saoudiens sont prêts à financer la construction de l'Usine sur place. Je suis très content du développement de Bako Motors. J'ai commencé seul, il y a 2 ans,

et maintenant, nous sommes 40 personnes. C'est extraordinaire, mes actionnaires sont des gens qui vivent à l'étranger, ils sont hyper intéressés et ne veulent pas être cités.

Après l'Arabie saoudite, ça sera le Lagos au Nigéria. Nous voulons produire local pour être près de l'acheteur.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali





BioNTech finalise l'acquisition de la start-up tunisienne InstaDeep, pour plus de 500 millions d'euros

L'acquisition vise à renforcer la position de pionnier de BioNTech dans le domaine de la découverte, de la conception et du développement de médicaments basés sur l'IA.

InstaDeep fonctionnera en tant que filiale basée à Londres de BioNTech et sera la pièce maîtresse de son portefeuille croissant d'initiatives autour de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique.

Environ 290 professionnels hautement qualifiés et un

réseau mondial de partenaires de recherche dans les domaines de l'intelligence artificielle, de l'apprentissage automatique et de la science des données basés dans les principaux pôles technologiques mondiaux.

BioNTech SE a annoncé aujourd'hui la finalisation de l'acquisition d'InstaDeep Ltd., une société technologique mondiale de premier plan dans le domaine de l'intelligence artificielle ("IA") et de l'apprentissage automatique ("ML"). L'acquisition a été annoncée le 10 janvier 2023

et fait suite à une collaboration croissante entre les deux sociétés depuis 2019 ainsi qu'à l'investissement initial en actions de BioNTech dans le cadre du tour de financement de série B d'InstaDeep en janvier 2022.

L'acquisition soutient la stratégie de BioNTech, qui vise à développer des capacités de pointe mondiales dans la découverte de médicaments basés sur l'IA et le développement d'immunothérapies et de vaccins de nouvelle génération pour traiter des maladies à fort besoin médical non satisfait.

InstaDeep fonctionnera en tant que filiale mondiale de BioNTech basée au Royaume-Uni. En plus des projets axés sur BioNTech, InstaDeep continuera à fournir ses services à des clients du monde entier dans diverses industries, notamment dans les secteurs de la technologie, du transport et de la logistique, de l'industrie et des services financiers.

La transaction ajoute environ 290 professionnels hautement qualifiés à la main-d'œuvre de BioNTech, y compris des équipes d'IA, de ML, de bio-ingénierie, de science des données et de développement de logiciels.

La contrepartie totale pour acquérir les actions InstaDeep restantes, à l'exclusion des actions déjà détenues par BioNTech, s'élève à environ 500 millions d'euros en espèces, en actions BioNTech et en paiements d'étape futurs basés sur la performance.

À propos de BioNTech

Biopharmaceutical New Technologies est une société d'immunothérapie de nouvelle génération, pionnière de nouvelles thérapies contre le cancer et d'autres maladies graves. BioNTech exploite un large éventail de plateformes informatiques de découverte et de médicaments thérapeutiques pour le développement rapide de nouveaux produits

biopharmaceutiques. Son large portefeuille de produits candidats en oncologie comprend des thérapies à base d'ARNm individualisées et prêtes à l'emploi, des lymphocytes T récepteurs antigéniques chimériques innovants, des modulateurs de point de contrôle immunitaire bispécifiques, des anticorps anticancéreux ciblés et de petites molécules.

Sur la base de son expertise approfondie dans le développement de vaccins à ARNm et de ses capacités de fabrication en interne, BioNTech et ses collaborateurs développent plusieurs candidats vaccins à ARNm pour une gamme de maladies infectieuses parallèlement à son pipeline diversifié en oncologie.

BioNTech a établi un large éventail de relations avec plusieurs collaborateurs pharmaceutiques mondiaux, notamment Duality Bio, Fosun Pharma, Genentech, membre du groupe Roche, Genevant, Genmab, OncoC4, Pfizer, Regeneron et Sanofi. Pour plus d'informations, s'il vous plaît visitez www.BioNTech.com.

À propos d'InstaDeep

InstaDeep est un leader des systèmes d'IA décisionnels dont le siège est à Londres et des bureaux à Paris, Tunis, Lagos, Dubaï, Le Cap, Berlin, Boston

et San Francisco. InstaDeep a été fondée en 2014 en Tunisie et a été nommée pendant trois années consécutives dans le classement influent AI 100 de CB Insights, qui présente les 100 sociétés privées d'intelligence artificielle les plus innovantes au monde.

Elle a également été désignée en 2022 comme l'une des 100 entreprises B2B les plus prometteuses d'Europe par le site médiatique Sifted, soutenu par le Financial Times. Avec une expertise à la fois dans la recherche sur l'intelligence artificielle et dans les déploiements commerciaux concrets, InstaDeep donne à ses partenaires un avantage concurrentiel dans un monde où l'IA est la première.

Tirant parti de son savoir-faire étendu en informatique accélérée par GPU, en apprentissage en profondeur et en apprentissage par renforcement, les produits InstaDeep, comme sa plateforme de conception de protéines DeepChain™, relever les défis les plus complexes dans une gamme d'industries. InstaDeep a également développé des collaborations avec des leaders mondiaux de l'écosystème de l'IA, tels que Nvidia et Google Cloud, et a publié des recherches conjointes avec DeepMind.

بنك الوفاق
WIFAK BANK
بنك الجميع



للمرة الثانية على التوالي

الأفضل في خدمة العملاء





Hasna Kourda et «Save your Wardrobe»

Une success story de l'innovation et de l'engagement éco-responsable

De l'imagination conjuguée à la technologie, deux mots qui illustrent l'œuvre conçue par Hasna Kourda Doghri et son mari Mehdi Doghri, fondateurs de la Startup « Save your Wardrobe » qui a gagné le premier prix à la 7ème édition du prix LVMH de l'innovation.

Mais qui est Hasna Kourda ?

Elle est née et a grandi en Tunisie où elle a fait toute sa scolarité. Le Bac français en main, elle fait une prépa de commerce à l'IHEC, suivie d'études approfondies à l'Ecole des hautes études d'Economie et de Commerce. Son cursus est sacré par un master à l'université Paris Dauphine en économie appliquée aux marchés financiers. « C'était

très intéressant pour moi parce qu'il y avait le mix entre la théorie et la pratique. C'est un mélange savant entre théories et doctrines de grands penseurs en économie et leur maniement dans les grandes entreprises françaises et internationales. Quand j'y pense, c'est de là qu'est né le concept de : Save your Wardrobe ».

Grâce aux recherches menées dans le cadre de ses études en France, Hasna Kourda a pu se familiariser avec le fonctionnement d'entreprises technologiquement avancées dans les secteurs automobiles, les réseaux téléphoniques ou ferroviaire, les réseaux sociaux et autres.

Munie de son master, elle rentre le temps d'un été en Tunisie avec pour mission une étude sur l'essentiel d'un marché. C'était à l'ère du régime Ben Ali quand les politiques économiques se dessinaient sur 5 ans.

«Le parcours d'Hasna Kourda, de Tunis à Londres, a abouti à la création de 'Save your Wardrobe'.»

Elle devait décortiquer la planification économique et présenter aux entreprises françaises un descriptif précis du climat d'affaires tunisien en axant sur les opportunités et les challenges et en analysant les nouvelles législations pour faciliter aux opérateurs français intéressés, l'implantation en Tunisie. Ceci avant de partir avec son mari à Londres. « Mon mari a eu l'opportunité de travailler à Londres, et je l'ai suivi. Nous vivions à Toulouse où le principal de l'activité économique tournait

autour de l'aéronautique. Ce n'était pas compatible avec mon background scolaire. J'ai incité mon mari à s'installer à Londres, pour créer sa propre startup. Il travaillait avec une startup qui a fait la révolution du contenu numérique dans l'industrie du transport toutes disciplines confondues ».

Tout comme lorsqu'elle s'est installée à Paris, Hasna Kourda Doghri a vécu un choc culturel à Londres. Les habitudes de consommation étaient totalement différentes de celles de sa ville natale Djerba. « A Djerba, nous sommes adeptes de la consommation des produits de manière circulaire, et nous sommes très attentifs à notre alimentation. Nous sommes aussi très économes. Le gaspillage à Paris était surprenant à plus d'un titre. Je me suis dit pourquoi ne pas implémenter grâce à la technologie de nouvelles habitudes en éduquant et en sensibilisant le consommateur, pour qu'il soit conscient de l'impact du gaspillage et des solutions qui s'offrent à lui ».

C'est ainsi que Hasna a mixé le background culturel de la Tunisienne Djerbienne avec les us et usages de la société de consommation dans les deux villes européennes où elle a vécu. « J'ai passé du temps à finaliser le business model, à comprendre comment faire du consommateur

non seulement un acquéreur du produit mais également un adhérent au et du produit ».

«À travers 'Save your Wardrobe', Hasna Kourda propose une solution technologique pour promouvoir la culture circulaire de la consommation.»

Des rendez-vous furent pris avec les marques en vogue avec pour argument principal : le marché ne tourne plus autour d'une économie linéaire qui consiste à acheter, consommer et jeter mais évolue vers une culture circulaire où rien ne se jette et tout se transforme. A force de détermination, d'argumentation et d'insistance, l'idée de la culture circulaire en matière de consommation a fait son chemin. Ce qui l'a rendue possible a été une solution technologique simple et réalisable qui porte le nom de « Save your Wardrobe ». Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va, disait Sénèque et « Save your Wardrobe » a aujourd'hui le vent en poupe. Hasna Kourda, Mehdi Doghri ont pensé, rêvé, osé et réalisé. Ils rayonnent aujourd'hui grâce à leur imagination, détermination et leur ambition.

Amel Belhadj Ali

My Easy Transfer

comment une startup tunisienne a levé 500.000 euros en moins d'un an



Mey Easy Transfer est née de la réalité du terrain. Le besoin des TRE d'effectuer des transactions financières rapides sans attente et sans frais excessifs.

Les frères Khenissi, tous les deux des professionnels de l'informatique et de la finance qui ont fait carrière dans de grandes banques internationales au Royaume Uni, en France et en Afrique, ont décidé en 2022 de répondre aux attentes de leurs compatriotes sis à l'étranger en concevant une application pour simplifier les services de transfert d'argent à leurs familles, payer des factures dans leurs pays d'origines ou couvrir les dépenses de parents proches.

En tout juste une année, l'ascension de My Easy Transfer, a été fulgurante avec une plateforme sur laquelle opère 10.000 clients.

Dans l'entretien ci-après (Vidéo) Ismail Khenissi, enfant du Sud tunisien nous raconte son histoire, une success story comme en on voit de plus en plus en Tunisie.

Amel Behadj Ali

Les TRE, ces citoyens absents devenus aujourd'hui des agents de développement économique sont devenus des acteurs importants dans l'investissement, surtout dans l'immobilier, la création des emplois à haute valeur ajoutée et l'approvisionnement de la Tunisie en devises.

Parmi, ces acteurs, les startups qui par leur esprit innovateur et leur imagination, par le courage d'entreprendre en terrain « miné », par leur capacité à internationaliser leurs services sont en train de développer l'économie numérique en Tunisie.

Elles œuvrent aussi à rétablir les liens entre la diaspora et le pays d'origine en mettant en place différents services dans le social, le technologique et le financier. C'est le cas de la startup My Easy Transfer, fondée par les frères Ismail et Jabrane Khenissi qui vient de clôturer sa première levée de fonds de 500.000 euros en Pre-Seed avec comme investisseur principal le fonds d'investissement tunisien 216 Capital. Un fonds d'investissement dont l'ambition est de rayonner dans le monde en accompagnant et soutenant les startups Africaines à fort potentiel.

Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :





Permaculture en Tunisie

Quand la Nature Inspire Zied, Slim, Ali et Radhouane

Zied, Slim, Ali et Radhouane ont choisi de quitter les sentiers battus de la culture conventionnelle pour se lancer dans la permaculture. Aussi bien à Mornag (Ben Arous), qu'à Ghomrassen (Tataouine) en passant par El Ayoun (Kasserine) et Metlaoui (Gafsa), ces jeunes et moins jeunes se battent pour concrétiser leurs rêves, mais également pour redonner vie à des terres souvent délaissées.

Dans leurs fermes respectives, ils s'adonnent à l'agroécologie, faisant fi des difficultés naturelles (sécheresse, taux de salinité élevé du sol) et obstacles administratifs

notamment les formalités et l'absence d'incitations pour ce type d'agriculture non reconnue par l'administration agricole.

Ils sèment, récoltent et fabriquent des produits de terroir, tout en réhabilitant des pratiques agricoles plus résilientes dans une Tunisie de plus en plus confrontée aux changements climatiques et à la sécheresse.

Ces férus de agroécologie assurent ainsi l'autosuffisance alimentaire à leur famille, tout en aidant voisins, cousins et autres producteurs locaux (artisans, transformateurs de produits agricoles) à avoir des sources de

revenu et à préserver leur savoir-faire.

A l'exception de Radhouane qui continue à exercer dans l'enseignement, Slim Zied et Ali ont interrompu des carrières " prometteuses " pour poursuivre leurs rêves de travail indépendant et se lancer dans la permaculture. Rencontrés à l'occasion de l'organisation d'une caravane de permaculture organisée par l'Association tunisienne de permaculture (ATP), ces aventuriers racontent à l'Agence TAP leur expériences.

Entre permaculture et récupération, Slim lance une

ferme pédagogique

C'est à Mornag, à l'est de Tunis, que Slim Marzougui choisit de retourner après des études en " business administration " aux Etats-Unis. Il retrouve la ferme familiale, de 1,2 hectare dénommée " El Berima ". L'absence de traitement chimique pendant 20 ans, dans cette ferme délaissée, a incité Slim à la reprendre en main pour la dédier à la permaculture à partir de 2012.

Ainsi, tout en laissant les arbres d'agrumes déjà en place, Slim a commencé à planter des oliviers, pimentiers, hibiscus produisant le gambo....la diversification des cultures étant le maître mot de la permaculture, alors que la monoculture laisse les plantes à la merci des parasites et des maladies ", affirme cet homme de 43 ans qui a appris les rudiments de la permaculture sur le tas tout en recourant à l'internet en cas de besoin.

Les difficultés n'y manquaient pas, mais pour Slim 43 ans " chaque difficulté le réjouit ". "C'est l'occasion pour moi de chercher et de trouver une solution, toute la journée, je ne fais que trouver des solutions ", dit-il.

Ainsi, pour le gazon, qui occupait une partie de la ferme et dont l'arrachage et la suppression définitive constitue une difficulté

de taille, il a fait intervenir une brebis. Cette dernière ainsi que l'âne de la ferme se chargent désormais à eux seuls du nettoyage d'une bonne partie de la ferme des mauvaises herbes.

Mais pour Slim "les poules demeurent les premières ouvrières de sa ferme" selon ses propos. Elles lui assurent le nettoyage du sol (insectes et autres), consomment tous les déchets alimentaires et apportent de l'Azote pour le compost.

Slim, pour qui "la permaculture constitue un style de vie ", a fait de son projet "une ferme pédagogique ". Ainsi, tout en continuant à travailler sa terre, il creuse sa mare aux canards et construit son dôme écologique. Autant de chantiers que Slim mène en faisant appel notamment à des volontaires (un Tunisien et un étranger), en leur offrant en contrepartie gîte et couvert. Une formule largement répandue dans le monde entier.

" J'ai eu auparavant recours à un ouvrier agricole, mais souvent, il me laisse tomber alors j'ai trouvé dans les volontaires, ce que je cherchais. Généralement ils se dépensent sans compter ", affirme-t-il avec satisfaction.

Outre la permaculture, Slim s'adonne à la récupération. Portes, persiennes, pneus et panneaux en tôle, vieilles

chaises et canapés et plein d'autres choses s'entassent dans plusieurs coins de la ferme en attendant que Slim leur donne une nouvelle vie et un nouvel usage.

Voilà un vieux réfrigérateur transformé en pot pour plantes, juste à côté, des panneaux en tôles servent de clôture pour le poulailler alors que de vieilles persiennes servent de décor pour la terrasse où Zied tient sa table d'hôte. Au menu, un plat peu connu dans la cuisine tunisienne, la salade de Sorgho.

A El Ayoun : Le retour aux sources garantit le salut de toute une famille

En 2019, la famille de Mnaouar Marzougui et son fils Zied vivait en ville. Mais le confinement décidé en raison de l'épidémie du Coronavirus a contraint cette famille composée de 7 membres à quitter sa maison à Kasserine ville, vers leur village d'origine "El Ayoun".

Dans ce patelin qui se trouve non loin de Thala, la famille dispose de 9 hectares et d'une petite construction rudimentaire faisant office au début de maisonnette de vacances.

Au début, le père de cette famille Mnaour Ben Abdallah Marzougui 69 ans, ne songeait qu'à sa survie. " Je voulais sauver mes

enfants (3 garçons et 2 filles) et leur offrir un cadre plus sain ", raconte-t-il à l'Agence TAP.

Pour son fils Zied, titulaire d'un doctorat en chimie biologique qui travaillait jusqu'en 2016, dans une entreprise d'aquaculture à Sfax et puis collaborait avec des laboratoires d'analyse des eaux, c'était l'occasion pour échapper à un stress insupportable et à un environnement de travail fortement exposé à la manipulation des produits chimiques. Pour Zied qui s'intéressait déjà à l'agriculture, le retour à El-Ayoun lui a offert l'opportunité de tenter autre chose.

Le confinement imposé a permis à toute la famille de se retrouver et de resserrer les rangs pour se concentrer sur leur ferme. L'Aid el-Idha s'approchant, des proches et amis du père à la retraite et subissant comme lui la crise du non-paiement des pensions de retraite a commandé leurs moutons de sacrifice à Zied, avec paiement différé.

En acceptant cette recommandation, Zied a non seulement, récupéré son dû avec retour sur investissement mais également, il a pu se tailler une réputation en ce qui concerne la qualité de la viande de son petit cheptel. Le chimiste, qui allait quitter la Tunisie pour un poste d'enseignant à l'université

de Jeddah en Arabie Saoudite en mars 2020, mais avait dû y renoncer en raison du blocage des visas et de la fermeture des frontières, a trouvé son compte dans l'agroécologie (l'équivalent d'un salaire pour lui et son jeune frère), et bien plus (un environnement sain et calme).

Zied a lancé son élevage avec environ 7 mille dinars, dont 4 mille dinars pour l'achat des têtes de bétail (chevreaux et agneaux de 3 mois) et autant pour leur alimentation.

Grâce à l'élevage des chèvres et moutons, dont le nombre varie selon les saisons et les conditions climatiques (30 brebis après la vente de 30 autres) et 250 poules contre 10 seulement et un coq au départ, ce jeune de 36 ans s'est lancé à fond dans un projet intégré qui lui permet d'utiliser le fumier pour nourrir la terre. " Mon premier souci était d'abord de refertiliser le sol ".

Il a, en même temps procédé à la plantation d'arbres pour créer l'ombre, tout en protégeant son potager du soleil de plomb même en octobre. Soutenu par sa famille, particulièrement par sa mère, qui l'aide à tenir les comptes et à transformer les produits (fromage de chèvre, gâteaux traditionnels) dans sa propre cuisine, Zied continue à développer son projet.

Il dispose de 9 hectares, dont la récolte très diversifiée (céréaliculture, oliviers, arbres fruitiers et potagers) lui permet " de nourrir sa famille en quasi-autonomie ainsi que de vendre quelques produits principalement, la viande et les œufs ".

Il loue également, des terres en friche à des voisins et à des proches et compte bien grâce aux deux réservoirs d'eau (Mejels) creusés tout près de la maison agrandie entre temps, utiliser son expérience en matière d'assainissement naturel de l'eau usée.

Cette famille projette de lancer sa table d'hôte pour offrir à leurs visiteurs la possibilité de goûter à des produits laitiers et agricoles authentiques (huile d'olive, fromages de chèvres et Bessissa déjà disponibles) sur place et bien davantage.

De l'écotourisme à l'agroécologie oasienne à Richet Enam (plume d'autruche)

Ali Sadraoui 29 ans est titulaire d'un master en informatique (système embarqué). A sa sortie de l'université, il a entamé sa carrière d'informaticien dans une entreprise privée à Sousse, mais au bout d'une année, il n'a pas supporté " le confinement du bureau ".

Habitué au grand air et à l'aventure (a fait Béja/Bizerte à pied, et fait le tour du sud-est tunisien avec un ami), Je rêvais d'être mon propre chef et je ne supportais pas les contraintes au bureau ". Faisant fi des inquiétudes de sa mère, il se lance en tant que guide touristique dans sa région où, il organisait des randonnées dans les montagnes de Thalja (Metlaoui).

Ali a été rapidement associé à un projet solidaire d'écotourisme financé par l'Agence allemande GIZ. Il a pu ainsi, entamer l'aménagement d'un centre de camping dans l'oasis de sa famille à Richet Enam, " l'oasis mère est une des plus anciennes " dans la région, selon ses habitants.

Mais son rêve ne s'est pas arrêté là, il œuvre avec l'aide de sa famille "à créer tout un écosystème interdépendant et harmonieux dans l'oasis " de 15 hectares à sa disposition et ce indépendamment de toutes les difficultés administratives (la patente et le blocage du financement).

Outre les palmiers dattiers, cette oasis comporte des abricotiers, des grenadiers et de la luzerne. Ali y possède des chèvres et des canards et propose aux visiteurs une panoplie de produits de terroir, tels que les marmelades de dattes, le beurre et des plats locaux (Metabgua).

Oued El Khil : Le Domaine Écologique de Radhouane Tiss

Contrairement à Slim, Zied et Ali, dont les exploitations étaient déjà plantées, Radhouane Tiss n'avait sur la terre héritée de ses ancêtres que deux oliviers. Ce géographe passionné d'agriculture depuis longtemps, s'adonnait au début à l'agriculture à sec (oliviers et orge) sur son terrain de 3 hectares, tout en mijotant son projet de permaculture (économie et collecte de ressources). Dès le départ je voulais quelque chose de durable, fondé sur la nature et préservant la diversité" raconte Radhouane à ses visiteurs.

En 2017, il lance son domaine "Oued El Khil" (vallée de chevaux) avec des semences paysannes résistantes à la sécheresse. Il plante 700 arbres fruitiers, et plantes fourragères et toutes sortes de fruits et légumes. Grâce au puits creusé dès le départ et des équipements d'irrigation goutte à goutte, Radhouane dispose d'assez d'eau pour ses plantes, mais essaye d'en limiter le recours, afin de développer leur résistance au climat aride de la région en recourant au paillage pour préserver l'humidité du sol.

Il a investi notamment 50 mille dinars dans la construction d'une maison d'hôtes éco-responsable et 2 dômes. Le premier est destiné à accueillir des touristes

et le deuxième très rudimentaire sert de bergerie pour ses animaux (chèvres et poulets). Radhouane met actuellement, les touches finales à un troisième dôme encore plus grand (2 chambres, salon, coin cuisine et douches). La main d'œuvre nécessaire à ce genre de construction est chère, mais il y a toujours la possibilité de faire appel à des volontaires (6 personnes) pour l'aider dans ses chantiers. Depuis le lancement de son projet, Radhouane affirme y avoir fait appel à 3 reprises.

Le domaine " Oued El Khil " propose gîtes et couverts aux touristes tunisiens et étrangers pendant 9 mois à l'exception de l'été.

Ce tourisme écologique permet à Radhouane d'écouler ses produits. Il est en "autosuffisance alimentaire " et obtient deux récoltes de pommes de terre par an, des tomates (2 variétés) et plusieurs autres fruits et plantes aromatiques. "Ses achats de l'extérieur se limitent à quelques légumes et lait pour les chevreaux" durant la période de sevrage.

Pour son Frère Abderrazek, ce qu'a fait Radouane dans son domaine " Oued El Khil " (la vallée des chevaux) est " titanesque ". Alors que pour Radhouane , il suffit de faire preuve de persévérance et de souffle.



 **ATB PAY**

Retirez votre argent
بتاليفونك تقضي شورك

Download on the
App Store

EXPLORE IT ON
AppGallery

GET IT ON
Google Play


ATB



Trois chercheurs tunisiens à la pointe de l'exploration de l'espace à la NASA

Leurs lumières sondent l'univers et la matière. Trois chevaliers de l'exploration de l'espace restent, volontiers, sur orbite de la diaspora tunisienne via Reconnectt.

Ils sont trois chercheurs tunisiens à se retrouver, de manière fortuite, à travailler à la NASA. Pour seul bagage, ils avaient leurs diplômes avec un tronc commun réalisé en Tunisie. Et ! Une prédisposition à s'acclimater à l'état d'esprit qui commande l'ascension par le mérite personnel. Ils ont eu raison de tous les obstacles, de langue et de distance.

L'intelligence de l'action et le génie du travail collectif leur servaient de boussole. Et ce dans une mêlée ouverte à toutes les nationalités. A la force du poignet, tous trois, se sont retrouvés "Team leaders" de projets avancés. Leur quotidien est des plus exaltants. Tous les jours ils participent à la plus fantastique des aventures humaines : l'exploration de l'espace. Ils ont adhéré au mental des pionniers. Et, chaque jour que Dieu fait, configurent de nouvelles frontières à la découverte scientifique.

Ils ont accepté de parler des péripéties de leur parcours

lors d'un webinaire organisé conjointement par Reconnectt, une association "diasporique" active et Webmanagercenter.

Dr. Lobna Karoui, experte en Intelligence artificielle et animatrice de podcasts en technologie, ainsi que Ali Driss, éditorialiste chez Webmanagercenter, ont modéré le webinaire. Ils ont constaté que Ines Fenni, Ahmed Mahjoub et Mohamed Abid, quand bien même sont absorbés par des soucis hors le globe, n'en ont pas moins gardé les pieds sur terre. Et un attachement indéfectible à la Tunisie, ce qui ne contraste

pas avec leur immersion totale dans leur milieu d'accueil.

Tenter l'aventure

Ines Fenni, Ahmed Mahjoub et Mohamed Abid, cités dans l'ordre du genre, sont allés jusqu'au bout du cursus universitaire. Tous trois sont docteurs d'Etat, tous trois n'ont pas hésité à s'attaquer à des problématiques de recherches, complexes. Tous trois ont eu à affronter les obstacles que l'on imagine et qui se rapportent à la langue, aux origines, aux conditions scolaires. Tous trois ont séduit par leur audace et leur irruption dans des milieux bien protégés. Ils ont forcé l'accès par la pertinence de leurs recherches. Et, la force de leur caractère. "Ils en voulaient" et c'est bien ce qui a motivé leurs encadreurs. Ces derniers n'ont pas hésité à leur donner leur chance.

Ines Fenni ne disposait que d'un délai de deux mois pour rédiger un rapport scientifique afin d'obtenir une affectation post-doctorale aux USA. Et elle était au rendez-vous.

Ahmed Mahjoub s'attaquait en solo, à mains nues, à une thèse sur les structures moléculaires aussi spectaculaire que celle de Dimiri Mendeleïev, célèbre chimiste russe à l'origine du tableau des matières. Et, ce pari téméraire fut validé et l'affectation post-doctorale fut arrachée de

main de maître.

Et last but not least, Mohamed Abid a penché pour l'intelligence artificielle. Cette science est encore naissante et les pays les plus avancés n'ont pas encore construit leurs repères dans ce domaine certes prometteur mais encore en plein balbutiements. Il a su trouver les mots et les idées pour faire agréger des connaissances informatiques différentes et variées et les utiliser pour une meilleure maîtrise de la discipline.

Tous trois ont tenté l'impossible et sont parvenus à le dompter. Cependant, le hasard qui favorise les esprits préparés leur a procuré aux uns et aux autres des circonstances clémentes qui pour obtenir une bourse, qui pour avoir l'oreille d'un directeur de recherches attentif et ouvert d'esprit.

Tous trois n'ont pas manqué de s'illustrer et de confirmer qu'ils sont à la hauteur de leurs challenges. Tous trois ont rejoint les centres universitaires américains connectés avec la NASA, notamment à UCLA (Campus de Stanford) enfin toujours en Californie. Une fois au sein du système, restait la propulsion sur orbite, et ce n'est pas une opération banale de parachutage. Il faut que l'arrimage soit bien pensé, réalisé et réussi.

Le "pitching" scientifique et financier

Une fois reconnus et leurs travaux validés, nos trois chercheurs devaient par leur propre initiative se frayer un chemin pour leur avenir. Dans le monde anglo-saxon, les chercheurs ne sont pas assistés. Il leur appartient de se prendre en mains. Et la compétition est ouverte à tous, sans distinction et quasiment sans discrimination.

Tous trois ont su mettre sur plan leurs projets et leur trouver les financements adéquats. Mohamed Abid soutient que c'est à la fois dur et aisé. Les fondations qui financent existent bel et bien, encore faut-il pouvoir les persuader du bien-fondé de la recherche à entreprendre. L'affaire n'est pas qu'une question de psychologie.

Le tout n'est pas de pouvoir réussir le numéro de la présentation et de ficeler vite fait l'exercice du pitching, rappelle-t-il. Il faut disposer de suffisamment d'éléments pour persuader des mécènes que le programme de recherche ainsi concocté peut marquer une avance scientifique. Et qu'il s'inscrit bien dans la démarche de la NASA. Une fois l'affaire conclue, les fonds ne manqueront pas sous réserve de la juste affectation.



Recettes touristiques

Les recettes touristiques cumulées ont atteint les 6 milliards de dinars, à la date du 10 octobre 2023, en hausse de 41,5%, en comparaison avec la même période de l'année dernière, d'après des indicateurs publiés, vendredi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les revenus du travail ont, à leur tour, enregistré une hausse moins importante de près de 5%, pour se situer au niveau de 5,9 milliards de dinars, contre 5,6 milliards de dinars, un an auparavant.

A la faveur de l'amélioration des recettes touristiques et des revenus du travail, la BCT a fait état, d'une amélioration des avoirs nets en devises, lesquels ont dépassé les 27 milliards de dinars, l'équivalent de 121 jours d'importation, à la date du 12 octobre 2023, contre 23,6 milliards de dinars (108 jours d'importation), à la même date de l'année 2022.

Pour ce qui est des services de la dette extérieure cumulés, ils ont connu un accroissement de 20,4%, avoisinant, actuellement, les 8 milliards de dinars.

Et par hasard ou nécessité mais par un heureux concours de circonstance, tous trois convergent vers le JPL (Jet Propulsion Laboratory) au sein de la NASA et tous trois ont collaboré à la mission Titan V sur la planète Mars.

Atteindre le graal

Pour Ines Fenni, le sujet majeur est de tenter de percer à partir de données tirées de l'espace le mystère de la dynamique active des océans. Qu'est-ce qui peut bien commander la cinétique des profondeurs et contribuer à faire des océans un univers vivant et qui participe de la vie sur terre.

Ahmed Mahjoub s'attache à expliquer la mobilité des comètes. Vous excuserez du peu car cela passe par la découverte de la structure moléculaire des roches qui les composent. Et le rôle crucial de Mohamed Abid fait surface à ce stade. C'est lui qui conçoit, réalise et envoie dans l'espace les engins qui doivent se mouvoir dans les coins de l'univers. Ainsi en est-il du robot mobile "Perseverance" et de l'hélicoptère "Ingenuity" qui ont meublé l'expédition sur la planète rouge "Mars" et qui ont fait les prospections géologiques requises. Et c'est lui qui les téléguide pour les orienter afin de ramener les échantillons qui doivent servir d'objets d'étude. Et quand ils évoquent leur travail

nos trois interlocuteurs le font avec une aisance totale ce qui traduit le bonheur de leur succès et de leur réussite.

Le mal du pays

Comment perçoivent-ils la Tunisie de là où ils sont ? Comme un point lumineux à partir de l'espace, dit Ines Fanni, cette diplômée de l'IPEST. Mais également comme un spécimen féministe car la Tunisie est le deuxième pays au monde à former une majorité de femmes ingénieurs ! Comme un propulseur de haute performance, soutient Mohamed Abid. Tel une comète en devenir dit Ahmed Mahjoub. Tel un laboratoire lequel en dépit d'un manque de moyens demeure capable de générer des pépites prometteuses, dit Mohamed Abid. Tous trois ont cru en leur bonne étoile.

Et, Mohamed Abid d'ajouter qu'il faut non seulement croire en soi mais également le faire partager par l'entourage. Et c'est à ce prix qu'on arrache le Lead. Tous entretiennent l'amour de la Tunisie et font des allers retours réguliers. Et tous tendent la main aux centres universitaires tunisiens pour demeurer aux plus près des jeunes universitaires. Tous sont à l'écoute de leurs aspirations et leur apportent ce qu'il faut de conseils en accompagnement.

Ali ABDESSALEM

RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with





Instadeep

De la planète Tatooine à la mise sur orbite mondial de l'IA made in Tunisia

« Je suis quelqu'un de motivé, j'aime bien relever les défis et rendre l'impossible possible. Cette acquisition est la plus importante de l'histoire de l'IA (Intelligence artificielle) au monde et en Afrique. Smart Tunisia a été un grand succès et a changé la donne dans notre pays. Nous ambitionnons d'en faire un leader en deep-tech ».

La déclaration est de Karim

Beguir, co-fondateur de la start-up Instadeep, spécialisée dans l'intelligence artificielle, lors de l'hommage qui lui a été rendu ainsi qu'à Zohra, cofondatrice, par Najla Bouden, cheffe du gouvernement au Palais du gouvernement à La Kasbah.

Pour Karim, 2 mesures : la première pourquoi nos jeunes partent à l'étranger, il y a la vocation, la foi, et la conviction.

Un système de détection des variantes de la Covid-19.

Réagissant au discours de Najla Bouden, qui a annoncé que son gouvernement planchait sur la révision du « Startup Act 1 », son cadre juridique et la mise en place du « Startup Act 2 », dans les délais les plus proches, Karim a appelé à offrir aux experts en intelligence artificielle, hautes technologies et aux élites, les

moyens de déployer leurs talents en Tunisie. « Nous pouvons drainer les meilleurs dans nombre de disciplines scientifiques et technologiques extrêmement pointues et avancées.

Il s'agit de les embaucher pour développer et former les compétences en Tunisie, explique M. Beguir. Les éléments de base pour y parvenir sont déjà là, avec l'exemple d'Instadeep, mais aussi, comme nous l'avons vu l'été dernier, la double organisation menée par l'équipe de Zohra Slim et des volontaires venus d'écoles d'ingénieurs dont SUP'COM, de deux événements internationaux: Deep Learning Indaba qui a connecté les jeunes talents du pays aux 400 meilleurs chercheurs en IA du continent, et AI Hack Tunisia qui a réuni plus de 1 000 jeunes venus de 25 pays africains et arabes ».

Des richesses exponentielles peuvent être créées en Tunisie qui est dotée d'un grand potentiel humain.

Zohra Slim a pour sa part appelé les pouvoirs publics à plus de souplesse dans la mise à contribution des ressources en devises pour rémunérer les experts internationaux ou les expats. « Nous appelons à une plus grande libéralisation du code des changes. Pourquoi ne pas autoriser une entreprises qui importe des fonds en devises à

payer une partie de ses employés en devises ?. Une mesure qui pourrait faciliter l'embauche des meilleurs talents dans notre domaine ».

La réponse a été donnée illico presto par Marouane El Abassi, gouverneur de la BCT, qui a assuré que cette mesure figure dans le nouveau code de Change qui sera incessamment approuvé par le gouvernement.

Cet évènement exceptionnel consacre le formidable dynamisme et potentiel de l'écosystème technologique tunisien. Instadeep, parti de Tataouine (planète Tataouine dans Star Wars) avec très peu de moyens, une grande motivation et beaucoup de déterminations, a été édifiée étape par étape, à force de travail, persévérance et passion, et avec aussi le soutien des structures locales, précise Karim Beguir.

Il rappelle le rôle du CEPEX qui a soutenu la jeune start-up et a facilité sa participation au MWC à Barcelone en 2017, ce qui a permis à ses initiateurs de s'affirmer sur la scène internationale et de rencontrer des géants mondiaux dont ceux de la Silicon Valley. Ils y ont abordé Mark Zuckerberg et d'autres grosses pointures des hautes technologies.

Afric-Invest Group, leader panafricain et international,

est l'un des acteurs du succès d'Instadeep. « Grâce au soutien et leadership visionnaire de Khaled Ben Jilani et des fondateurs, nous avons pu boucler une levée de fonds de 8 millions USD, un montant alors record pour une startup tunisienne. Ce qui nous a permis d'accélérer notre développement en Europe et en Afrique et de devenir une des startups les plus innovantes au monde dans le domaine de l'Intelligence Artificielle ».

Prochain objectif des fondateurs d'Instadeep : faire de la Tunisie le hub des deep tech et IA, en Afrique et dans le monde arabe. « Nous allons continuer à prendre des initiatives pour soutenir l'écosystème, recruter et développer les équipes à Tunis et dans le monde, accompagner les jeunes startuppeurs pour la réalisation de leurs projets ».

La mise en orbite d'Instadeep et de la Tunisie a commencé à Tataouine où a été tourné le film de sciences fiction "Star War". C'est peut-être prémonitoire mais affirme Karim Beguir, l'intelligence artificielle est la plus grande révolution de tous les temps, elle avance à une vitesse hallucinante, et la Tunisie peut en tirer un profit extraordinaire à condition de mettre en place un écosystème encourageant.

A.B.A

w/m/c

HORS-SÉRIE

Tunisiens

Résidents à l'Étranger





Lois de Finances 2024

Arrêt sur « Mesures »

Qui peut douter de l'importance de la stabilité de la législation pour les investisseurs ? Un cadre légal qu'on ne change pas au quart de tour rassure l'investisseur, lui donne de la visibilité sur le court et le moyen terme et lui permet de prendre les meilleures décisions pour sécuriser son investissement. La loi des finances 2024 qui vient d'être promulguée en Tunisie a eu le mérite de ne pas avoir remis en cause les

mesures stipulées par celle de 2023, ce qui selon les observateurs est de nature à tranquilliser l'entreprise et les investisseurs potentiels.

La Loi des Finances 2024 a été dans la continuité. Il y a eu de nouvelles mesures dont certaines avantageuses et encourageantes pour les acteurs économiques et les citoyens et d'autres dont les effets pourraient être contraires à ceux attendus par aussi bien l'exécutif que le législatif.

Prenons-les, une à une

L'amnistie fiscale arrive deux ans après celle qui l'a précédé et prévoit les mêmes mesures en comptant cette année les vignettes et en ôtant les droits de douanes. L'amnistie fiscale est devenue en Tunisie, une tradition alors qu'elle tire sa pertinence de son caractère exceptionnel comme après la pandémie Covid19. A ce jour, en Tunisie, il y'a des souscripteurs au calendrier de paiement



précédent qui n'ont pas encore honoré tous leurs engagements. C'est comme si c'était l'amnistie de l'amnistie (sic).

L'amnistie décrétée aujourd'hui pourrait engranger plus de flux d'argent mais dans un processus d'anticipation. Que ferons nous en 2025 et 2026 après avoir épuisé tous les recours fiscaux ?

Pire que tout, les amnisties, à tout va, encouragent les déserteurs du fisc et pénalisent les entreprises et citoyens disciplinés qui ont respecté lois et délais d'où l'importance de les réintégrer dans la logique de l'exception.

“La stabilité de la législation est un facteur important pour attirer les investisseurs”, a déclaré un expert financier.

L'article 15 portant création du fonds national pour la réforme du système éducatif sera financé par 0,5% prélevés sur les bénéfices des établissements de l'enseignement privé, 0,25% sur les bénéfices des sociétés pétrolières, les banques, les compagnies d'assurances, les grandes surfaces et les pharmacies.

Outre le fait que tous les

prélèvements pris sur les établissements, firmes et entreprises précitées se répercuteront sur le consommateur final qui verra ses charges augmenter et pourraient être un facteur aggravant l'inflation, la question qui se pose est : s'il est logique de taxer les établissements de l'enseignement privé, pourquoi inclure les pharmacies et les sociétés pétrolières dans la réforme de l'éducation. Les médicaments ne sont pas un luxe et les rendre encore plus chers pénalise le consommateur final tout comme il est plus logique de taxer les compagnies pétrolières pour le financement d'un fonds de préservation de l'environnement.

Dans un tout autre registre, nous pouvons citer les redevances sur les dérivés du lait qui seront appliqués à partir du mois de janvier 2024. Il s'agit de +1,500 millimes sur le kg de ricotta et +2,000 dinars sur le kg de la crème fraîche et autres dérivés ce qui aura pour conséquence l'augmentation des prix des pâtisseries. Cette mesure œuvrera-t-elle pour plus de disponibilité des produits laitiers sur le marché ? Attendons voir.

Pour la taxe carbone, l'augmentation variera de 5 à 10 millimes suivant la qualité et la catégorie du carburant.

120 milliards de dinars

L'encours de la dette publique a atteint 119,8 milliards de dinars, à fin juin 2023, dont les dettes extérieures représentent 57,1% (68,3 milliards de dinars), alors que les dettes intérieures représentent 42,9% (soit 51,4 milliards de dinars), d'après des données publiées récemment, par le ministère de Finances.

La dette extérieure est contractée principalement, dans le cadre d'accords de coopération multilatérale (60,3%), et à un niveau moins important auprès du marché financier (20,6%) et via des accords de coopération bilatérale (18,4%).

A préciser que 59,7% de ces emprunts ont été octroyés en euro, 25,7% en dollar, et 7,8% en yen. En ce qui concerne le service de la dette publique, il a régressé de 6%, passant de 8 milliards de dinars à fin juin 2022, à 7,5 milliards de dinars, en juin 2023.

Cette baisse est expliquée par la diminution à la fois des dettes extérieures et des dettes intérieures, respectivement de -7,1%, (à 2,7 milliards de dinars) et de -5,4% (à 4,7 milliards de dinars).

Le budget alloué au remboursement du principal de la dette a baissé de 12,2%, en comparaison avec la même période de l'année dernière, pour se situer au niveau de 5,1 milliards de dinars, à fin juin 2023.

Quelques points positifs sur le plan socio-économique

La nouvelle loi des Finances a aussi pris des mesures avantageuses et positives pour l'économie nationale. Nous pouvons citer l'article 44 instaurant la taxation de 1.200 produits turcs à hauteur de 75% à l'entrée en lieu et place de la totale exonération douanière (0%). La liste des produits en question n'a pas encore été définie et nous ne savons pas si des mesures d'accompagnement ont été prises pour encourager la production nationale et remplacer les produits turcs et éviter que le made in China, ne remplace pas rapidement le made in Turkey.

«Il est important de suivre l'application de la loi des finances 2024 pour en évaluer la pertinence», a déclaré un député.

Décision a également été prise pour le report de l'application de la TVA de 19% sur le secteur immobilier à 2025 pour lui permettre de s'y préparer. Mais ... Une année, est-ce suffisant pour aider au redressement et à la relance du secteur ?

Des encouragements ont été aussi consacrés aux jeunes opérateurs qui pourraient créer de

nouvelles entreprises exonérées pendant 4 ans des impôts directs. L'article 19 porte création d'une ligne de financement de 20 MD au profit des catégories vulnérables et permet l'octroi de prêts sans intérêt n'excédant pas 10 mille dinars pour financer de petits projets.

L'article 22 stipule l'exemption des droits de douane sur les produits alimentaires des personnes qui souffrent d'une allergie au gluten de blé et l'article 23 permet la réduction des taxes sur les bus et les véhicules de 8 ou 9 places acquis par les associations actives dans l'accompagnement des personnes sans soutien familial, ce qui représente une décision importante pour une population souffrant d'une grande précarité.

La Loi des Finances 2024, n'a rien de révolutionnaire mais elle a eu le mérite de consacrer des mesures au profit de catégories socioprofessionnelles particulièrement vulnérables et aussi d'encourager les nouvelles économies vertes et circulaires en leur donnant plus de moyens. *Sa pertinence, si pertinence il y a, se verra à son application sur terrain. L'efficacité économique étant tributaire des politiques adoptées pour les résultats attendus et souhaités.*

Amel Belhadj Ali



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la
plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



L'endettement intérieur

un défi pour les liquidités des banques en Tunisie?

L'exposition des banques au risque souverain s'est accrue pour s'élever à 20,7% du total actif en 2022, contre 19,2% une année auparavant, révèle la Banque Centrale de Tunisie (BCT) dans son rapport annuel sur la supervision bancaire pour l'exercice 2022 publié vendredi.

Cette exposition concerne surtout les banques publiques avec une enveloppe de 18,9 milliards de dinars, soit 33% du total des actifs de ces banques.

«La santé des banques révèle souvent les enjeux financiers d'une nation.»

Selon la BCT, l'exposition des banques au risque souverain s'explique notamment par l'accroissement de l'endettement des entreprises publiques et le financement du déficit budgétaire

par un recours au financement sur le marché intérieur.

En effet, l'Etat a levé sur le marché local 19 milliards de dinars sous forme de bons du Trésor et d'emprunt obligataire national. Par conséquent, le recours au refinancement de la BCT s'est intensifié pour atteindre près de 15 milliards de dinars à fin 2022 contre 10 milliards de dinars une année auparavant, soit une progression de 48%.

D'après la BCT, l'intensification du recours du Trésor à l'endettement intérieur dans un contexte marqué par des difficultés de mobilisation des ressources extérieures a entraîné une hausse des pressions sur la liquidité bancaire.

«L'augmentation de l'exposition des banques témoigne des défis financiers nationaux.»

«La croissance des dépôts : un baromètre crucial pour la robustesse financière.»

Par ailleurs, la part du refinancement de la BCT dans le total des ressources des banques a augmenté de 5,6% à fin 2021 à 6,8% à fin 2022, en relation avec l'accroissement des besoins de financement de l'Etat et des entreprises publiques qui représentent 20,7% du total actifs du secteur bancaire.

Les pressions sur la liquidité ont été atténuées par les efforts du secteur bancaire en matière de collecte des dépôts en dinars avec une croissance à hauteur de 10,1% et ce, tirant notamment profit du relèvement du taux de rémunération de l'épargne à 6,25% en 2022.



Tunisie

Le crowdfunding, future importante source de financement pour les PME ?

Le crowdfunding ou financement participatif, une réponse aujourd'hui à l'insuffisance des financements pour les projets de création ou de reprise et de développement d'activités sur les marchés traditionnels, existe en Tunisie par la loi depuis le 18 août 2020. Ses textes d'application ont été promulgués en 2022, mais à ce jour, l'activité n'a pas encore démarré.

Mehdi Ben Mustapha, chef du département de la communication et de l'éducation financière au CMF (Conseil du marché financier), a annoncé lors de la toute récente rencontre organisée par la Chambre franco-tunisienne de commerce et d'industrie (CFTCI) que la BCT s'est engagée à achever les

travaux pour l'opérationnalisation du crowdfunding et son cadre réglementaire avant la fin du 1er trimestre de 2023.

Ce mode de financement, qui permet aux porteurs de projets d'entrer en contact avec des financeurs composés de business angel ou d'investisseurs qui veulent tirer profit de leurs mises, pourrait devenir «dans un futur proche, la source principale de financement des petites entreprises», assure Duncan L. Niederauer (ancien président de la Bourse de New York), cité par Mehdi Ben Mustapha.

«Le crowdfunding revêt une grande importance car ce financement participatif pallie le coût et la rareté des financements classiques... Depuis quelques temps, l'argent ne coule pas

à flots dans notre système bancaire, et même s'il existe, son coût est devenu, à la faveur des révisions successives du taux du marché monétaire, rare et onéreux», a relevé Khalil Chaibi, président de la CFTCI.

Le crowdfunding est un choix stratégique pour les entreprises. Il leur donne un avantage compétitif et leur permet, via des instruments financiers sécurisés, de lever des fonds sans garanties personnelles, et permet aux porteurs de projets de tester une idée à grande échelle et d'obtenir des éléments d'étude de marché, tout en profitant d'une communication intéressante auprès du réseau, ajoute M. Chaibi.

La loi sur le crowdfunding en Tunisie a été la riposte à une

croissance économique faible et la réponse à la naissance d'une génération de jeunes promoteurs porteurs de grandes idées et ne disposant pas de moyens financiers et encore moins de garanties réelles à offrir aux banques.

Elle encourage également une croissance économique inclusive et durable qui tient compte des attentes des populations. Au Start Up Act I, succède la loi sur le crowdfunding et le Startup Act II qui sera prochainement annoncé pour un environnement favorable à l'entrepreneuriat et un écosystème propice à la réalisation de projets audacieux et innovants, sachant que la collecte des Fonds pour l'investissement se fait en utilisant Internet et les réseaux sociaux.

Le crowdfunding : une source de financement pour les exclus des services financiers formels

D'après une étude menée par la Banque mondiale (BM), on estime à 96 milliards de dollars de levée de fonds en crowdfunding dans les pays émergents, la Tunisie pourrait en collecter au minimum 2,5 milliards de dinars à l'horizon de 10 ans.

Le rapport Massolution* (2015) sur le crowdfunding en ligne note qu'il existe 12 500 plateformes à travers le monde

qui mobilisent un montant global de 145 milliards de dollars américains. A ce jour, les pays en développement ont faiblement adopté le crowdfunding. Selon l'étude publiée sur Cairn Info, le rapport AfrikStart (2015) montre qu'il existait 57 plateformes de crowdfunding en Afrique mobilisant 32,3 millions de dollars américains, soit 0,1 % du montant total mobilisé par le crowdfunding à travers le monde. Le marché du crowdfunding pourrait toutefois y atteindre les 96 milliards de dollars américains par an vers 2025.

En France, l'année 2022 a été une année record pour le financement participatif avec 2,355 milliards d'euros collectés sur les plateformes, soit une hausse de +25% par rapport à l'année 2021. Depuis 2015, les chiffres ont été multipliés par 14 avec un total cumulé de plus de 7 milliards d'euros, tout modèle transactionnel confondu (don, prêt, investissement).

Les raisons évoquées pour expliquer le bond de ce type de financement est la simplicité de cet outil financier, son importante progression dans le secteur immobilier et la diversification des mécanismes de collecte.

Autant de raisons aussi valables en Tunisie pour y développer le financement participatif et réaliser une croissance

économique fiable et répondre à des défis sociaux croissants. Les plateformes de financement participatif étant intéressantes pour les investisseurs et réduisant la pression sur les banques nationales généralement frileuses et exigeant des garanties réelles.

Pour rappel, Thameur Hemdane, jeune tunisien pionnier dans le développement du crowdfunding en Afrique et fondateur de la plateforme E"quity crowdfunding Afrikwity", a lancé en 2014 une plateforme « Cofundy » de dons / récompenses. La plateforme opérant à partir de la France ne pouvait mobiliser que les diasporas tunisiennes faute de lois permettant la mobilisation des résidents tunisiens.

Résultat des courses : seule une douzaine de projets ont pu être financés. Aujourd'hui que le cadre réglementaire est presque achevé, il faut espérer que de nombreuses plateformes semblables à «Cofundy» voient le jour en Tunisie.

Dans l'attente, il va falloir bien communiquer pour réduire tout risque de voir une administration mal informée freiner le développement d'un système de financement qui offre des opportunités inédites aux jeunes pour réaliser projets et rêves.

Amel Belhadj Ali



التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

WWW.ATTIJARIBANK.COM.TN

PLUS SIMPLE
PLUS ACCESSIBLE

Réformer le système bancaire pour booster le financement des PME en Tunisie



Le secteur bancaire doit jouer pleinement son rôle dans le financement des investissements et des projets, révèle une étude sur "les problématiques du financement de l'économie" élaborée par le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES).

L'étude appelle à la nécessité d'entreprendre une transformation profonde du système bancaire tunisien afin d'accroître ses performances dans le domaine du financement de l'économie, des particuliers et des petites et moyennes entreprises (PME).

Ladite étude, qui a fait l'objet d'une journée d'étude organisée lundi, à Tunis, a proposé en outre l'activation de l'économie sociale

et solidaire (ESS) susceptible d'être un levier pour booster l'épargne et l'investissement en Tunisie.

«Le secteur bancaire tunisien doit jouer pleinement son rôle dans le financement des investissements et des projets.»

Le chargé des études au FTDES, Abdeljelil Bedoui a souligné, à cette occasion, que " le problème du financement de l'économie tunisienne est devenu dangereux étant donné que le pays souffre d'une crise financière publique complexe ".

Le conférencier a évoqué

l'aspect historique et structurel du financement de l'économie à travers l'héritage colonial, lequel a impacté négativement le taux d'épargne qualifié de "faible". Et de poursuivre que ceci est expliqué par les transferts de richesses vers l'étranger au profit des pays industrialisés.

Il a, également, évoqué que le modèle de développement adopté depuis l'indépendance, en particulier depuis les années soixante, est considéré comme " un modèle dont les capacités ne peuvent pas renforcer le volume de la richesse et préserver la richesse productive ". Ceci est justifié, selon lui, par la présence de plusieurs circuits de transfert d'argent de manière illicite et de contrebande d'argent à travers des institutions non-résidentes qui ont le droit de transférer leurs bénéfices et des services de la dette.

Bedoui a expliqué que ces facteurs ont mené à une économie qui fonctionne pour le compte d'autrui parce que tous les fondements de création

de richesse sont en train de disparaître.

L'étude a recommandé la nécessité d'améliorer les performances du système bancaire en vue de d'atteindre le niveau de certains pays dans lesquels les crédits représentent plus de 100% du PIB. Le document propose de réduire le recours à la dette extérieure via l'amélioration du rendement du secteur bancaire et l'amélioration de la petite épargne à travers la dynamisation de l'économie solidaire et sociale qui est en mesure de mobiliser des financements et d'améliorer l'épargne.

Pour Bedoui, l'amélioration des performances du système bancaire passera nécessairement par la restructuration, et ce, via la réduction du nombre des banques à l'instar du Maroc où le nombre des banques est inférieur à celui de la Tunisie, mais les prêts dépassent les 100% du PIB. Il a, par ailleurs, critiqué la faiblesse du financement bancaire des PME qui représentent 90% du tissu économique, mais obtiennent seulement 12% de ce financement.

 **«L'étude appelle à la nécessité d'entreprendre une transformation profonde du système bancaire tunisien.»**

L'étude a été élaborée par cinq économistes à savoir Abdejalil Bedoui, Zied Saadaoui, Mongi Mokadem, Mohamed Sami Nebiet et Nourel Houda Jelassi.

La première partie porte sur l'historique du problème du financement et sa relation avec les composantes du modèle de développement.

La deuxième partie de l'analyse a abordé le bilan de la contribution du système bancaire tunisien au financement de l'économie tunisienne et a insisté sur la nécessité d'une profonde transformation du système bancaire afin d'accroître ses performances dans le domaine du financement de l'économie, des particuliers et des petites et moyennes entreprises (PME).

La troisième partie a diagnostiqué la contribution du financement extérieur dans la consolidation du développement de la Tunisie en vue de l'intégration croissante de l'économie tunisienne dans l'économie mondiale, tout en soulignant sa contribution limitée.

La quatrième partie de l'étude a mis l'accent sur la nécessité de promouvoir l'épargne nationale en tant que moyen essentiel de financement des investissements et de consolidation du processus de développement en entreprenant une réforme fiscale audacieuse, en augmentant

les ressources non fiscales, en rationalisant les dépenses publiques et en développant l'épargne populaire à l'effet de réduire l'écart croissant entre le taux d'épargne dans le PIB et le taux d'investissements qui a atteint 9% en 2020.

 **«Le problème du financement de l'économie tunisienne est devenu dangereux étant donné que le pays souffre d'une crise financière publique complexe.»**

Concernant **la cinquième partie**, l'étude souligne la nécessité de développer une économie solidaire et sociale comme source supplémentaire de financement et un élément important pour enrichir le tissu économique et institutionnel tout en augmentant le rythme de la création de richesses et en renforçant la voie du développement.

La sixième partie a également abordé la question de la microfinance comme moyen d'accroître l'intégration financière des catégories des personnes exclues du circuit économique et de diffuser une culture d'initiative, de prise de risque et de lutte contre la pauvreté et la marginalisation.



La Tunisie continue à perdre une opportunité en or dans le secteur du phosphate

Un regard d'ensemble, ces derniers temps, sur les activités de la cheffe du gouvernement Nejla Bouden montre une intense activité de la première des ministres. Les conseils des ministres et les réunions ministérielles

restreintes se succèdent à un rythme infernal. Tous les dossiers chauds sont examinés ; phosphate, change, énergies vertes, transport, céréales, entreprises publiques, dessalement d'eau de mer....

Et pourtant à regarder de près, il n'y a aucun résultat concret. Tout donne l'impression que Nejla Bouden s'agite plus qu'elle ne gouverne. Elle donne l'image de quelqu'un qui fait plus des ronds dans l'eau que de prendre des mesures pouvant paver le

terrain à des actions concrètes devant rejaillir sur l'amélioration du quotidien des Tunisiens.

Des ronds dans l'eau

Les communiqués insipides qui sanctionnent ces réunions de « fonctionnaires d'autres temps » en sont une parfaite illustration. Nous sommes tentés de dire que ces réunions préparent plus le terrain pour une future équipe gouvernementale que pour servir, en urgence, la population. Des rumeurs prêtent à Kaïes Saied un projet de remaniement, du gouvernement.

Le phosphate tunisien est l'un des meilleurs au monde, mais il est mal exploité

Le problème c'est qu'il y a des dossiers qui ne peuvent pas attendre. Parmi ces dernières figures en bonne place celui du phosphate.

Dopé, depuis une année, par la flambée des prix à l'export, ce marché pourtant sûr et fort de réserves qui peuvent être exploitées, jusqu'au siècle prochain, aurait dû faire l'objet d'une attention particulière et non de cogitations sans lendemain.

Le quadruplement du prix du phosphate, une opportunité

Au regard des difficultés que rencontre le pays pour disposer des réserves de devises nécessaires pour payer les importations, les exportations de ce minerai et des produits dérivés auraient pu les atténuer.

Est-il besoin de rappeler que le prix de la tonne métrique de phosphate vient de quadrupler en trois ans, passant de 83 dollars en février 2021 à 345 dollars en mars 2023.

Plus intéressant encore, pour les analystes du secteur, cette tendance à la hausse devrait se poursuivre en raison de l'augmentation, d'ici 2024, de la consommation mondiale d'engrais phosphatés dont l'un des composants essentiels est le phosphate.

En effet, d'après les projections de l'Institut d'études géologiques des États-Unis (US Geological Survey), organisme gouvernemental américain qui se consacre aux sciences de la terre, cette consommation devrait augmenter de manière très sensible d'ici cette échéance. L'Asie et l'Amérique du Sud représenteront la majorité de cette croissance en demande de phosphate.

La situation du secteur du phosphate en Tunisie est critique. En tant que pays producteur et exportateur de phosphate, ce

trend haussier du cours de ce produit minier à l'export devrait intéresser la Tunisie et la motiver pour relancer la production. En principe !

Seulement, l'incompétence, l'irresponsabilité et l'immobilisme, trois sports favoris de nos gouvernants, n'ont pas permis au pays de tirer profit de cette opportunité.

L'avenir du phosphate tunisien est incertain

Pour Kaïes Saied : la situation ne peut pas durer

Même le Président Kaïes Saied n'a pas pu faire mieux que sa cheffe de gouvernement, et ce, en dépit d'une visite inopinée effectuée, le 13 juin 2023, à Redeyef pour s'informer de visu de la situation. Mieux, président, le 26 avril 2023, une réunion du conseil de sécurité nationale consacrée à la production de phosphate, le chef de l'Etat s'est contentée comme à l'accoutumée d'une envolée lyrique sans lendemain.

Il a déclaré à ce sujet « notre or est par terre alors que le pays souffre d'une situation financière difficile [...] Le phosphate tunisien est l'un des meilleurs au monde et il faut trouver une solution rapide à ce problème.



La situation ne peut pas durer ainsi. Ceci peut représenter une grande partie des caisses de l'État afin que nous ne soyons pas obligés d'emprunter de l'étranger et afin que l'économie tunisienne se rétablisse. Nous avons hérité de plusieurs écueils, mais il faut y mettre un terme ».

Le chef de l'Etat n'a pas dit comment on peut y parvenir. En plus clair, il n'a pas donné de recette alors qu'il dispose de tous les moyens légaux et institutionnels pour imposer l'ordre dans ce secteur et relancer la production. Connaissant bien sa tactique, il s'y prépare.

La mauvaise gouvernance de la CPG, principal talon d'Achille du secteur

Quant aux blocages qui empêchent la relance de la production du secteur, l'Observatoire Raqabah a pointé du doigt, dans une analyse publiée début juillet 2023, la mauvaise gouvernance de la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG). L'ONG accuse la direction générale de l'entreprise publique de maquiller les chiffres et de diffuser des fake news sur ses trois principales activités : extraction, production et commercialisation.

Cette thèse de manipulation des chiffres est étayée par l'expert Radhi Meddeb. Dans un entretien avec un magazine de la place, il

a révélé que «la CPG prétend avoir fait 4 millions de tonnes en 2021, mais ce qu'on ne dit pas c'est que, dans ces 4 millions de tonnes, il y a des quantités qui ont été produites depuis longtemps et qui sont stockées entre Redeif et Oum Larayes. On n'a fait que les charger dans les trains. En principe, ces quantités stockées ne doivent pas être assimilée à de la production réalisée en 2021.

Morale de l'histoire : pour l'Observatoire, « les principales causes de la situation critique à laquelle l'entreprise est confrontée sont le manque de contrôle, la mauvaise gouvernance et l'absence d'une vision claire en ce qui concerne les nominations aux postes de décision ».

En ce qui nous concerne, nous pensons que c'est tout simplement affligeant et scandaleux de voir l'exécutif faire preuve d'impuissance face à ce problème. Logiquement, un marché aussi sûr et aussi rentable comme celui des phosphates doit bénéficier, en urgence, de toutes les attentions.

Malheureusement, nous sommes dans une logique de non-sens et non de bon sens

Abou SARRA

Chèques, Virements et Paiements Mobiles

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) vient de publier les chiffres des paiements en Tunisie du premier semestre 2023.

Monétique

Le nombre de cartes bancaires a augmenté de 2,1%, par rapport aux chiffres de fin 2022, avec un total de 6,7 millions de cartes. Le total des DAB/GAB est passé à 3140, en hausse de 3,3%.

Les paiements par cartes ont augmenté de 18,1% au terme du 1er semestre 2023 en comparaison avec le 1er semestre 2022, passant de 10,3 milliards de dinars à 12,1 milliards de dinars.

La part des retraits Cash a suivi une tendance positive, avec une baisse de la part du Cash à 78% au 1er semestre 2023, contre 81% au 1er semestre 2022. La part des paiements par carte est passée de 19% à 22%.

E-Paiement et paiement de proximité

Avec 34,6 mille TPE, on enregistre une hausse de 5,3% par rapport à fin 2022. Le total des E-paiements en valeur sont passés de 380,4 MDT à 538,8 MDT, en progression de 41,6%.

Les paiements de proximité sont passés de 1,5 milliards de dinars à 2,1 milliards de dinars au premier semestre 2023.



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

L'éducation doit-elle se réinventer pour préparer les jeunes aux emplois de demain ?



un espace virtuel où les gens passent plus de temps à utiliser leurs appareils et applications électroniques pour socialiser. Cet espace virtuel nécessite une autre définition de règles, normes et politiques de l'environnement social.

Alors que les écoles continuent à préparer les jeunes aux métiers traditionnels, il y a de fortes chances que nombre de ces postes changent voire deviennent obsolètes dans 10 ans. D'après l'experte en éducation, Alexis Ringwald, CEO de LearnUp, «65% des enfants de nos jours vont avoir des métiers qui n'existent pas encore ».

Peut-on tolérer un système d'éducation périmé ? Quels sont les prémisses d'un nouveau mode d'enseignement ?

L'obsolescence des compétences

Les technologies exponentielles telles que l'intelligence artificielle, la robotique, les drones, l'impression 3D, la réalité virtuelle, les nanotechnologies,

Le système de l'enseignement est fondé sur deux composantes, à savoir l'enseignant et l'élève. A ce jour, l'enseignant a toujours su préserver son rôle d'acteur principal de transmission de la connaissance à l'élève qui doit uniquement apprendre. Ces élèves vont à l'école pour acquérir des connaissances et développer des compétences

sociales à fin d'obtenir des emplois.

Pendant des décennies, les systèmes éducatifs ont joué ce rôle dans la préparation à un ensemble défini et connu d'emplois.

Aujourd'hui, tout a changé. La pandémie Covid-19 a fait de notre environnement social

etc., impactent fortement nos entreprises, notre société et nos vies. Elles nous aident à bien des égards, mais en même temps, façonnent un nouvel avenir du travail avec des emplois qui ne sont pas encore définis ou imaginés.

En revanche, le système d'éducation reste figé ne sachant pas s'adapter ou évoluer pour préparer nos enfants à un nouvel avenir du travail, où la domination des technologies exponentielles et des plateformes sociales sera probablement la principale caractéristique.

L'OCDE mentionne, à ce propos, que l'obsolescence des compétences et le besoin d'en acquérir des nouvelles sont deux facteurs clés pour engager une réelle évolution du système d'enseignement.

L'OCDE rappelle que, en 1987, un travailleur pouvait avoir besoin d'adapter ses compétences 1 fois pendant toute une carrière comparée à un travailleur qui débute sa carrière en 2019. Ce dernier devra adapter ses compétences 8 fois le long de sa carrière avec une fréquence d'une fois tous les 5 ans.

Le World Economic Forum a partagé un chiffre inquiétant, précisant qu'à horizons 2030, 133 millions de nouveaux métiers seront créés et 800 millions

d'emplois vont être perdus pour des raisons d'automatisation. Ces chiffres nous préviennent quant au gap important entre un système d'enseignement qui continue à former pour les mêmes métiers obsolètes et le marché du travail qui se métamorphose radicalement.

Un déphasage inquiétant sur lequel prévient l'Américain **John Dewey**, philosophe et expert en éducation : « **Si nous enseignons aux élèves d'aujourd'hui comme nous enseignions à ceux d'hier, nous leur volons demain** ».

A quoi ressemble l'avenir de l'éducation ?

Différentes organisations non gouvernementales travaillent à construire des scénarios et des feuilles de route pour l'éducation de demain sans clarifier en profondeur ses orientations. Parmi ces organismes, figure l'OCDE qui a publié un rapport, « Retour vers l'avenir de l'éducation : quatre scénarios de l'OCDE pour la scolarisation ».

Le Forum économique mondial avait inscrit ce thème sur l'agenda de Davos de janvier 2021 et a publié un article expliquant l'urgence de repenser l'avenir de l'éducation.

Le leader futuriste de l'éducation, Sir Ken Robinson, a expliqué



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

les principaux problèmes du système de l'éducation publique actuel, suivi par des millions de personnes dans le monde qui ont visionné ses conférences TedX.

La quatrième révolution industrielle façonne rapidement une nouvelle façon de vivre et d'être. De nouveaux cursus scolaires devraient préparer les jeunes à s'intégrer dans le monde de demain et leur offrir les opportunités de développer des capacités cognitives flexibles.

D'un point de vue pédagogique, le système éducatif devrait concevoir de nouveaux outils et méthodologies qui renforcent la pensée critique « Critical thinking » et encouragent le développement de la réflexion.

Des compétences telles que la communication, le leadership et l'empathie sont essentielles à l'ère des technologies exponentielles. L'élève ou l'étudiant ne doit plus avoir un simple rôle d'apprenant et devra être contributeur dans la définition et l'évolution des modules à enseigner.

La culture du feedback et de la cocréation collective doit être renforcée. La promotion de l'apprentissage numérique peut prendre de nombreuses formes d'un point de vue technique, comme offrir aux étudiants et aux jeunes la possibilité d'apprendre à coder, de développer une

pensée créative et de mieux comprendre la science des données. Les organisations à but non lucratif peuvent les soutenir en adoptant ou en concevant de nouvelles méthodologies pour développer des compétences de pensée exponentielle telles que la pensée critique, la résolution de problèmes, la créativité et l'empathie.

Au 18ème siècle, l'inventeur Sidney Pressey, avait attiré l'attention sur l'importance d'adapter l'éducation au terrain : « Il doit y avoir une révolution industrielle dans l'éducation dans laquelle la science de l'éducation et l'ingéniosité de la technologie éducative s'unissent pour moderniser les procédures grossièrement inefficaces et maladroites de l'éducation conventionnelle ».

A ce jour, les investissements et les efforts en matière d'enseignement sont restés insuffisants pour inventer un réel changement adapté au futur. Le système d'éducation est certainement dépassé tant sur les méthodologies que sur les contenus et l'évolution des technologies.

Dr. Lobna Karoui, *Stratégiste en Intelligence Artificielle Appliquée pour des grands groupes internationaux*, présidente de "AI Exponential Thinker", contributrice à Forbes

PME et Financement en Tunisie

Le Forum Tunisien des droits Economiques et Sociaux (FTDES) vient de publier une étude sur « la problématique du financement de l'économie tunisienne ». Cette étude a révélé des chiffres qui font froid dans le dos. En voici l'essentiel.

Au rayon du financement des PME qui constituent 80 à 90 % du tissu économique du pays l'étude a révélé que :

60,6% des PME ne bénéficient d'aucune ligne de crédits et n'entretiennent donc aucune relation de financement avec une banque,

24,8% des PME du pays révèlent avoir demandé un crédit,

11,1% des demandes de crédits formulées sont rejetées,

24,5% des PME qui accèdent à des crédits bancaires, déclarent bénéficier d'un financement de moyen et long terme pour l'acquisition d'actifs fixes (ou immobilisation) comme des équipements, des bâtiments ou des machines.



Déficits des entreprises publiques en Tunisie

Mongi Safra jouerait-il à l'avocat du diable ?

Impressionnant Mongi Safra dans son plaidoyer sur les entreprises publiques ! A l'entendre en parler, on comprend pourquoi l'ancien président de la République, Zine El Abidine Ben Ali, l'avait choisi en tant que conseiller économique.

« Depuis que les statistiques remplacent le jugement, ce n'est partout que chiffres au gouvernement », disait l'écrivain français Roger Mondoloni.

Cette citation s'applique parfaitement au conférencier Safra qui est intervenu il y a quelques jours devant un parterre d'ingénieurs. Il a fait parler les chiffres et a, en quelque sorte, disculpé les entreprises publiques de toute responsabilité dans leur dégringolade: pas de mauvaise gouvernance, pas de mauvais choix, pas de dépenses inutiles ou d'erreurs de gestion !

«Les entreprises publiques ont été chargées par l'Etat de lourdes responsabilités, dit Mongi Safra, à savoir fournir la population en biens et services». Dans le secteur du transport, on a pu pallier la baisse des services par l'apparition de nouveaux modes de transport assurés par le secteur privé formel ou informel.

S'agissant des céréales, du café ou du thé, cela n'a pas été fait.



Pour Mongi Safra, à l'impossible nul n'est tenu, et les entreprises publiques ne sont pas autant déficitaires parce que leur gouvernance n'est pas bien assurée que parce que c'est l'Etat qui n'assure pas s'agissant d'elles !

Donc, l'Etat ne leur fournit pas assez de ressources pour qu'elles puissent rendre les services qu'on attend d'elles, qu'il s'agisse de biens alimentaires, de transport ou encore de santé.

M. Safra estime-t-il que l'Etat est défaillant vis-à-vis de toutes les entreprises publiques même celles qui ne sont pas concernées par les subventions ?

A fin 2021, les entreprises publiques doivent à l'Etat 8,3 milliards de dinars, explique M. Safra. «Ce sont surtout des dettes fiscales, soit 40% (4 milliards de dinars), puisqu'elles n'arrivent pas à payer la TVA ou les impôts. Les créances sur l'Etat sont de l'ordre de 9,9 milliards de dinars, soit 7 milliards de dinars de subvention qui n'ont pas pu être couvertes par un budget asphyxié financièrement.»

L'Etat doit à la STEG 2,6 milliards de dinars, et 2,3 milliards de dinars à l'Office des céréales. Du coup, les entreprises concernées empruntent auprès des banques.

Des taux d'intérêt faramineux!

A fin 2021, les entreprises publiques sont endettées à hauteur de 40 milliards de dinars, dont 13,5 milliards auprès de bailleurs de fonds internationaux. Cette pratique est, explique M. Safra, héritée des années 70 pendant lesquelles l'Etat a autorisé les entreprises publiques à emprunter directement sur le marché international, les prêts étant garantis par l'Etat.

Mais il n'y a pas que l'international, les entreprises publiques sont fortement endettées auprès des banques nationales. Les engagements de l'Office des céréales auprès d'une seule banque, par exemple, sont de l'ordre de 3,5 milliards de dinars.

Donc résume, M. Safra, les problèmes des entreprises publiques sont leurs déficits élevés. «Si nous considérons le total de toutes les entreprises en Tunisie, nous trouvons un RBE (résultat brut d'exploitation) total de -400 millions de dinars. Le résultat net total de toutes les entreprises est de l'ordre de -2,5 milliards de dinars. Les entreprises publiques payent en frais financier des intérêts de l'ordre de 1,45 milliard de dinars alors que le volume des salaires de toutes les entreprises publiques est de l'ordre de 3,8 milliards de dinars. On perd en intérêt la moitié du volume des salaires».

Exportations d'énergie

Le déficit de la balance commerciale énergétique a diminué, à fin septembre 2023, de 2% (en tenant compte de la redevance du gaz algérien exportée) pour se situer à 6928 MD, selon le rapport mensuel sur la Conjoncture énergétique pour le mois de septembre 2023, publié par l'Observatoire national de l'Energie et des Mines.

Les exportations des produits énergétiques ont enregistré une baisse en valeur de 33% accompagnée par une régression des importations en valeur de 13%.

L'Observatoire a souligné que les échanges commerciaux dans le secteur de l'énergie sont très sensibles à trois facteurs à savoir : les quantités échangées, le taux de change dollar/dinar (\$/DT) et les cours du Brent, qualité de référence sur laquelle sont indexés les prix du brut importé et exporté ainsi que les produits pétroliers.

En effet, au cours du mois de septembre 2023, les cours du Brent ont enregistré une hausse de 4 \$/bbl par rapport au mois de septembre 2022 et 86\$/bbl courant le mois d'août 2023. A noter que bbl est une mesure de capacité américaine valant environ 158,98 litres.

Mokhtar Laamari, universitaire au Canada et PHD en économie politique, estime que Mongi Safra a mis le doigt sur les plaies des entreprises publiques en incriminant l'Etat.

Pour lui, les entreprises publiques sont devenues des coquilles vides financées par les banques, recevant leurs revenus de l'Etat et tournant à vide. Pauvres d'elles ! Elles n'arrivent plus à investir et consomment leurs équipements sans pouvoir le renouveler. Elles sont porteuses de risque pour les banques et génératrices de pénuries systémiques.

«Qui des économistes du sérail connaît le théorème de l'impossibilité d'Arrow*?, commente Mokhtar Laamari. Mongi Safra en parle, en connaissance de cause, pour dire que les préférences de l'Etat, les préférences des entreprises publiques et les préférences des citoyens ne sont pas transitives (au sens mathématique et politique aussi). C'est l'impasse».

Ce qui manque au plaidoyer de M. Safra, c'est aussi des chiffres sur les avantages en nature accordés aux cadres et aux personnels des entreprises publiques et le prix payé par ces entreprises pour satisfaire les revendications syndicales, et pour que les PDG ne soient pas éjectés de leurs sièges via des moyens d'intimidation dont des

grèves insensées depuis 10 ans.

Le conférencier aurait dû avoir le courage de dire que sur une centaine d'entreprises publiques, il va falloir oser sacrifier quelques-unes pour dénicher les ressources nécessaires à la restructuration des entreprises publiques les plus importantes qui représentent des risques systémiques sur le pays.

Mongi Safra, lui l'économiste chevronné, aurait dû dire que pour que des entreprises publiques évoluant dans un environnement compétitif soient prospères, il faut les doter de l'autonomie financière et administrative dans la gestion de leurs affaires. Et en la matière, les exemples des banques publiques ou encore d'entreprises industrielles telles que la STIP, sont forts éloquentes.

Outre assumer le rôle de l'avocat du diable, M. Safra aurait dû tout dire sur les entreprises publiques et leurs malheurs.

Mais le lui permet-on?

Amel Belhadj Ali

**Avec la démonstration du théorème d'impossibilité, Arrow a mis en cause la capacité de l'État à répondre aux préférences des citoyens collectivement, ce qui a permis le développement de la théorie des choix publics.*



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

نجاح حرفائنا هو نجاحنا

أكثر من 900 000 حريف
نرافقوهم في رحلة نجاحهم





Retournement d'entreprise en difficulté

La clé du salut

Voilà un levier financier au secours des entreprises en difficultés. Outre leur redressement financier, il cible, le cœur de performance à savoir leur mode de gouvernance.

Les choses en sont là. Le taux de créances classées auprès des banques tunisiennes atteint 13,1%, contre une moyenne mondiale inférieure à 5%. Cela doit nous alerter. Quand les affaires tournent mal, il convient

de sauver les meubles. Le retournement est là pour une prise en mains, indiquée. Et on assure de toutes parts que le mécanisme est opérationnel sur la place de Tunis. Quelle est sa portée, quel est son impact ?

Un sujet d'intérêt national

Quand des entreprises sous performant, c'est la croissance qui trinque. De ce fait l'offre de retournement des entreprises en difficultés, devient une affaire d'intérêt national. C'est ce qui explique l'initiative conjointe de la chambre Tuniso française de commerce et d'industrie (CTFCI) de la caisse de Dépôts et de consignation (CDC) ainsi que du conseil bancaire et financier (CBF), réunis pour organiser, ce mercredi 14 juin, un séminaire sur ce thème, de grande actualité.

Le retournement est en effet un recours pour remettre en piste les entreprises en difficultés ainsi que pour épargner les banques. Le courant de pensée du retournement bénéficie d'un écho répandu dans le monde contrairement à la pensée de Joseph Schumpeter, l'économiste austro-américain, lequel plaidait pour la destruction créatrice.

Le retournement financier est un recours pour remettre en piste les entreprises en difficulté

Il faut se rendre à l'évidence, le coût d'un retournement est inférieur au coût du naufrage d'une entreprise, conviendront Amel Ben Daly, membre de la CTFCI et Laurent le Portz,

Directeur chez UI investissement, lequel intervenait de Paris, via Skype. Outre que le retournement s'accompagne d'une vision de transformation de l'entreprise ce qui lui procure un regain de mordant et par conséquent, un deuxième départ dans la vie.

Le diagnostic précoce et la transformation de la gouvernance sont essentiels pour le retournement des entreprises

Au commencement, le diagnostic

La descente aux enfers pour une entreprise ne se fait pas d'un coup. C'est, en général, un processus séquentiel. L'idéal serait de le détecter, tôt. L'ennui est que le management en place, cherchera à le dissimuler. Ensuite quand le processus s'emballe, il fera dans le déni. Évidemment le signe extérieur in fine, sera l'incapacité de remboursement de la dette.

Cependant préviennent Amel Ben Dali et Laurent le Portz, l'origine du mal peut provenir de n'importe quel niveau de la chaîne de valeur de l'entreprise. Et, cela rend indispensable le remplacement du management

en place par des gens du métier, ce qui n'est pas facile en soi car il faut trouver les compétences qui ont les qualifications adéquates.

En plus de la réalisation d'un réajustement financier par un apport en fonds propres. Et bien entendu, cela se prolonge par un plan de redressement lequel se traduit dans la majorité des cas, par un schéma de transformation de la gouvernance de l'entreprise. L'opération se concrétise par un pacte d'actionnaire étant donné que le retournement implique une intervention dans la gestion active de l'affaire. Le tout fait l'objet d'un pacte d'actionnaire lequel entr'autres éléments précise les conditions de sortie du fonds de retournement, c'est à dire la réappropriation de l'entreprise

La CDC offre un appui financier crucial pour le sauvetage des entreprises en difficulté

par ses possédants d'origine.

La CDC est là pour faire l'appoint

Les entreprises en difficultés prolifèrent et l'ampleur du phénomène est telle que le système bancaire, se trouve démuné de leviers de sauvetage. Il a bien fallu transposer sur la place de Tunis les structures dédiées. Afin d'accélérer l'opération la



CDC est montée au filet. Elle a ainsi initié le plan "ASPIRE" lequel répond aux appels des sociétés de gestion, leur apportant une assistance technique ainsi qu'une participation à leur capital à hauteur de 40 %. Avec, bien entendu la possibilité d'un effet de levier, c'est-à-dire une possibilité d'émettre des emprunts. Quand bien même la CDC n'est pas majoritaire dans les sociétés de gestion elle n'en a pas moins voix au chapitre, c'est-à-dire un droit de regard sur l'intervention de la société de gestion.

Le retournement pourrait être une alternative pour redresser les entreprises publiques sans restructuration ni privatisation

Le retour d'expérience

Jihène Ben Fadhel, DG du Fonds "INKADH", relevant du groupe MAC Private Management ainsi que Abdallah M'Hiri, DG du fonds "MOURAFEK", reconnaissent que le métier de retournement est bien lancé sur la place. Tous deux reconnaissent que le marché est porteur tant les entreprises ont été éprouvées, par les vents contraires de la crise sanitaire, puis de la guerre en Ukraine enfin de toutes les convulsions de l'économie mondiale qui n'ont pas manqué ces dernières

années.

Jihène ben fadhel, ajoutera que le contexte tunisien est encore plus exposé étant donné que les PME locales sont sous capitalisées et surendettées. Ce qui les rend plus vulnérables. De plus étant majoritairement familiales, cela complique l'idée de passer la main à un tiers extérieur. Les deux opérateurs conviendront que plus on sauvera d'entreprises et plus l'économie gagnera en stabilité et en vigueur. En effet, cela rassure les investisseurs d'où qu'ils viennent.

Quid des entreprises du secteur public ?

Quand on se penche sur le cœur du métier du retournement on trouve qu'il focalise essentiellement sur la gouvernance des entreprises. A l'évidence la gouvernance est le cœur battant d'une entreprise car au bout du compte c'est ce qui règle le système d'exploitation de cette entité. L'on ne peut s'empêcher de penser que cela pourrait bénéficier aux entreprises du secteur public. Le retournement semble répondre à la troisième voie que recherche l'État tunisien quand il souhaite remettre d'aplomb ces entités sans avoir ni à ne les restructurer ni à les privatiser. La question mérite débat.

Ali ABDESSALEM

5.626 projets

Quelque 11 499 personnes ont bénéficié des programmes d'accompagnement pour la création de petites entreprises depuis le début de l'année en cours jusqu'à la fin du mois d'octobre dernier, soit une augmentation de 10,9% par rapport à la même période de l'année précédente.

Selon les statistiques publiées ce lundi sur la page officielle du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, 2 777 entrepreneurs ont profité du mécanisme "Création d'entreprises et formation des entrepreneurs" (CEFE), tandis que 2 293 autres ont bénéficié d'une subvention d'accompagnement.

En outre, 5 626 projets ont été étudiés, soit une augmentation de 7,5% par rapport à la même période de l'année écoulée. 57% de ces projets ont bénéficié aux femmes, 40,7% aux diplômés universitaires et 6% pour l'expansion des projets.

28,3% des projets étudiés étaient liés au secteur des services, contre 12,3% pour le secteur des industries alimentaires, 8% pour le secteur du textile et de l'habillement, 7% pour le secteur du commerce, 6,05% pour le secteur de la maintenance, et 4,5% pour le secteur de la coiffure.



Ces lignes de crédit inaccessibles pour les petites entreprises

Les TPE-PME, qui constituent 80% du tissu économique de la Tunisie, souffrent, depuis une décennie, du non accès à des financements adaptés à leur capacité de remboursement, et ce en dépit de la disponibilité de lignes de crédit mises à leurs disposition par des partenaires étrangers, parfois en monnaie locale (dinar).

Ce sont pour la plupart de financements "liés" accordés à des conditions concessionnelles de 12 à 15 ans de maturité avec des délais de grâce allant jusqu'à 5 ans, et des taux fixes aux alentours de 6,5%.

Lignes de crédits cherchent désespérément preneurs

Le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), Marouane Abassi, ne rate aucune sortie en public sans communiquer là-dessus. Il

rappelle à ceux qui veulent l'entendre qu'au moins cinq lignes de crédits dédiées aux PME-TPE sont rétrocédées au secteur bancaire pour financer leurs projets.

Succinctement, il s'agit :

- d'une ligne de crédit italienne de 50 millions d'euros accordée dans le cadre du Programme d'appui au secteur privé et à l'inclusion financière dans les domaines de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire) ;

- d'une ligne de crédit espagnole de 25 millions d'euros dédiée aux opérateurs tunisiens et sociétés mixtes tuniso-espagnoles pour financer les importations des biens et services d'origine espagnole ;

- d'une ligne de crédit française de 30 millions d'euros pour

financer des biens et services d'origine française.

Il s'agit également d'un Programme de financement du commerce interarabe de 220 millions de dollars (revolving) destiné à financer des transactions commerciales. Mais aussi d'une ligne de crédit allemande (KfW/TPME II) de 140 millions d'euros destinée à financer les TPME pour la promotion de l'emploi.

Quid de la gestion de ces crédits?

La grande question qui se pose dès lors est de savoir pourquoi les PME-TPE boudent ces lignes de crédit. Des institutions multilatérales, régionales et locales ont essayé de répondre à cette question. Trois d'entre elles méritent qu'on s'y attarde.

La première est à l'actif de l'Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE). Dans une étude publiée en 2013, sur l'évaluation des lignes de crédit destinées aux PME tunisiennes, l'OCDE avait alors déploré l'inefficacité de ces crédits et recommandé «une gestion des lignes moins complexe, moins longue et plus souple en simplifiant les processus d'instruction, et la mise in fine en place d'une véritable stratégie de communication avec des moyens adaptés».

La deuxième réponse est fournie par les bailleurs de fonds, lesquels estiment que bien qu'ils soient disposés à fournir des financements adéquats aux PME-TPE tunisiennes, ils n'ont pas été capables, ces dernières années, de fournir des lignes de crédits gérées par les banques et rétrocédées aux entreprises tunisiennes.

A l'origine du problème : le risque de change. Ce risque entre l'euro et le dinar est couvert par un fonds public géré par le ministère des Finances. Seulement, la couverture de change, en raison de la dépréciation du dinar, a explosé. Même les financements en dinars fournis par la BERD par exemple ne peuvent pas être utilisés par les banques.

Conséquence : le prix du taux de couverture est aujourd'hui à un

niveau beaucoup plus élevé pour rendre les crédits des bailleurs de fonds attractifs et intéressants pour les banques, lesquelles ne peuvent pas les concéder aux PME.

Cela pour dire que le problème de la couverture de change empêche les bailleurs de fonds de jouer pleinement leur rôle de soutien aux PME-TPE.

Les PME-TPE autonomes, les dernières à en profiter

Pour ces mêmes bailleurs de fonds, l'enjeu consiste à trouver une solution à cette problématique de couverture de change et à développer, à la limite, de nouveaux instruments en la matière.

La troisième réponse a été apportée, en janvier 2023, par Abderrazek Houas, porte-parole de l'Agence nationale des petites et moyennes entreprises (ANPME). Se référant à des statistiques, il estime que les lignes de crédit disponibles ont profité plus aux grands groupes qu'aux PME-TPE autonomes.

La tactique suivie par les grandes entreprises est simple. Pour profiter des crédits, ces groupes, forts d'une logistique efficace, sont les premiers à déposer leurs dossiers au nom de leurs PME-TPE (filiales), et ce tout en respectant les conditions

imposées par les cahiers de charge et les critères d'éligibilité exigés.

Résultat : ces groupes auraient donc vampirisé la grande partie de ces lignes de crédit ne laissant que des miettes pour les véritables PME-TPE qui, affectées de plein fouet par la pandémie de Covid-19 et par la guerre russo-ukrainienne, en ont le plus besoin.

Toujours d'après Abderrazek Haouas, «seules 2% des PME et TPE autonomes ont bénéficié des lignes de crédits précitées».

Il faut reconnaître que cette pratique n'est pas nouvelle. Elle est exercée depuis longtemps avec la complicité d'une administration souvent laxiste. C'est même un sport national. L'administration ne se soucie que de la conformité aux procédures et cahiers des charges, rarement de l'efficacité de l'affectation des crédits à leurs véritables bénéficiaires.

C'est ce qui explique l'énormité des dégâts. Selon le porte-parole de l'ANPME, «environ 130.000 PME-TPE ont fait faillite, tandis que 750.000 employés se sont retrouvés au chômage».

Sans commentaire !

Abou SARRA

UBCI, 1^{ère} Banque en Tunisie Labélisée « Engagé RSE »



Sama Dubaï et la Tunisie

Quel avenir pour le mégaprojet touristique après 16 ans de stand-by ?



En stand by depuis 16 ans, le controversé dossier du mégaprojet touristique-immobilier, «la Porte de la Méditerranée », projet de smart city d'au moins 250.000 habitants que le groupe émirati Sama Dubaï s'était engagé à édifier, depuis 2007, au lac sud de Tunis, sur 1000 hectares cédés au dinar symbolique, vient d'être dépoussiéré, encore une fois.

Il a fait l'objet, le 19 mai 2023, d'un entretien entre le ministre de l'Économie et de la planification, Samir Saied et l'ambassadeur des Emirats arabes unis en Tunisie, Imen Ahmed Sallami.

Le ministre tunisien a invité les EAU « à reprendre les discussions à propos du méga projet, et ce, pour son intérêt économique et sa rentabilité pour les deux parties ».

Est-il besoin de rappeler que selon les estimations initiales, ce mégaprojet prévoyait un investissement de 25 milliards de dollars et la création de 150.000 emplois directs et indirects. C'est pourquoi avec les moult difficultés que connaît actuellement la Tunisie, la relance du projet serait une bouffée d'oxygène à même de contribuer à l'impulsion de l'investissement étranger dans le pays.

Pour mémoire, l'investisseur émirati, touché de plein fouet par la crise financière de 2008, ne s'est pas manifesté, depuis, pour dire clairement s'il veut reprendre le projet ou s'il veut l'abandonner. Confronté à un problème similaire, le Maroc a tranché, depuis 2012, et décidé d'exproprier le mégaprojet. Il s'agit du méga chantier d'aménagement de la vallée du Bouregreg à Rabat, dont la concrétisation avait été freinée par le désistement du groupe émirati Sama Dubaï.

Des propositions pour débloquer la situation

A l'opposé, dans l'affaire de Sama Dubaï en Tunisie, l'Etat tunisien a opté pour des solutions diplomatiques voire pour des solutions à l'amiable.

Durant le mandat du gouvernement Elyes Fakhfakh, le ministre de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire de l'époque, Moncef Sliti avait, constamment, plaidé pour plusieurs solutions pragmatiques. Concrètement, il

avait proposé quatre scénarios pour décadencer le dossier.

Le premier consiste à demander à Sama Dubaï à redémarrer les travaux s'il est encore intéressé par le projet et à accepter la renégociation de la convention dans le but de l'équilibrer davantage en matière de droits et obligations. L'ultime but de cette renégociation est de prendre en considération, dans cette perspective, l'intérêt national.

Le deuxième scénario prévoit un règlement à l'amiable et la résolution de tous les problèmes en suspens.

Le troisième propose la résiliation de la convention unilatéralement par la Tunisie. Cette solution n'a jamais été défendue par les différents gouvernements qui se sont succédé, jusqu'ici, depuis la conclusion de la convention en 2007.

Morale de l'histoire : l'accord conclu en 2007 avec Sama Dubaï est toujours valable et n'a pas été annulé.

Pour commencer, des projets pour donner un avant-goût

Parallèlement à ces scénarios, le gouvernement d'Elyes Fakhfakh avait proposé d'entamer la réalisation de deux composantes du mégaprojet.

La première consistait à valoriser une superficie « de 127 hectares appartenant en totalité à l'Etat, répartis en 9 titres fonciers et cernant le terrain devant abriter la Porte de la Méditerranée. Sur ce total, au moins 70 hectares sont aménageables et peuvent servir à abriter de quartiers résidentiels de standing, d'industries propres et d'équipements collectifs à forte rentabilité ».

Il s'agit d'une smart city voire d'une petite ville périphérique de la Porte de la Méditerranée de 15 000 habitants à même de créer environ 10 000 emplois. D'après Moncef Sliti « Ce projet, au regard de sa haute rentabilité, peut constituer un avant-goût de ce que sera, demain, la Porte de la Méditerranée et permettra d'assurer le passage entre le tissu urbain existant et celui projeté sur les berges du lac sud ».

La deuxième composante porte sur la reconversion du port de Tunis en port de plaisance. Ce projet date en fait de 2001, date à laquelle cet ouvrage a été intégré dans l'aménagement des berges du lac sud dans sa globalité, et particulièrement au mégaprojet La Porte de la Méditerranée de Sama Dubaï.

Avec la suspension de la convention de Sama Dubaï, la reconversion du port, devenue une composante du master plan, est totalement bloquée.

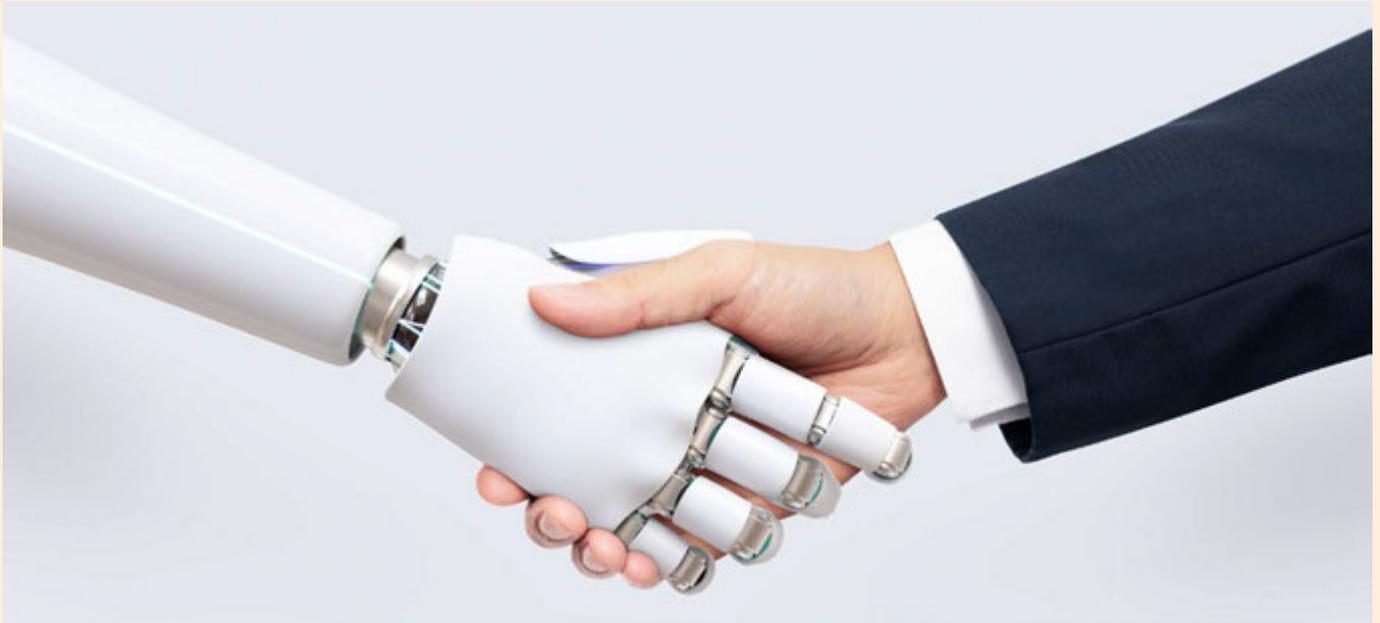
L'idée lancée au temps du gouvernement Fakhfakh était d'étudier la possibilité de l'exploiter temporairement dans le secteur de la plaisance, en attendant la mise en œuvre du projet de Sama Dubaï qui va prendre beaucoup de temps.

L'idéal serait de renégocier le contrat

Abstraction faite de ces propositions, il faut reconnaître que La porte de la méditerranée, un joyau foncier de 1000 hectares d'excellente qualité cédée au dinar symbolique et négocié au temps de Ben Ali, dans des circonstances entachées de présomptions de corruption, doit bénéficier d'un intérêt particulier de la part du gouvernement.

Objectif : déminer le contrat qui aurait été élaboré pour desservir, délibérément, les intérêts de la Tunisie et le renégocier d'autant plus que dans sa mouture actuelle, ce projet sera conçu sans les Tunisiens (architectes, bureaux d'études étrangers...) et dans une perspective élitiste qui ne permettrait pas aux Tunisiens d'y accéder, et ce compte tenu de leur faible pouvoir d'achat. Nous parlons ici d'un problème de souveraineté nationale par excellence. A bon entendeur.

Abou SARRA



«Dans 15 ans, 40% des emplois seront remplacés par l'Intelligence artificielle», alerte Dr. Lobna Karoui

Auriez-vous cru un jour avoir un assistant performant sans avoir à le payer ? Un assistant qui répond à toutes vos questions en temps réel ? Un assistant qui connaît ses limites cognitives ?

Pour info : le terme cognitif ne sera plus limité aux humains. L'assistant en question est « ChatGPT ».

ChatGPT se définit comme étant « un modèle de langage développé par OpenAI pour générer du texte en fonction du

contexte. Doté de 175 milliards de paramètres et entraîné à un corpus de millions de milliards de mots, il est capable de générer des réponses pertinentes aux questions posées et d'animer une conversation en temps réel.

En offrant un accès gratuit et facile à tous, OpenAI a su puiser dans les questions posées par le grand public et ses remarques pour élargir le spectre des questions sur lesquelles il doit répondre et recenser les critiques et les axes d'amélioration. En moins de trois mois, 100 millions d'utilisateurs y

ont accédé et se sont forgés leurs opinions quant à sa robustesse et son utilité.

ChatGPT fait partie de la famille des technologies exponentielles connues sous le nom d'« IA générative ». Ces IA ne se limitent pas à l'automatisation et l'aide à la prise de décision, mais vont jusqu'à créer du contenu de plusieurs types comme le texte, l'image, la voix.

Au vu du progrès impressionnant montré par ChatGPT et plus globalement par l'IA générative, il

est clair que plusieurs métiers en seront impactés. Nous pouvons citer l'analyste financier, l'analyste de données, le gestionnaire de ressources humaines, le conseiller clientèle dans une agence ou un centre d'appels, le traducteur, etc.

IA générative est en mesure de produire du contenu s'il s'agit de rédiger une première ébauche d'un article, générer un ensemble d'images promotionnelles pour des influenceurs, produire des traductions en temps réels pour un média ou même rédiger un livre tout en y intégrant des illustrations en un temps record.

La génération de contenus multimédia tels que la musique, les images est réalisable via le programme DALL.E2 de OpenAI ou la plateforme Midjourney. Dans ce contexte précis, les métiers qui semblent fortement impactés sont : rédacteur Web, infographiste, musicien, artiste.

A ce propos, le fondateur de Midjourney, David Holz, a précisé dans une interview pour Forbes que la plateforme a pour objectif de faciliter les premières ébauches d'une création artistique quand les besoins ne sont pas bien définis ou ont besoin de s'affiner.

Concernant le risque de non-respect des règles de copyright, il ajoute que les Meta

data permettent de clarifier les images et de s'assurer de leurs sources d'origine.

Ceci étant, à voir l'ampleur massive de création de contenus de tout genre, il est plus qu'urgent d'agir sur les règles de copyright avant que IA générative n'occupe le terrain des connaissances et des informations au point où on ne pourra plus rien maîtriser.

Dans l'univers de l'art et de la création, certains professeurs d'art et directeurs artistiques ont commencé à souligner leurs fortes inquiétudes.

85 millions d'emplois remplacés par l'IA d'ici 2025

Avant de développer la réflexion au sujet des autres métiers pouvant être impactés par IA générative, rappelons quelques chiffres au sujet de l'impact de IA sur les emplois dans les années à venir.

Kai Fu Lee, ancien exécutif de Apple et de Google et auteur du livre « I.A. La plus grande mutation de l'histoire », a prédit clairement que « **40% des emplois seront remplacés par l'Intelligence artificielle dans 15 ans** ».

Selon le rapport « **Future of Jobs** » 2020 du World Economic Forum, **l'Intelligence artificielle remplacera 85 millions**

d'emplois d'ici 2025. Dans la même source, il a été annoncé que **l'Intelligence artificielle va créer 97 millions d'emplois** sur la même période.

Ces chiffres ciblent l'IA dans sa forme analytique traditionnelle et non pas l'IA générative qui émerveille le grand public et qui voit une progression fulgurante en très peu de temps.

L'année 2023 est l'année de l'IA générative, et elle ne cessera de révolutionner l'univers créatif. Parmi les métiers impactés par cette dernière, nous avons certains métiers dans les médias comme ceux des journalistes spécialistes dans la compilation des données.

ChatGPT peut automatiser certaines tâches telles que la rédaction de rapports de base ou la compilation de données. En revanche, il est peu probable que ChatGPT ou tout autre modèle de langage, à date, puisse complètement remplacer le métier de journaliste, au vu des compétences d'analyse sémantique, de storytelling et de vérification des sources de données.

D'autres produits ont vu le jour dans la même famille des IA Génératives pour faciliter la vie des développeurs informatiques. Dans cette catégorie, on parle de Microsoft's Github avec sa version

de GPT-3 pour la génération de code appelé CoPilot.

Il existe aussi GPT-3's Codex program qui a été entraîné pour générer du code en plusieurs langages. La nouvelle version de Codex permet aussi d'identifier des bugs et corriger des anomalies de coding dans le même code généré. Elle est en mesure d'expliquer ce que fait le code pour bien le commenter.

Dans une récente expérimentation, le cabinet Deloitte a créé un projet pilote de 6 semaines incluant 55 développeurs qui ont évalué le code généré par Codex avec un niveau de précision de 65% et 20% de gain en temps de développement.

En synthèse, ces modèles de langage peuvent automatiser certaines tâches, à savoir générer du code et déboguer du code pour détecter les erreurs de code, les réparer et expliquer les corrections apportées.

L'IA générative est-elle une réelle menace ou une aide précieuse pour le développeur ? Il est clair que tout métier sera impacté tôt ou tard par l'Intelligence artificielle et qu'il est extrêmement urgent de développer des IA responsables qui respecteront la vie privée, la transparence, la sécurité de tous et éviter toute forme de discrimination et de biais. Un

sujet que nous développerons dans une prochaine publication.

En peu de temps, IA générative a su montrer une capacité impressionnante de créativité, qui sera une réelle source d'imagination pour plusieurs métiers afin de réinventer des industries qui peinent à innover. Cette technologie exponentielle est sur une courbe croissante de progrès rapide et nous incite fortement à accélérer la réflexion sur les métiers du futur. D'après l'institut de recherche mondial The Guardian, « L'analyse de 140 ans de données a montré que la technologie a créé plus d'emplois de ce qu'elle en a détruit ».

Dans un avenir proche, il est important de s'assurer que les personnes affectées par ces changements ont les compétences et les ressources nécessaires pour s'adapter et trouver de nouvelles opportunités de travail. Aujourd'hui, nous sommes à l'aube d'une ère où la technologie a pris le devant de la scène pour concevoir la nouvelle révolution numérique exponentielle.

Dr. Lobna Karoui, *AI Exponential Thinker, Stratégiste en Intelligence Artificielle pour des grands groupes internationaux*

Forbes Non profit Council Contributor



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

ياو موش نرمال

SERVICE CLIENT

PHÉNOMÉNAL

5 مرّات
على التوالي



ooredoo
طور عالمك



Migration des cadres

La cote d'alerte serait atteinte ?

Le « Brain Drain » - voire la fuite des cerveaux pour les sociologues, ou fuite du capital humain pour les économistes - est de plus en plus cité par les analystes comme un des talons d'Achille de l'économie tunisienne.

Néanmoins, la migration des cadres tunisiens (ingénieurs, médecins, universitaires et autres experts vers des pays plus hospitaliers et plus accueillants) semble atteindre un seuil critique en ce sens où leurs encadreurs, voire leurs formateurs

commencent à suivre la même voie.

A l'origine, l'absence de vision

Interpellés par les médias sur cette grave problématique, un homme politique, militant au

sein du parti libéral Afek, et un scientifique tunisiens ont essayé de donner des explications à cette délicate question. Les deux points de vue de par leur pertinence méritent qu'on s'y attarde. Ils peuvent aider à mieux comprendre le phénomène.

Il s'agit de Faouzi Abderrahman, ancien ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, et Dr Slim Ben Salah, ancien président du Conseil national de l'Ordre des médecins.

Les deux responsables s'accordent sur un point : depuis plus d'une décennie, la Tunisie n'a pas mis au point une stratégie de développement de ses ressources humaines.

D'après Faouzi Abderrahmane, qui s'exprimait dans le cadre d'un entretien accordé à un magazine de la place, « il aurait fallu évaluer nos besoins en cadres pour les cinq, dix années à venir et orienter notre dispositif en conséquence. Nous ne l'avons pas fait. C'était donc prévisible de nous trouver un jour en pénurie. On ne savait pas exactement ce qu'on voulait, on ne s'est donc pas préparé d'avance en termes de ressources humaines ».

Collant plus à son domaine, celui de la médecine, Dr Slim Ben Salah a évoqué l'absence de planification en matière d'enseignement supérieur. Il

a apostrophé, avec beaucoup d'humour, les décideurs du pays en ces termes: « Est-ce qu'il y a quelqu'un qui peut nous dire aujourd'hui combien nous avons besoin, par exemple, de neurochirurgiens, de pédiatres et de gynécologues ? ». Personne ne le sait, d'après lui.

C'est un enjeu est de taille, lorsqu'on sait que « pour avoir le nombre nécessaire de médecins nécessaires le jour "J", il faut planifier une dizaine d'années, et ce compte tenu du nombre d'années d'enseignement ».

Trois révélations effrayantes

Dans le sillage de son analyse de l'état des lieux, Dr Slim Ben Salah a fait trois révélations effrayantes. Primo, plus de 4 000 médecins ont quitté la Tunisie entre 2019 et 2021. Secundo, près de 50% de ceux qui ont terminé leur cursus universitaire et qui s'inscrivent au Conseil de l'Ordre quittent le pays. Tertio, le phénomène ne touche pas seulement les jeunes médecins à la recherche d'emploi mais aussi les anciens médecins et les chefs de service.

Conséquence : la pénurie dans certaines spécialités commence à se faire sentir dramatiquement, particulièrement dans les régions intérieures du pays. C'est le cas des anesthésistes, spécialité autour de laquelle s'articulent toutes les autres spécialités

chirurgicales.

Faouzi Abderrahmane estime qu'à l'origine de cette hémorragie, il y a ce qu'il appelle «la culture des bas salaires». Elle serait, selon ses dires, dans notre ADN économique. Et l'ancien ministre de préciser davantage sa pensée: «Les salaires en Tunisie sont les plus bas dans le bassin méditerranéen. Rien qu'au Maroc, les salaires des cadres sont trois fois supérieurs aux nôtres, et ils sont cinq fois supérieurs dans les pays de l'Europe de du Sud».

Le phénomène ne cesse de s'amplifier

Il faut reconnaître que depuis les émeutes de décembre 2010-janvier 2011, des dizaines de milliers de Tunisiens de haut niveau de qualification (scientifiques, universitaires, médecins, ingénieurs-chercheurs...) ont décidé de quitter la Tunisie pour s'installer à l'étranger.

Selon des statistiques concordantes, particulièrement celles de l'OCDE et des autorités tunisiennes, ils sont environ 100 000 à avoir migré, durant cette période, vers d'autres lieux, principalement en Europe (85%) à la recherche de meilleures conditions de vie, d'études, de travail et de rémunérations...

Les personnes qui migrent opèrent pour la plupart dans

les filières de la médecine, de l'ingénierie, de l'informatique et de l'enseignement supérieur.

Plus grave encore, depuis quelques temps, les profils ciblés ne se limitent plus aux médecins, personnel hospitalier, auxiliaires, ingénieurs, ils s'étendent également aux cadres intermédiaires (middle management) dénichés dans les entreprises et les groupes tunisiens.

Cela pour dire in fine qu'au-delà de ces chiffres, la situation est à la fois grave et alarmante. Ce dossier devrait relever de la haute sécurité de l'Etat.

Quant au gouvernement, il est appelé à réagir et à tout faire pour retenir les cadres qui opèrent encore dans le pays. Des entreprises basées en Tunisie ont réussi à garder leurs compétences, le gouvernement doit faire autant en rémunérant

mieux ses cadres et en réunissant en leur faveur de meilleures conditions de travail.

La Tunisie est un beau pays où il fait bon travailler pour peu qu'on reçoive un salaire digne et décent et qu'on soit surtout respecté.

Abou SARRA





Loi de finances 2023 - Régime d'autoentrepreneurs

Trop générale, trop complexe !

Presque 50% de travailleurs ne sont pas déclarés en Tunisie. Il y a ceux employés dans le noir et ceux travaillant pour leur propre compte, sans patente, sans registre du commerce, sans RNE et sans couverture sociale. Le décret-loi n°33 du 10 juin 2020 (JORT n°54) a donné naissance au régime de l'autoentrepreneur,

soit un régime simplifié de l'entreprise individuelle accordé à toute personne physique exerçant une activité dans le secteur industriel, agricole, commercial, des services, de l'artisanat ou des métiers et générant un chiffre d'affaires inférieur à 75 000 dinars par an.

La loi de finances 2023 a prévu nombre de dispositions qui visent selon les auteurs, la lutte contre l'économie informelle ou parallèle et la protection de catégories socioprofessionnelles fragiles qui ne bénéficient pas des services de la CNSS et de la CNAM.

Le statut d'autoentrepreneur est accordé pour une durée de quatre ans, renouvelable une fois à la demande de l'intéressé pour une période supplémentaire de trois ans. Toute personne souhaitant s'inscrire au système des autoentrepreneurs doit déposer une demande d'inscription électronique au Registre National des Autoentrepreneurs. L'autoentrepreneur disposera d'une carte dite "carte d'autoentrepreneur" recevable par voie électronique via la plateforme autoentrepreneur dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date de dépôt de la demande.

👉👉 l'opération en elle-même est géniale et c'est une excellente idée. Avant, l'idée de l'autoentrepreneuriat n'existait même pas en Tunisie. Il n'y avait pas de cadre légal pour l'autoentrepreneur.

L'autoentrepreneur bénéficie d'un régime fiscal et social particulier représenté par le paiement d'une cotisation unique à compter du 1er janvier de l'année suivante. L'inscription au Registre des Autoentrepreneurs est exonérée de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, de la taxe sur la valeur ajoutée et des droits

et des autres taxes sur le chiffre d'affaires ainsi qu'au niveau des cotisations à la sécurité sociale.

La valeur de la contribution unique est de 200 dinars annuels pour les opérateurs relevant des agglomérations communales selon les limites territoriales en vigueur avant le 1er janvier. Un montant qui passe à 100 dinars pour les autres zones.

Les autoentrepreneurs sont exemptés du paiement de la TCL (Taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel) au taux de 20% et ceci indépendamment des minimums mentionnés.

L'autoentrepreneur a droit à une carte de soins pour une validité trimestrielle, après avoir vérifié qu'il a bien payé les cotisations requises. La cotisation sociale sera prise en charge par le Fonds National pour l'Emploi et n'est pas exigée la première année à partir de la date d'inscription au registre des autoentrepreneurs.

La loi des finances 2023 encourage-t-elle l'autoentrepreneuriat ?

Pour Fayçal Derbel, expert-comptable, « l'opération en elle-même est géniale et c'est une excellente idée. Avant, l'idée de l'autoentrepreneuriat n'existait même pas en Tunisie. Il n'y avait pas de cadre légal

pour l'autoentrepreneur. Nous avons commencé à y travailler à partir de l'année 2018, le décret est sorti du temps du gouvernement d'Elyès Fakhfakh, pour être promulgué en tant que décret-loi organisant le statut de l'autoentrepreneur, et dans l'ensemble c'était un beau texte».

Mais, parce qu'il y a toujours un mais, il s'agit aujourd'hui d'évaluer la pertinence des mesures prises sur le terrain en relevant quand même que les autoentrepreneurs dont les revenus dépassent les 30 000 dinars tunisiens par an ne sont pas légion.

D'où la question : avons-nous une idée précise sur les revenus annuels des autoentrepreneurs ? Les dispositifs mis en place par la loi de finances ont fait en sorte que tout ce qui est du ressort de l'emploi et du suivi fonctionnel du régime autoentrepreneur soit du ressort du ministère de l'Emploi, et que tout ce qui se rapporte aux cotisations soit de celui du ministère des Finances chargé de verser les cotisations sociales à la CNSS.

👉👉 la cotisation prévue dans le cadre de la loi de finances est un peu élevée par rapport à la normale. De l'ordre de 14% sur les deux tiers du SMIG

Reste que le fait que l'autoentrepreneur ne peut bénéficier de ce statut que sur 7 ans n'est pas rassurant. « Je pense que par ces mesures, on a limité le champ d'action et de manœuvre de l'autoentrepreneur. L'autoentrepreneur est un statut fragile. C'est le monsieur qui prend sa moto et va entretenir le jardin de X ou réparer le climatiseur ou la chaudière de Y, etc. Il ne déclarait pas ses revenus et ne bénéficiait d'aucune couverture sociale, il n'a pas de retraite et ne peut pas bénéficier des services de santé couverts ou remboursés par la CNAM. C'est cela le plus grave. Le nombre de personnes vivant au jour le jour en Tunisie frôle le 1 million, entre menuisiers, peintres, plombiers, électriciens, ferrailleurs, homme à tout faire et ainsi de suite. Il aurait fallu une imposition symbolique pour cette catégorie socioprofessionnelle et une cotisation symbolique aux Caisses de sécurité sociale ».

L'expert-comptable estime que la cotisation prévue dans le cadre de la loi de finances est un peu élevée par rapport à la normale. De l'ordre de 14% sur les deux tiers du SMIG. Et si le SMIG est à 500 dinars, cela fait 225 dinars par trimestre. Ce qui est beaucoup. Dans la catégorie des autoentrepreneurs, il y a ceux qui peuvent atteindre des revenus de 50 ou 60 000 DT par an et ceux qui ne dépassent pas les 15 000 DT. Ce sont des

hommes payés à la journée. S'ils sont payés la journée 30 D, cela fait 750 D par mois, c'est très juste. Il aurait fallu prévoir une imposition plus clémente et plus correcte car avec les cotisations CNSS, pour ceux auxquels les revenus servent à survivre, le poids devient trop lourd.

Que faire alors ?

Maintenant le dispositif est là, on fait avec. « D'après moi, il faut inciter le maximum de gens à intégrer le régime d'autoentrepreneurs, même si beaucoup risquent de le boudier à cause des conditions de l'intégration. Des conditions qui ne sont pas aussi simples qui ne prévoient pas les impondérables tels des pandémies comme le Covid-19 ou encore les conditions climatiques et les difficultés financières que traversent les classes moyennes qui ne recourront plus automatiquement aux hommes de peine ».

Les dispositions de la loi de finances 2023 seront-elles trop générales et trop complexes pour être appliquées et adoptées ?

A voir les conditions de bénéficier du statut d'autoentrepreneur, on ne peut pas dire que c'est une sinécure.

A l'œuvre, nous connaissons la pertinence de l'artisan !

Amel Belhadj Ali



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale



La Tunisie, un pays répulsif pour les jeunes ?

Depuis une dizaine d'années, les enquêtes, études et rapports nationaux et internationaux d'ONG, de cabinets de sondage, d'organisations internationales se succèdent pour relever ce constat : en dépit de l'acte de rupture du 14 janvier 2011 avec

les dictatures et régimes autoritaires, la plupart des jeunes de Tunisie n'ont qu'un rêve, celui de quitter le pays.

Entendre par là qu'après 67 ans d'accès à l'indépendance, la Tunisie est devenue un pays répulsif pour ses jeunes qu'ils soient diplômés ou non diplômés

avec cette nuance.

Si on déroule le tapis rouge devant les ingénieurs, médecins et universitaires tunisiens confirmés, c'est loin d'être le cas pour d'autres jeunes dont des diplômés sans emploi. Ces derniers confrontés à l'impossibilité de trouver un

emploi décent dans leur pays et d'obtenir un visa pour émigrer légalement vers leur Eldorado, l'Europe, recourent hélas à l'émigration clandestine, le plus souvent dans des embarcations de fortune à leurs risques et périls.

Les rapports sont unanimes, les Tunisiens rêvent de quitter le pays

Quelques études et rapports méritent qu'on s'y attarde.

La première enquête sur les migrations est une enquête nationale. Elle a été réalisée par l'Observatoire national de la migration (ONM) et l'Institut national de la statistique (INS).

D'après cette enquête dont les résultats ont été publiés, au mois de décembre 2021, un Tunisien sur cinq veut quitter la Tunisie. La proportion est encore plus élevée chez les jeunes de 15 à 29 ans : 40% d'entre eux veulent partir vers l'Europe.

Les résultats d'une deuxième étude sur l'émigration des jeunes tunisiens, ont été publiés, au mois de juillet 2019, par l'Institut de sondage One to One for Research and Polling.

Ce sondage a révélé qu'un tiers des citoyens tunisiens (33%) pensent à émigrer. La plupart sont jeunes (18-29 ans), le taux

passé à 56% chez cette cible et ceux ayant fait des études supérieures (51%).

Les organisations onusiennes et les groupements régionaux ont élaboré également des rapports sur la migration en Tunisie. D'après un rapport publié, en 2018, par l'OCDE, « près d'un tiers des adultes en Tunisie expriment un désir d'émigrer, et ce taux s'élève à près de 50% parmi les jeunes Tunisiens, soit le plus élevé de la région Afrique du Nord ».

L'Union européenne, étant la destination la plus prisée par les migrants, a porté à son tour un intérêt particulier à la migration en Tunisie. D'après un sondage de la Commission européenne datant de 2017, la Tunisie ne fait guère rêver les siens. « Et si elle a pu leur donner l'espoir d'une page nouvelle en 2011, avec plus de la moitié des jeunes qui veulent quitter le pays, l'idée même qu'un avenir en Tunisie est envisageable semble difficile à soutenir », note-t-on dans la présentation des résultats de ce sondage.

Crise économique, morosité politique à l'origine des départs

Quant aux raisons qui poussent les jeunes tunisiens à émigrer, la plupart des enquêtes, études et rapports relèvent que plus de

50% des personnes sondées souhaitent quitter le pays pour des raisons strictement économiques. Les jeunes diplômés cherchent particulièrement de meilleures rémunérations, de meilleures conditions de travail et une meilleure respectabilité.

L'échec de la transition démocratique y est également pour quelque chose. Selon Ivan Martin, chercheur espagnol spécialiste des migrations. "Le premier facteur des départs (...) en Tunisie, c'est « la désillusion face à l'absence de perspectives politiques et économiques".

Et pour ne rien oublier, l'Europe est la destination privilégiée (57%) des migrants, suivie de l'Amérique du Nord avec un taux de 12%.

Cette tendance est confirmée par une récente enquête sur la jeunesse arabe menée par l'ASDA'A BCW (juillet 2023), une société de conseil en communication du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Par pays, l'enquête révèle que le Canada, les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France sont les principales destinations vers lesquelles les jeunes Arabes dont les Tunisiens aiment s'installer.

A bon entendeur.

Abou SARRA



Vieillesse de la population

La Tunisie a-t-elle les mêmes problèmes qu'un pays riche ?

Signe du manque de vision de nos ministres, ils ne parlent, qu'occasionnellement de l'évolution démographique du pays, le plus souvent lors du recensement général de la population. Pourtant, la démographie est une question transversale. Elle constitue un élément basique à prendre en considération pour la confection de toute stratégie future, que cette

dernière soit sectorielle ou macroéconomique.

Focalisés sur la crise que connaissent les finances publiques, nos ministres n'ont pas remarqué que la population tunisienne est en train de vieillir à un rythme rapide et que, si rien n'est fait, cette nouvelle donne risque d'impacter les équilibres macro-économiques du pays.

Quand Kaïes Saïed découvre accidentellement le vieillissement

Jusqu'ici la seule personnalité politique à en avoir évoqué, accidentellement, le symptôme, c'est le président Kaïes Saïed quand il s'était pris aux migrants, au mois de février dernier. Il avait déclaré, en réaction à l'arrivée de flux de migrants de plus en plus importants dans le pays, que «

ces personnes faisaient partie d'un complot visant à modifier la composition démographique du pays nord-africain, dont la culture est principalement arabo-musulmane ».

En fait, le chef de l'Etat ignorait, semble-t-il,

Que ces flux migratoires était un indice du vieillissement de la population tunisienne et son corollaire, la manifestation du besoin du pays d'une main d'œuvre étrangère.

Cette tendance est développée exhaustivement dans deux documents : une étude publiée, en décembre 2022. Intitulée « La Tunisie en 2050 : Population, démographie et prospective" - décembre 2022 par les chercheurs tunisiens Karim Ben Kahla et Kais Hammami et un rapport publié, en avril 2023, par la Banque Mondiale sur le développement dans le monde se rapportant aux migrants, réfugiés et sociétés.

Globalement, les deux documents citent la Tunisie parmi d'autres nations (Turquie, Mexique, Thaïlande...) où « le pourcentage d'adultes en âge de travailler à tendance à diminuer fortement ». Ils ajoutent que « ces pays pourraient bientôt avoir besoin de plus de travailleurs étrangers parce que leur population n'augmente plus ».

D'après l'étude « La Tunisie en 2050 : Population, démographie et prospective », il est dit : « au rythme actuel des naissances, la Tunisie aura besoin de faire appel à des immigrants à l'horizon 2025 ». « D'ailleurs, ce phénomène a déjà démarré avec l'africanisation actuelle du grand Tunis », note l'étude.

D'autres indices illustrent le vieillissement de la population

Abstraction faite de ces deux références, trois autres indices illustrent le vieillissement de la population tunisienne.

Premier indice, l'allongement du célibat. Selon une enquête de l'Office national de la famille et de la population (Onfp), publiée en 2020, « plus de 2,4 millions de jeunes femmes entre 34 et 45 ans ne sont pas mariées soit 60% de la population féminine, ce taux passe à 81% pour les hommes de la même tranche d'âge ».

De nos jours, on se marie de plus en plus à un âge avancé en raison notamment des études pour les deux sexes. En Tunisie, qui demeure qu'on le veuille ou non un pays conservateur, on ne s'oppose plus à l'idée de retarder l'âge de mariage.

Le deuxième indice concerne la taille moyenne des ménages. Celle-ci est passée à 3,9, c'est-à-dire en dessous de la taille

moyenne dans le monde.

Le troisième porte sur l'indice synthétique de fécondité (ISF) qui a régressé ces dernières années en raison de plusieurs facteurs. Il est passé à 2,2 enfants par femme en 2016, à 2 en 2020 pour descendre encore plus en 2021. Il est actuellement de 1,8.

Ces statistiques nous rapprochent de celles enregistrées en Europe. Le seuil est de 1,7 pour la France. Il ne permet plus le renouvellement des générations dans notre pays. Le seuil doit être équivalent, au minimum, à 2,05 enfants par femme pour le remplacement des générations.

Cela pour dire que la Tunisie, pays en développement, a des problèmes démographiques similaires à ceux d'un pays industrialisé, voire riche.

Cette nouvelle donne démographique qui serait perceptible à travers le vieillissement de la population ne sera pas sans effet sur la société mais aussi sur l'économie du pays. Ce sera le thème du prochain article.

Abou SARRA

LES FORFAITS INTERNET

ONE CONNECT

POUR UNE GESTION FLEXIBLE ET
MAITRISEE DE VOTRE FLOTTE MOBILE

Retrouvez les solutions Business de TT
sur businessstawa.tn



1288



Tunisie

Histoire d'occasions perdues

De nombreux intellectuels, historiens, économistes, hommes politiques, technocrates... estiment que la Tunisie aurait pu éviter la crise multiforme dans laquelle elle se débat aujourd'hui, si on avait exploité à bon escient toutes les chances qui s'étaient offertes à nous, et ce depuis l'accès du pays à l'indépendance, en 1956.

Au regard du nombre impressionnant des ratages, ces intellectuels n'ont pas manqué de qualifier la Tunisie de "pays des occasions perdues".

Plusieurs personnalités tunisiennes ont évoqué ces occasions perdues, mais particulièrement trois d'entre elles: un historien, un économiste

et un technocrate-homme politique qui se sont exprimés sur "ces moments ratés". Il s'agit respectivement de Noureddine Hached, de Hakim Ben Hammouda et de Hatem Mliki.

Ce qui est intéressant, leur choix des ratages diffère d'une personnalité à une autre. Ils méritent qu'on s'y attarde.

Pour l'Histoire, le premier à avoir parlé, en tout cas à notre connaissance, de «pays des occasions perdues», c'est l'historien Nouredine Hached, qui est aussi anthropologue, diplomate et ancien haut commis de l'Etat. Et c'était en 2014, dans le cadre d'une interview accordée à webmanagercenter à l'occasion de la présentation de sa candidature à l'élection présidentielle de 2014.

Invité à évaluer les présidents qui ont gouverné la Tunisie depuis 1956, il n'a pas hésité pour considérer que ces derniers «... ont eu en commun cette fâcheuse tendance à rater les occasions historiques qui leur étaient offertes : la période d'accès au moindre coût à l'indépendance, le changement pacifique du 7 novembre 1987 et le soulèvement du 14 janvier 2011. La Tunisie ne serait ainsi que le pays des occasions perdues».

Et l'historien d'ajouter : «... je pense que le processus du 20 mars 1956 a commencé le 14 janvier 2011 et que la lutte pour la liberté et la dignité ne date pas de la révolte de décembre 2010 mais bien avant. Elle a commencé exactement en 1881. La Tunisie a capitalisé, en conséquence, environ 130 ans de lutte pour être ce qu'elle est aujourd'hui. C'est-à-dire un pays sur le point d'édifier, sur des bases solides,

pacifiques et pérennes, la première démocratie dans le monde arabe. Un pays dont le parcours rappelle ceux accomplis par de grandes démocraties occidentales comme la Belgique ou la Suisse».

Les rendez-vous manqués

Hakim Ben Hammouda, économiste et ancien ministre des Finances, a évoqué à son tour à Sousse, la thématique des occasions perdues lors de la présentation de ces trois ouvrages : "L'économie politique de la révolution", "A quoi rêve un Oriental" et "De nouvelles modernités pour les printemps arabes".

Pour lui, « l'histoire de la Tunisie postcoloniale a été marquée par la modernisation forcée qui était nécessaire au regard de l'état de l'économie et de la société, par le gel de tout progrès politique et par trois rendez-vous manqués. Le premier est l'échec du congrès du Parti socialiste destourien (PSD) en 1971. Le second, c'est les élections législatives de 1981 qui ont montré la victoire d'un mouvement de l'opposition, le MDS, à l'époque. Et je pense que si ce mouvement avait pris le pouvoir, on aurait probablement eu une autre évolution de notre système politique.

Le troisième a eu lieu en 1987

avec l'arrivée d'un nouveau président et une déclaration assez importante qui respectait les libertés.

Aujourd'hui, après 2011, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre dans notre pays avec comme corollaire cette transition nécessaire : la modernisation de la société qui ne peut pas se faire sans la liberté d'entreprendre et celle de s'exprimer librement. Je crois que c'est une chance que nous vivons aujourd'hui, en dépit de la donne terroriste.

Je suis personnellement persuadé que la lutte contre le terrorisme ne doit pas se faire seulement par des moyens sécuritaires mais aussi par la culture et l'éducation», a-t-il relevé.

Moments ratés

Vient ensuite Hatem Mliki, homme politique, ancien député et technocrate, qui a évoqué trois moments ratés.

Le premier moment raté remonte à 1972-73. Selon lui, la Tunisie fut des premiers pays arabes à engager, 20 ans après l'indépendance, une transition démocratique. « La question de la transition démocratique a été posée à cette époque tout autant que celle relative à la présidence à vie ».

Le deuxième moment historique raté, c'était au temps de Ben Ali. D'après Hatem Mliki, on a eu l'occasion d'être le premier pays digitalisé. « Fin des années 90 et début des années 2000, on avait cette possibilité de transformer la Tunisie en pays moderne au niveau de la technologie. On a raté l'occasion du Sommet mondial sur la société d'information (SMSI) dont la deuxième phase s'est tenue du 16 au 18 novembre 2005 à Tunis. L'ultime objectif de ce forum mondial était justement de réduire l'inégalité des habitants de la planète vis-à-vis de l'accès à l'information par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), en particulier l'Internet ».

Le troisième moment raté, ce fut la possibilité de réconcilier les droits socio-économiques avec les droits politiques et civils. « On a eu cette possibilité en Tunisie, dit-il, après les émeutes de décembre 2010 - janvier 2011. C'est-à-dire en termes d'apprentissage de la démocratie, les questions d'ordre politique et civil, et ces droits auraient pu être traités avec sérieux ».

Et Hatem Mliki de poursuivre : « On a besoin d'une vision claire du modèle tunisien qui réconcilie l'ensemble de ces droits pour la population. On a besoin d'un leadership qui soit capable de

mettre en place cette vision. Choses que nous n'avons pas encore en Tunisie ».

Point de vue d'outsider

Pour notre part, nous pensons que les principaux problèmes rencontrés par les Tunisiens, depuis l'indépendance, demeurent jusqu'à ce jour d'ordre socioéconomique. Les indignés qui sont descendus dans la rue en décembre 2010 n'ont jamais revendiqué la démocratie. Les slogans brandis étaient "liberté, emploi et dignité".

Sur la base de ce constat, nous estimons que le rendez-vous raté majeur consiste en la non mise en œuvre des résolutions du congrès du Parti socialiste destourien (PSD), qui s'est tenu du 19 au 22 octobre 1964 à Bizerte, particulièrement celles ayant trait au volet socioéconomique. Ce congrès avait institué la coexistence des trois secteurs -public, privé et social et solidaire.

En clair, si on avait veillé à l'application de cette résolution, la société tunisienne aurait été, peut-être, plus équilibrée et plus résiliente face aux crises.

Abou SARRA



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



 **ATB PAY**

Retirez votre argent
بتاليفونك تقضي شورك



Rétrospective économique

Janvier 2023

03
janv



Présentation du plan de développement 2023-2025, par le ministère de l'économie et de la planification

- Le déficit budgétaire s'est creusé, au cours des trois dernières années, passant de 3% à 7,7%. Le déficit budgétaire de l'Etat pour l'exercice 2023 devrait diminuer à 5,5% du PIB, pour atteindre 8890 millions de dinars, contre 7,7% en 2022. (Ministère de l'Economie et de la planification)

04
janv



Affaire des déchets italiens : L'ancien ministre des Affaires locales et de l'environnement, Mustapha Aroui condamné à trois ans de prison.

- Les recettes touristiques ont enregistré une hausse de 83% à 4,2 milliards de dinars, durant l'année 2022, par rapport à l'année 2021 (BCT).

05
janv



Le taux d'inflation augmente à 10,1% en décembre 2022, contre 9,8% au mois précédent (INS)

06
janv



Le coefficient de remplissage des avions du transporteur national a atteint 74,5% en 2022, soit une hausse de 8,3 points par rapport à l'exercice 2021 (Tunisair).

07
janv



Le Fond de promotion des exportations a investi 73,4 millions de dinars dans ses interventions en 2022 (Cepex)

11
janv



Commerce extérieur : le solde de la balance commerciale a enregistré au terme de l'année 2022, un déficit de 25216 MD, contre 16210,7 MD, durant l'année 2021. (INS)

- Hausse de 32% des projets déclarés en 2022, en termes de nombre et de 88% en termes de valeur à 3046 MD (Instance Tunisienne de l'Investissement)

- FAO: Démarrage de la 2e phase du projet visant à appuyer l'autonomisation économique des femmes rurales en Tunisie.

13
janv



CTN : hausse de 19% du trafic des passagers en 2022

-Hausse de 30 % du trafic de passagers dans les ports maritimes tunisiens, en 2022 par rapport à l'année 2021 pour atteindre 763 mille voyageurs. (Ministère du transport)

- Commerce extérieur : Hausse du déficit de la balance alimentaire de 50 %, à 2920,2 MD à fin décembre 2022 (ONAGRI)

16
janv



Le CEPEX annonce que le certificat d'origine exigé par l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale (ZLECAF) sera mis en application, à partir du lundi 16 janvier 2023.

17
janv



Les revenus de transport de Tunisair ont augmenté de 54%, à 317,8 MD, durant le 4ème trimestre 2022, en comparaison avec la même période de 2021. Pour toute l'année 2022, ces revenus devraient se multiplier par deux pour dépasser 1,2 milliard de dinars, selon la Bourse de Tunis.

18
janv



La SNIT annonce avoir réalisé un chiffre d'affaires de 59,4 MD, en 2022

19
janv



Octroi du permis de recherche d'hydrocarbures « Boughrara » à l'ETAP et Dover Investments Limited avec un taux de 50% pour chacune d'entre elles.

- Les dettes de l'Etat envers les établissements publics ont augmenté de 6% à fin 2021, par rapport à 2020, à cause de la hausse des sommes dues à l'Office des céréales et à la pharmacie centrale, lesquelles (dettes) ont atteint 0,373 milliard de dinars.

- Investissement en capital et en quasi-capital : Lancement de la nouvelle version de la plateforme digitale JousourINVEST.tn (Bourse de Tunis).

20
janv



Le ministère de l'Economie et de la Planification dévoile la Stratégie nationale pour l'amélioration du climat des affaires (2023-2025).

- Echanges commerciaux: L'Italie et la Chine ont devancé la France en volume d'échanges commerciaux avec la Tunisie, pour la 1e fois, en 2022 (OTE).

21
janv



Inauguration du Centre de protection des forêts contre les incendies à Zaghouan

-Le nouveau code des eaux soumis à la Présidence du Gouvernement.

26
janv



Hausse de la valeur des investissements agricoles privés approuvés de 10,3%, à 636,2 MD (APIA).

31
janv



L'Agence de notation américaine Moody's annonce «l'abaissement de Caa1 à Caa2, des notes des dépôts bancaires à long terme, de quatre banques tunisiennes : Amen Bank, la Banque de Tunisie (BT), la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) et la Société Tunisienne de Banque (STB).

Parallèlement, Moody's a confirmé à Caa1, les notes des dépôts bancaires à long terme de l'Arab Tunisian Bank (ATB).

23
janv



La lagune de Ghar El Melh, est classée site de démonstration éco-hydrologique de l'UNESCO, par le comité scientifique du Programme hydrologique intergouvernemental (PHI) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

27
janv



Commerce électronique: Démarrage des activités du Hub ecomConnect Tunisie, un centre virtuel et physique visant à renforcer les capacités techniques des Micro, petites et moyennes entreprises (MPME), afin de booster leurs ventes en ligne.

- Hausse de 6% des recettes d'exportation des dattes à 759,8 MD, en 2022 (ONAGRI).

Février 2023

24
janv



Augmentation de 83% du déficit de la balance commerciale énergétique à fin novembre 2022.

- Le déficit de la balance courante s'est élevé à 7,8 milliards de dinars, soit 6% du PIB, en 2021 (BCT)

28
janv



Moody's dégrade la note souveraine de la Tunisie à Caa2

-Emprunt Obligataire 2023 : Démarrage des souscriptions à la première tranche le 6 février 2023 pour mobiliser 700 MD.

01
févr



Le TMM en hausse à 7,96%, en janvier 2023 (BCT).

- Le Conseil d'administration de la BCT maintient le taux directeur à 8%.

- La BCT appelle à urger la concrétisation des conditions préalables à la conclusion du nouveau programme avec le FMI.

25
janv



Les paiements au titre de l'amortissement de la dette extérieure à moyen et long termes ont enregistré en 2021 une hausse de 36,2% par rapport à leur niveau enregistré une année auparavant pour s'élever à 8.636 MDT.

- Légère contraction de l'excédent commercial de la Tunisie avec les pays de l'UE à 2.722 MD en 2021 (BCT)

- Le flux des investissements internationaux (IDI) a enregistré, en 2022, une hausse de 18,4% pour atteindre un montant de 2221,9 MD, contre 1876,3 MD, en 2021. (FIPA).

30
janv



Ouverture à Tunis de la quarantième réunion de la Commission de l'Union Douanière Arabe (UDA), avec la participation des membres du Comité du tarif douanier arabe unifié, qui représente 17 pays arabes, dont la Tunisie.

02
févr



Augmentation de 8,6% de l'agrégat monétaire M3 en novembre 2022, par rapport à la même période de 2021 (BCT)

03
févr



Inauguration de l'autoroute A1 reliant Gabes-Ras Jedir

- Près de 37 mille citoyens ont adhéré au service de l'identité numérique (Ministère des Technologies de la communication)

- La Tunisie ratifie un accord de prêt conclu avec la Banque africaine de développement (BAD), depuis le 3 novembre 2022, d'une valeur de 80 millions de dollars (245 millions de dinars) pour la contribution au financement du projet d'appui en urgence à la sécurité alimentaire dans le pays.

04
févr



Le mois de décembre 2022 a été classé le plus chaud depuis 1950, avec une moyenne générale de température moyenne dépassant la normale mensuelle de plus de 3,4°C. (INM)

05
févr



Les investissements déclarés dans les activités de service ont enregistré une augmentation de 2,7%, en 2022 (1046.2 MD contre 1018.2 MD en 2021). (APII)

- Le déficit commercial du secteur industriel s'aggrave à 9,9 milliards de dinars, en 2022 (APII).

07
févr



Lancement des souscriptions à la première tranche de l'Emprunt Obligataire 2023

08
févr



Dix nouvelles communes (Beni Mtir, Bekalta, Enfidha, Ghomrassen, Mahres, Kalâat Snan, Béni Khédeche, Sned, Ezzarat et Dkhilet Toujane) viennent d'intégrer la liste des zones touristiques municipales, portant le nombre total de ces zones à 57.

09
févr



Le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale a approuvé un prêt de 120 millions de dollars (environ 373 millions de dinars- MD) en faveur de la Tunisie, au titre du Projet d'appui au redressement économique des PME.

- La première station de bus intelligent fonctionnant à l'énergie solaire en Tunisie, a été installée dans la ville de Jemmal à Monastir (Centre-Est de la Tunisie) par le constructeur automobile allemand DRÄXLMAIER.

- Le traitement et l'acheminement des envois internationaux à destination et en provenance de la Poste Libyenne font l'objet d'un partenariat scellé entre les Postes tunisienne et libyenne.

11
févr



Accroissement des dépenses de compensation de 166%, à 7,8 milliards de dinars, à fin novembre 2022 (Ministère des Finances).

13
févr



Nomination de Ridha Kabbouj en tant que secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture chargé des eaux.

- Evolution de 10,5% du revenu global des sociétés cotées en 2022. (Bourse de Tunis)

10
févr



Baisse de 14% de la production nationale de pétrole brut en 2022

- Le déficit de la balance commerciale énergétique en Tunisie, s'est aggravé de 72%, passant de 5,6 milliards de dinars en 2021, à 9,6 milliards de dinars en 2022, et ce, en tenant compte de la redevance du gaz algérien exportée. (Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie).

- La production totale d'électricité a enregistré une baisse de 3%, en 2022, pour se situer à 19516 GWh, hors autoproduction consommée. (Observatoire national de l'énergie et des mines).

- Les achats nationaux de gaz algérien ont enregistré une hausse de 3%, en 2022 par rapport à la même période de 2021, pour se situer à 2362 kilotonnes équivalent pétrole (Ktep). (Observatoire National de l'Énergie et des Mines).

- La dépense moyenne aux prix courants par personne et par an s'établit à hauteur de 5 468 dinars en 2021, comparée à 3 871 dinars en 2015, soit une hausse de 41,3% sur l'ensemble de la période 2015-2021. (Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de Vie des ménages 2021- INS).

14
févr



Le Groupe chimique tunisien (GCT) signe un accord avec la société « Bangladesh Agricultural Development Corporation » (BADC) visant à exporter les engrais tunisiens vers le Bangladesh. (Ministère de l'industrie).

- Le ministère de l'Economie et de la planification annonce la nomination de Namia Ayadi, en tant que Présidente de l'Instance tunisienne de l'investissement(TIA).

15
févr



L'économie nationale aurait enregistré une croissance à 2,4%, en première estimation sur l'ensemble de l'exercice 2022, contre 4,3% en 2021 (Compilation des comptes nationaux trimestriels-INS).

- La subvention du gaz liquéfié, ou gaz domestique sera levée à l'horizon de 2026 et sera orientée vers les ayants droit, en accordant à chaque ménage une prime de 54 dinars par mois. (ministère de l'Industrie).

16
févr



La BERD révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour la Tunisie à 2,5% en 2023.

- Lancement du projet «disproflex» visant à aider le client à réduire sa consommation d'énergie et la Steg à analyser le comportement de consommation de ses clients de la catégorie basse tension, au profit de 420 ménages tunisiens. (STEG)

- Les dettes de la Régie Nationale des Tabac et des Allumettes (RNTA) qui détient le monopole de la production et la commercialisation du tabac, des allumettes et les jeux de cartes, ont atteint 590 millions de dinars, en 2021, tandis que les investissements mobilisés ont été faibles (4,3 millions de dinars).

17
févr



La CDC investit dans le Fonds Commun de Placement à Risque «FCPR TANMYA»

- Le CMF accorde son visa au prospectus d'émission du fonds commun de placement à risque FCPR CAPITAL RETOURNEMENT.

-Emprunt obligataire 2023 : Mobilisation de 715 MD dans le cadre de première tranche (Tunisie Clearing)

18
févr



Hausse des services de la dette extérieure cumulés de 25,8%, à la date du 10 février 2023. (BCT)

19
févr



Signature d'un mémorandum d'entente entre le CEPEX et l'Agence Nationale de Promotion des Exportations du Congo.

- Hausse de 51,4% de la valeur des exportations de l'huile d'olive (3 premiers mois de la campagne 2022/2023) (ONAGRI)

- La production oléicole pour la saison 2022-2023 est estimée à 900 mille tonnes, soit 180 mille tonnes de l'huile et 1,2 million de tonnes d'olives, contre 240 mille tonnes de l'huile durant la saison dernière. (Ministère de l'Agriculture)

20
févr



La BNA enregistre en 2021 des dettes carbonisées d'environ 2782 MD

21
févr



L'Agence Technique des Transports Terrestres annonce que le permis de conduire prendra un nouveau format à partir du 1er mars 2023.

- Hausse de 26% des opérations E-PAIEMENT en 2022. (BCT)

23
févr



Signature, à Tunis, d'un accord de partenariat entre l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) et la société privée Grains Carthage pour développer la culture du colza en Tunisie.

24
févr



Les pertes de la BFPME ont atteint 5,2 millions de dinars, en 2021 (Estimations ministère des Finances).

25
févr



Les premières grainothèques pour le dépôt et l'échange de semences paysannes locales, viennent de voir le jour dans trois régions du sud du pays : Tataouine, Djerba et Zarzis, dans l'objectif de préserver le patrimoine vivant de la Tunisie.

28
févr



Signature d'une convention de partenariat portant sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières européennes (MACF), entre le «CEPEX» et «AM Media plus», une agence tunisienne spécialisée dans la certification MACF et la RSE.

- Le ministère du Transport annonce la nomination de Ahmed Hmam en tant que directeur général de l'Institut national de la météorologie (INM).

- Le ministère de l'équipement et de l'habitat annonce la nomination de Ahmed Ezzedine, en tant que nouveau PDG de l'Agence de réhabilitation et de rénovation urbaine (ARRU).

Mars 2023

01
mars



L'automne 2022 est le plus sec depuis 1950 et le plus chaud depuis 2014, selon l'INM.

- Le TMM en hausse à 8,02%, en février 2023. (BCT)

02
mars



Agriculture : Hausse du prix du lait frais à la production de 200 millimes/litre.

03
mars



FMI: La 1ère tranche du prêt à la Tunisie devrait être débloquée avant la fin du second trimestre 2023 (Fitch Ratings).

- Tunisie-BID : Signature de trois accords de financement au profit de la STEG, la STIR et le GCT.

- Impact de la circulaire 2023-2 de la BCT : Baisse de 6,5% du résultat global des banques cotées pour l'exercice 2022 par rapport aux estimations initiales (intermédiaire en Bourse, AFC).

- Le déficit pluviométrique a atteint 48% en janvier 2023.

- RFR Grand Tunis annonce l'achèvement des tests techniques et tous les travaux relatifs à la ligne E.

04
mars



Douane: La valeur des marchandises saisies en 2022 s'élève à 509 MD.

05
mars



Le taux d'inflation a augmenté à 10,4% en février 2023, après 10,2% au mois précédent. (INS)

05
mars



La Banque mondiale suspend temporairement, les discussions avec la Tunisie sur le cadre de partenariat pays définissant les orientations stratégiques des engagements opérationnels à moyen terme (2023-2027).

07
mars



La Tunisie est classée quatrième sur 49 pays en termes d'intention entrepreneuriale, un indicateur qui dévoile les entrepreneurs potentiels envisageant de lancer un business durant les trois prochaines années. (Global Entrepreneurship Monitor 2022/2023)

- L'ANGED et l'ANME signent une convention pour la promotion de la valorisation énergétique des déchets.

- La Banque Centrale de Tunisie publie une note (N°2023-10 du 07 mars 2023), fixant les conditions de distribution des dividendes, par les banques et les établissements financiers au titre de l'exercice 2022.

08
mars



Premier renouvellement du permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Araifa », pour une durée de trois ans (du 27 décembre 2022 jusqu'au 26 décembre 2025).

- Les prix de vente des bananes fixés à 5 dinars/kg.

09
mars



Tunisie-FAO : Lancement d'un projet visant la protection sociale des pêcheurs artisans.

11
mars



Baisse du déficit de la balance commerciale à 2358,5 MD, durant les deux mois de l'année 2023.

13
mars



Le taux de change du dinar tunisien s'est fortement, déprécié par rapport au dollar, puisque 1 dollar valait 2,956 dinars, à la date du 9 mars 2022 alors qu'il en vaut 3,140 dinars, actuellement. (BCT)

14
mars



La balance commerciale alimentaire a enregistré au cours du mois de février 2023 un excédent de 1,1 MD, contre un déficit de 137,5 MD, durant le même mois de l'année écoulée. (ONAGRI).

15
mars



Le déficit budgétaire s'aggrave de 10%, à environ 11 milliards de dinars, en 2022 (Ministère des Finances)

17
mars



Annnonce de l'interdiction totale de l'utilisation des sacs en plastique dans les boulangeries à partir du mois de ramadan (23 mars)

20
mars



La valeur des exportations de l'huile d'olive augmente de 46,8% au cours des premiers mois de la campagne 2022-2023.

- La balance commerciale des produits de la pêche est excédentaire de 464,8 MD en 2022.

- Transport : Inauguration de la première tranche de la ligne E du Réseau ferroviaire rapide (RFR) du Grand Tunis.

21
mars



Une ligne de financement sera mise à la disposition de la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS Bank) pour le financement des entreprises citoyennes, en vertu d'une convention signée, à Tunis entre le ministère des Finances et la BTS.

22
mars



Les exportations du secteur Textile-Habillement ont augmenté de 16,69% en dinar, à 1698,08 MD et de 13,93% en euro (509,9 millions d'euros), au cours des deux premiers mois de l'année 2023, par rapport aux 2 premiers mois de 2022.

- La BCT maintient inchangé son taux directeur à 8%.

27
mars



Les recettes touristiques en hausse de 66%, à la date du 20 mars 2023. (BCT)

28
mars



Croissance de 35% des exportations tunisiennes en jeans vers le marché américain (2 premiers mois 2023).

- Les investissements déclarés dans les services en baisse de 37,5%, durant les deux premiers mois de 2023.

- Baisse de l'investissement déclaré dans l'industrie de 15,6 %, à 239,1 MD. (APII)

29
mars



Le ministère du Commerce fixe la marge bénéficiaire maximale de vente des produits de la pêche au détail.

- La production nationale d'huile d'olive a connu, durant la campagne 2022/2023, une baisse de 25%, par rapport à la campagne précédente, pour atteindre 180 mille tonnes. (Office National de l'Huile- ONH).

- Signature d'un protocole d'accord et de partenariat entre la Caisse des Dépôts et Consignations et la Chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso-Française.

30
mars



L'Agence internationale de notation Fitch Ratings a relevé la note d'émission des obligations à long terme en devises étrangères et en monnaie locale de la Tunisie de « CCC » à « CCC+ ».

31
mars



Baisse des exportations de 6,5% en février 2023. (INS).

- Le ministère de l'Agriculture annonce des mesures de restriction des usages de l'eau.

Avril 2023

01
avr



Le TMM en hausse à 8,05%, durant le mois de mars 2023 (BCT).

- Secteur bancaire : Croissance de 12,1% des revenus nets des banques cotées en 2022.

- Pesticides dangereux: L'Europe continue d'exporter le chlorpyrifos interdit sur son territoire vers la Tunisie et d'autres pays (Enquête).

03
avr



Limogeage des PDG de la CTN et de la STAM.

05
avr



Baisse des recettes des exportations des agrumes de 8,7% à 25,4 millions de dinars en 2023 (ONAGRI)

- Les recettes touristiques dépassent 1 milliard de dinars, en hausse de 64%, à fin mars 2023. (BCT)

11
avr



Le Fonds monétaire international (FMI) fixera une nouvelle date pour étudier le dossier de la Tunisie par son conseil d'administration et ce, en concertation avec les autorités tunisiennes. (Porte-parole du FMI Wafa Amr - Washington)

- L'Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie (ANME) annonce son intention de distribuer, à partir de mi-mai 2023, 400 mille ampoules économiques LED, à Tozeur, Djerba et Tunis, à raison de 3 lampes par foyer.

- Le ministère des Technologies de la communication annonce le lancement du service de signature électronique des contrats de vente et d'achat de véhicules.

12
avr



Le FMI revoit à la baisse des prévisions de croissance pour la Tunisie à 1,3%, en 2023.

- Le déficit commercial s'est réduit de 11,98%, durant le premier trimestre de 2023, pour s'établir à -3846,2 MD, contre -4369,8 MD, durant la même période de l'année écoulée, selon l'INS.

- Accroissement de l'encours de la dette publique de 10%, à 117,1 milliards de dinars, à fin février 2023 (Ministère des finances).

14
avr



Un conseil ministériel approuve la création d'une cellule de crise dans le cadre d'un plan de lutte contre le stress hydrique.

13
avr



La production nationale de pétrole brut a baissé de 16% à fin février 2023, par rapport à fin février 2022, se situant à 242 kilotonnes (kt) (Observatoire national de l'énergie et des mines-ONEM).

- La production totale d'électricité a enregistré, à fin février 2023, une légère hausse de 1% pour se situer à 2897 GWh (hors autoproduction Consommée) (ONEM).

- La demande nationale de produits pétroliers a diminué de 2% entre fin février 2022 et fin février 2023, pour s'établir à 709 ktep. La demande totale de gaz naturel a également régressé de 5% sur la même période (ONEM).

- Les ventes d'électricité ont enregistré, durant les deux premiers mois de 2023, une hausse de 5%. Les ventes des clients de la haute tension ont régressé de 4%, celles des clients de la moyenne tension ont enregistré, par contre, une hausse de 4%. (Ministère de l'Industrie, des mines et de l'énergie).

- Le déficit de la balance commerciale énergétique est passé de 1059 MD, à fin février 2022, à 1783 MD à fin février 2023 soit une hausse de 68% (en tenant compte de la redevance du gaz algérien exportée) (ONEM).

- L'AFI lance la nouvelle carte numérique interactive pour l'acquisition des lotissements industriels.

15
avr



Hausse des recettes de Tunisair de 29%, à 292 MD, à fin mars 2023.

-Le déficit de la balance commerciale alimentaire s'est aggravé de 79,7%, au cours du premier trimestre de 2023, pour atteindre 110,7 millions de dinars contre 61,6 millions de dinars, durant la même période de l'année précédente. (ONAGRI).

18
avr



Le système bancaire tunisien apparaît comme comptant parmi les systèmes les plus exposés aux risques, en raison du resserrement des conditions financières internationales, et ce, suite à l'augmentation des taux d'intérêt à long terme (Standard & Poor's (S&P) Global Ratings).

-Les exportations de l'huile d'olive en hausse de 35,7%, à fin mars 2023.

-L'ex-Cheffe du gouvernement Najla Bouden reçoit la première carte de paiement électronique «e-identité».

20
avr



Agriculture : Baisse de 20,9% des investissements agricoles privés approuvés durant le premier trimestre de 2023.

-Tourisme de croisières : Le Port de la Goulette accueille la première traversée du navire «Msc Grandiosa».

23
avr



Le cumul mensuel des pluies (27 stations principales) au cours du mois de février 2023, s'est élevé à 832,7 millimètres, tandis que le cumul de référence pour les mêmes stations était de 914,8 millimètres, ce qui représente 91% de la normale pluviométrique mensuelle de référence (1991-2020), selon l'INM.

24
avr



La BCT indique que le taux de change du dinar tunisien a enregistré une dépréciation de 1,3% face à l'euro et une appréciation de 1,6% face au dollar américain, et ce, depuis le début de l'année 2023.

25
avr



African Banker Awards 2023 : La CDC nominée dans la catégorie «Banque de l'année pour les PME»

- Les procédures légales et les conditions techniques nécessaires à la Tunisie pour l'application des dispositions de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), sont achevées, le 6 avril 2023, par la Direction générale des douanes.

26
avr



- TIA : 12 projets d'investissement déclarés d'une enveloppe de 543,5 MD durant le premier trimestre 2023.

- L'ONAS et SUEZ concluent le premier accord de partenariat public-privé dans le secteur de l'eau en Tunisie.

- Textile-habillement : Hausse de 16,78% des exportations au cours du 1er trimestre 2023.

27
avr



Hausse de l'investissement déclaré dans le secteur industriel de 27,8%, à fin mars 2023 (APII).

- Services : Baisse de 39,5% des investissements déclarés durant le 1er trimestre 2023.

28
avr



Eolien : Les groupes espagnol et saoudien «Acciona» et «Swicorp» s'engagent pour la construction d'un parc éolien de 75 MW à Tataouine.

29
avr



Les recettes touristiques ont atteint, à la date du 20 avril 2023, 1,180 milliard de dinars, en hausse de 60,3%, par rapport à la même période de l'année écoulée (BCT).

30
avr



Tunisie/FADES : Signature d'un accord de financement de 157 millions de dinars.

Mai 2023

15
mai



La croissance économique s'est établie à 2,1% en glissement annuel au premier trimestre de 2023.

19
mai



La Tunisie a réussi à mobiliser un montant de 844 millions de dinars (MD), au titre de la deuxième tranche de l'emprunt obligataire national pour l'exercice 2023 selon Tunisie Clearing.

Juin 2023

22
juin



Le Groupe de la Banque mondiale a lancé le 22 juin 2023, un nouveau cadre de partenariat-pays (CPF) avec la Tunisie visant à appuyer le plan de développement du gouvernement en faveur d'une expansion économique. Le nouveau CPF s'appuie sur le plan de développement 2023-2025 de la Tunisie et sa vision 2035. Il est doté d'une enveloppe annuelle de 500 millions de dollars.

- Un accord de prêt de 268,4 millions de dollars (soit l'équivalent 825,73 millions de dinars) pour le financement du projet d'interconnexion Tunisie-Italie (ELMED) a été conclu le 22 juin, en Tunisie, entre le ministère de l'Economie et de la planification et la Banque mondiale (BM).

Ce projet reliera les réseaux électriques de Tunisie et d'Europe et soutiendra l'essor du marché des énergies renouvelables essentiel pour le développement durable de la Tunisie et sa stratégie de lutte contre le changement climatique.

Juillet 2023

05
juil



Le taux d'inflation s'est replié légèrement, à 9,3% en juin 2023, contre 9,6% au mois de mai, indique un communiqué publié le 5 juillet 2023, par l'INS, sur « l'Indice des prix à la consommation pour le mois de juin 2023 ».

07
juil



Le ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche propose un nouveau projet de décret relatif à l'exploitation des eaux usées traitées, dans le cadre de la lutte contre la pénurie de l'eau et l'appui de l'économie circulaire.

09
juil



La Tunisie enregistre le 8 juillet après-midi, vers 15h.38, son premier pic de consommation électrique de l'été (4363 mégawatts), en raison de l'utilisation simultanée des climatiseurs, a indiqué dimanche 9 juillet ; à l'Agence TAP, le directeur de la coopération et de la communication à la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz (STEG), Mounir Ghabri.

10
juil



La Tunisie et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ont signé, le 10 juillet, à Barcelone (Espagne), un accord de financement d'une valeur de 40 millions d'euros (l'équivalent de 132 millions de dinars) pour la construction de 80 écoles primaires modernes réparties sur différentes régions de la République, selon le ministère de l'Economie et de la Planification.

11
juil



La Banque Européenne d'Investissement (BEI) accorde un financement de 12 millions d'euros (l'équivalent de 40 millions de dinars) à l'institution tunisienne de microfinance « Enda Tamweel ». Le contrat de financement a été signé entre les deux parties, le 11 juillet, à Barcelone, en marge de la conférence « BEI MED 2023 ».

- De nouvelles mesures urgentes visant à améliorer l'approvisionnement du marché en céréales et dérivés sont annoncées, à l'issue d'une séance de travail présidée à la Kasbah. Parmi les décisions prises à l'issue de cette réunion tenue le 11 juillet 2023, figurent l'accroissement des quantités mensuelles distribuées par l'Office des céréales, à 70 mille quintaux de blé tendre et à 50 mille tonnes de blé dur et l'augmentation du rythme de distribution des céréales auprès des minoteries, ainsi que des farines et de semoules.

12
juil



Le déficit commercial s'est allégé pour s'établir à -8686,9 MD à fin juin 2023, contre -11 775,5 MD durant le premier semestre de 2022. Le taux de couverture a gagné 7,6 points, par rapport à la même période de l'année 2022 à 78,3%, selon le bulletin de l'INS, sur le «Commerce Extérieur aux prix courants, Juin 2023».

17
juil



La Tunisie et l'Union européenne ont signé, le 16 juillet 2023, au Palais de Carthage, un Mémorandum d'entente sur un partenariat stratégique et global qui comporte cinq volets à savoir : Stabilité macro-économique/ /Economie et commerce/ /Transition énergétique verte/ /Migration et mobilité/ /Rapprochement entre les peuples

19
juil



La Tunisie a exporté, le 17 juillet 2023, la première cargaison de résine vers le Cameroun, sous le régime de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), a annoncé le Centre de Promotion des Exportations (CEPEX). Le dédouanement de cette cargaison qui comporte 60 tonnes de résine d'une valeur de 90 mille euros (environ 204 mille dinars), a été effectué par l'institution camerounaise du «Port Autonome de Kribi» (PAK).

- Un accord de prêt d'un montant global de 87,1 millions de dollars (l'équivalent de 267,56 millions de dinars) pour le financement du projet d'appui au développement inclusif et durable de la filière céréalière (PADIFIC) a été signé, le 19 juillet, à Tunis, par l'ancien ministre de l'Economie et de la Planification, Samir Saied et la directrice générale adjointe du bureau régional de l'Afrique du Nord de la BAD, Malinne Blomberg.

20
juil



Une convention de prêt à conditions préférentielles de 400 millions de dollars (environ 1200 MD) et de don d'une valeur de 100 millions de dollars (environ 300 MD) destinés à appuyer le budget de l'Etat a été signée, le 20 juillet, entre la Tunisie et l'Arabie Saoudite.

- La Tunisie a enregistré, le 20 juillet, un 3ème pic record de consommation d'électricité, à cause d'une utilisation intensive de la climatisation, ce qui a mené la STEG à adopter le délestage électrique périodique dans quelques régions, en vue d'alléger la charge sur le réseau et éviter les grandes coupures d'électricité.

Cette hausse de la consommation d'électricité est due à une vague de chaleur, sans précédent, enregistrée dans le pays.

27
juil



Le président de la République Kais Saied a souligné, le 27 juillet, au palais du gouvernement à la Kasbah, l'impératif de prendre des mesures urgentes pour mettre fin à la classification de boulangeries en vigueur depuis 2011.

Août 2023

05
août



En juillet 2023, le taux d'inflation s'est replié à 9,1%, contre 9,3% au mois de juin 2023, selon une note publiée, le 5 août, par l'Institut National de la Statistique (INS), consacrée à l'indice des prix à la consommation, Juillet 2023.

07
août



La Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) et la Société financière internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque mondiale, signent le 7 août, un accord pour le financement, par le biais d'un don de 7 millions de dinars (MD), d'une étude relative à un projet intégré de transport hydraulique de phosphate commercial.

08
août



Un accord de subvention d'un montant de 307 millions d'euros (environ 1?032,28 millions de dinars) destiné à soutenir le financement du Projet d'interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Italie « ELMED », a été signé le 8 août, entre la Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz(STEG) et l'opérateur du réseau électrique italien «Terna» et la Commission Européenne.

09
août



Le printemps 2023 a été classé dixième parmi les printemps les plus chauds et ce, en raison de la chaleur excessive du mois de mars, malgré un mois de mai relativement froid, selon l'INM.

11
août



Le ministère des Technologies de la Communication a annoncé le 11 août, le lancement d'un service de portefeuille électronique permettant de se procurer des cartes téléphoniques prépayées et d'effectuer des virements, via un téléphone mobile.

21
août



Le taux de change du dinar tunisien s'est apprécié vis-à-vis du dollar américain, puisque 1 dollar s'échange contre 3,106 dinars, à la date du 18 août, alors qu'il valait 3,165 dinars, à la même date de l'année dernière, d'après des données publiées le 21 août, par la BCT.

25
août



Le mois de Juillet 2023 a été le plus chaud jamais enregistré depuis 1950, en Tunisie, selon l'INM.

Septembre 2023

04
sept



Les réserves en devises de la Banque centrale de Tunisie (BCT) ont atteint, les 115 jours d'importation contre 113 jours à la même date de l'année écoulée, soit l'équivalent de 26,5 milliards de dinars, selon la BCT.

05
sept



L'inflation est répartie à la hausse, au mois d'août 2023, après cinq mois de baisse consécutifs, en s'inscrivant à 9,3%, contre 9,1% en juillet 2023 et 9,3% en juin 2023, selon l'Institut National de la Statistique (INS).

06
sept



La balance commerciale du secteur Textile-Habillement s'est améliorée, pour les 7 mois de l'année 2023, de 16 points, par rapport à la même période de 2022, passant de 116,9%, à 132,8%, selon le Centre Technique du Textile (CETTEX).

07
sept



La balance budgétaire a enregistré, durant le premier semestre 2023, un excédent de 58,8 millions de dinars (MD), contre un déficit de 687 MD, au cours de la même période de l'année dernière, selon les « Résultats provisoires de l'exécution du budget », publié par le ministère de Finances.

- Les transferts des Tunisiens résidents à l'étranger (TRE) ont progressé, à fin août 2023 à 5121,1 Millions de dinars (MD) contre 4871,2 MD, à fin août 2022, selon la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

- Les recettes touristiques ont atteint, au 31 août 2023, 5165,5 millions de dinars (MD) contre 3508 MD, à la même date de l'année écoulée, enregistrant, ainsi, une progression remarquable de 1656,7MD.

- Le Conseil d'Administration de la BCT a décidé, de maintenir le taux directeur de la Banque inchangé à 8%.

- Les dettes extérieures de la Tunisie ont atteint, à la fin du mois de juin 2023, 2710,3 millions de dinars (MD) contre 5607,7 MD, à la fin du mois de juin 2022, enregistrant, pour la première fois depuis 2011, une baisse de 51,6%.

08
sept



Inauguration de la première station photovoltaïque de recharge des voitures électriques, au siège de l'ANME.

11
sept



Entrée en vigueur du Décret-loi n° 2023-17 du 11 mars 2023, relatif à la cyber-sécurité et fixant les missions de l'Agence nationale de la cyber-sécurité (ANCS) et les mécanismes qui lui sont attribués pour assurer la sécurité de l'espace cybernétique national.

12
sept



Le volume des billets et monnaie en circulation ont atteint 20,4 milliards de dinars contre 18,5 milliards de dinars, au cours de la même période de l'année précédente, réalisant une hausse de 1,9 milliard de dinars, selon la BCT.

13
sept



Le nombre des entrées touristiques sur le territoire tunisien a atteint, durant les 8 premiers mois de l'année 2023, 6232 millions de visiteurs, marquant un bond de 62,4%, par rapport à la même période de 2022, d'après le ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

- La valeur des exportations de l'huile d'olive a augmenté, au cours des dix mois de la campagne 2022/2023, de 54% pour atteindre 2972 millions de dinars (MD), par rapport à la même période de la campagne précédente (2021-2022), d'après l'Office National de l'Huile (ONH).

14
sept



Une somme de 1,024 milliard de dinars a été levée par le trésor, pour la troisième tranche de l'Emprunt national 2023, dépassant ainsi, le montant initialement fixé à 700 millions de dinars, selon Tunisie Clearing.

- Les transferts des Tunisiens à l'étranger et les recettes touristiques ont constitué près de la moitié des réserves en devises de la Tunisie, selon BCT.

- L'Agence internationale de notation Fitch Ratings prévoit une baisse du déficit budgétaire de la Tunisie à 5,8 % du PIB en 2023, contre 6,9% en 2022, grâce à une rationalisation des charges salariales, aux mesures prises dans le domaine de la réforme fiscale et à l'amélioration des ressources de l'Etat.

22
sept



Les lignes de la troisième tranche de l'emprunt obligataire national 2023 seront admises, à partir de lundi 25 septembre 2023 à la cote de la Bourse et négociables, selon la Bourse de Tunis.

27
sept



Amélioration du déficit de la balance commerciale du secteur industriel, au cours des huit premiers mois de 2023, pour atteindre une valeur de 2827,1 millions de dinars (MD) contre un déficit de 7425,5 MD, au cours de la même période de l'année 2022, selon l'APII.

28
sept



Les exportations des secteurs des mines, des phosphates et dérivés ont augmenté, à fin août 2023, de 37,5% par rapport à la même période de l'année 2022, notamment vers les Etats-Unis, selon l'INS.

30
sept



A la date du 29 septembre courant, les avoirs nets en devises ont dépassé les 26,7 milliards de dinars, soit l'équivalent de 118 jours d'importation, contre 23,6 milliards de dinars (111 jours d'importation), durant la même période de l'année dernière, d'après la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

- Amélioration du taux de change du dinar tunisien vis-à-vis au dollar américain, puisqu'un dollar vaut, à la date du 28 septembre 2023, 3,182 dinars, alors qu'il valait 3,332 dinars, une année auparavant.

Octobre 2023

02
oct



Les exportations du secteur des industries manufacturières ont augmenté de 13,9%, au cours des 8 premiers mois de 2023, par rapport à la même période de 2022, s'établissant à 37018,5 MD, selon l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII).

03
oct



La capitalisation boursière détenue par les étrangers sur la cote de la Bourse de Tunis, a atteint, au cours du mois de septembre 2023, près de 5,026 milliards de dinars, soit 21,2% de la capitalisation globale du marché, selon la Bourse de Tunis

04
oct



Le chimiste d'origine tunisienne Mounji Bawendi, l'un des pionniers de la recherche sur les points quantiques dans le monde, a remporté le Prix Nobel de Chimie 2023 pour ces découvertes aux cotés de l'américain Louis E. Brus et du russe Alexey Ekimov.

- La Tunisie occupe le 79ème rang du classement de l'Indice mondial de l'innovation 2023 «Global Innovation Index 2023», selon l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

05
oct



Les services de la dette cumulés ont enregistré, durant les 9 premiers mois de 2023, une hausse de 19,6%, pour atteindre 7,6 milliards de dinars, en comparaison avec la même période de 2022, d'après la BCT.

- La Banque mondiale (BM) revoit à la baisse ses prévisions de croissance économique pour la Tunisie, à 1,2% en 2023, contre 2,3%, au mois de juin 2023 (prévisions anticipées), évoquant des perspectives «très incertaines

06
oct



La balance commerciale du secteur Textile/Habillement (TH) a enregistré une amélioration de 16,2 points, par rapport à la même période de 2022, passant de 116,6% à 132,8%, selon le Centre technique du textile (CETTEX).

10
oct



La Tunisie et le Japon signe un mémorandum de coopération visant à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la transition numérique et des nouvelles technologies entre.

- Le FMI maintient ses prévisions de croissance pour l'économie tunisienne, à 1,3 % en 2023, contre 2,5 % en 2022 et prévoit 1,9% de croissance en 2024, selon son rapport sur les perspectives économiques mondiales publié en avril 2023, sur les « Perspectives de l'économie mondiale ».

- Le FMI prévoit que le taux d'inflation en Tunisie sera de l'ordre de 9,4 % en 2023, passant à 9,8 % en 2024, contre un taux d'environ 8,3 % en 2022.

- Le ministère des Finances signe avec 18 banques une convention de prêt syndiqué permettant de mobiliser près de 750 millions de dinars en devises, entre.

11
oct



Le déficit de la Balance énergétique s'établit à fin septembre 2023, à 54% du déficit commercial, lequel a frôlé les -14 milliards de dinars, malgré sa diminution sur une base annuelle, selon l'INS.

- Le niveau du déficit de la balance commerciale de la Tunisie hors énergies se réduit à -6,372,2 milliards de dinars. Durant les neuf mois de l'année 2022, le déficit de la Balance énergétique s'établit à -7607,1 MD (54% du déficit total) contre -7042,3 MD..

-L'agence de notation financière américaine «Fitch Ratings» a confirmé, les notations nationales de sept sociétés de leasing et d'une société de factoring, avec perspectives stables. Il s'agit de BTK Leasing (BTKL), Arab Tunisien Lease (ATL), Attijari Leasing (AL), Compagnie Internationale de Leasing (CIL), Hannibal Lease SA (Hannibal), BH Leasing (BHL) et Tunisie Leasing et Factoring. (TLF), ainsi que de l'Union de Factoring (Unifactor).

Fitch Rating a, par ailleurs, relevé la notation à long terme de l'institution de microfinance Enda Tamweel de « BBB - « stable à BBB stable.

13
oct



Les recettes des exportations des dattes tunisiennes se sont élevées, à fin septembre 2023, à 742,9 millions de dinars, soit une baisse de 1%, par rapport à la même période de la campagne 2021/2022, selon l'Onagri.

- Les recettes des exportations de l'huile d'olive tunisienne ont augmenté de 56,6%, depuis le début de la campagne à fin septembre 2023, pour atteindre 3188,4 millions de dinars (MD), d'après l'ONAGRI.

- Les recettes touristiques cumulées ont atteint, à la date du 10 octobre 2023, les 6 milliards de dinars, en hausse de 41,5%, en comparaison avec la même période de l'année dernière, d'après la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

17
oct



Le projet de budget de l'Etat pour l'année 2024 a fixé le volume du budget à 77 868 millions de dinars «MD», soit une augmentation de 9,3 % soit l'équivalent de 6629 MD, par rapport aux résultats actualisés pour l'année 2023.

- Le budget de l'Etat pour 2024 prévoit une enveloppe de 3591 millions de dinars (MD) pour la compensation des produits de base, et une enveloppe de 7086 millions de dinars (MD) pour la compensation des hydrocarbures et de l'électricité contre une enveloppe de 7030 MD prévue pour 2023.

- La Tunisie fait son entrée dans L'indice «The Absa Africa Financial Markets Index 2023» et occupe la 19ème place dans le classement des marchés financiers africains les plus développés en 2023.

- Le Conseil d'Administration de la BCT décide de maintenir le taux directeur de la BCT inchangé à 8%.

20
oct



La commission parlementaire des Finances et du Budget adopte le projet de loi de finances (PLF) rectificative de 2023 amendé.

21
oct



Le déficit commercial demeure relativement stable, pour se situer à 4219,1 millions de dinars (MD), au cours du troisième trimestre 2023, contre 4203,1MD, au cours du deuxième trimestre 2023, soit une légère hausse de 0,4%, selon l'INS.

23
oct



Signature d'un mémorandum d'entente entre le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie et la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) portant sur la réalisation des objectifs de la Tunisie en matière de réduction des émissions de carbone dans le domaine de la production électrique et de la transition énergétique.

24
oct



Le déficit de la balance commerciale industrielle s'est allégé de 62,7%, au cours des neuf premiers mois de l'année 2023, s'établissant à 3 137, 5 MD, contre 8 424, 9 MD au cours de la même période de 2022, selon l'APII.

25
oct



La Tunisie est classée 82ème dans le monde en termes de startups en activité, selon le dernier classement du site Startup Ranking, spécialisé dans le classement des startups dans le monde.

26
oct



Les recettes touristiques et les revenus du travail cumulés ont drainé plus de 12,3 milliards de dinars, à la date du 20 octobre courant d'après la BCT.

27
oct



Adoption en conseil des ministres du projet du budget économique pour l'année 2024.

31
oct



L'ARP adopte la Loi de finances rectificative 2023, avec 133 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions, et ce, après l'adoption de l'amendement de 7 articles. La LFR 2023 prévoit que le déficit budgétaire se situera au niveau de 10, 711 MD, durant tout l'exercice 2023, étant donné que les ressources budgétaires s'élèveront à 45,360 millions de dinars (MD), contre des charges budgétaires de l'ordre de 56,071 MD.

-Le taux moyen du marché monétaire (TMM) a légèrement régressé à 7,99%, durant le mois d'octobre 2023, après s'être stabilisé au niveau de 8% pendant cinq mois consécutifs (de mai à septembre 2023), d'après la BCT.

Novembre 2023

02
nov



Le dinar s'est apprécié face au dollar entre 2022 et 2023 (à la date du 31 octobre). La monnaie américaine s'échange à 3,169 dinars tunisiens (DT), contre 3,286 DT, à la même date de l'année écoulée, d'après la BCT.

- Ouverture de la souscription aux bons du trésor, pour une valeur de 800 millions de dinars, auprès des banques et des établissements financiers, selon Tunisie clearing

-A fin septembre 2023, les dettes de l'Etat et des entreprises publiques auprès des banques ont triplé depuis 2015, pour atteindre 33,4 milliards de dinars, soit environ 21% des actifs du secteur bancaire, d'après la BCT.

03
nov



Publication, le 2 novembre 2023, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT) de la circulaire n°2023-06 fixant la liste des documents et renseignements requis pour l'étude d'une demande d'agrément pour l'exercice d'activité de crowdfunding en prêts et des demandes d'autorisations préalables liées à cette activité.

-A fin septembre 2023, le déficit de la balance commerciale énergétique a diminué, de 2% (en tenant compte de la redevance du gaz algérien exportée) pour se situer à 6928 MD, selon l'Observatoire national de l'Energie et des Mines.

-La production totale d'électricité a enregistré, à fin septembre 2023, une baisse de 3%, pour se situer à 15048 GWh (hors autoproduction consommée) contre 15445 GWh, à fin septembre 2022, selon l'Observatoire national de l'Energie et des Mines.

-Le nombre total de permis en cours de validité à fin septembre 2023, est de 16 dont 13 permis de recherche et 3 permis de prospection, selon l'Observatoire national de l'Energie et des Mines.

04
nov



Le revenu global des sociétés cotées en bourse est en hausse de 5,7%, durant les neuf premiers mois de l'année 2023, par rapport à la même période de l'année 2022, pour atteindre 16 milliards de dinars, selon la bourse de Tunis.

06
nov



Les services de la dette extérieure ont dépassé les 10,1 milliards de dinars, durant les dix premiers mois de 2023, soit une augmentation de 44,4%, par rapport à la même période de l'année dernière, d'après la BCT.

07
nov



Le montant de la quatrième tranche de l'Emprunt Obligataire National 2023 est fixé à 700 millions de dinars (MD) et il est susceptible d'être porté à un montant supérieur, selon l'arrêté de la ministre des Finances du 7 novembre 2023, publié, dans le JORT.

09
nov



Le taux de change du Dinar s'est déprécié de 3,2%, en moyenne, face à l'euro, sur l'ensemble des neuf premiers mois de l'année 2023, contre une appréciation de 1,8%, l'année précédente, selon la BCT.

-Le déficit courant serait aux alentours de 4% du PIB, pour toute l'année 2023, contre 8,7% du PIB en 2022, selon la BCT.

-Le taux de croissance du PIB, exprimée aux prix constants de 2015, s'est établi à 1,2% au premier semestre de l'année 2023, après 2,4% le semestre précédent, selon la BCT.

10
nov



Le déficit commercial s'est allégé, à fin octobre 2023, pour s'établir à un niveau de -15856,6 MD, contre -21371,5 MD, durant les dix premiers mois de l'année 2022, selon l'INS.

11
nov



Les investissements étrangers en Tunisie ont augmenté de 13,1%, à fin septembre 2023, par rapport à la même période de 2022, selon FIPA.

15
nov



La croissance du Produit intérieur brut (PIB) en volume (corrige de l'effet des variations saisonnières), a enregistré un repli de 0,2 % au cours du troisième trimestre de l'année en cours (juillet à septembre 2023), par rapport au même trimestre de 2022 (en glissement annuel ou en variation annuelle), selon l'Institut national de la statistique (INS).

17
nov



Démarrage des séances plénières consacrées à l'examen des projets de budget de l'Etat, de budget économique et de loi de finances au titre de 2024.

-Le volume des investissements déclarés tous secteurs confondus a atteint 4,5 milliards de dinars, durant les 9 premiers mois de 2023, en légère baisse de 5,1%, par rapport à la même période de 2022, d'après la TIA.

18
nov



L'excédent de la balance commerciale des produits de la pêche a progressé de 5,3%, à 217 millions de dinars (MD) entre fin août 2022 et 2023, selon l'ONAGRI.

21
nov



La récolte des agrumes pour la saison agricole 2023/2024 s'inscrit en hausse de 26% par rapport à la saison écoulée, atteignant 365 mille tonnes, selon le groupement interprofessionnel des fruits (GiFruits).

24
nov



L'investissement déclaré dans le secteur industriel a augmenté de 7,1 % entre 2022 et 2023 à 1924,4 millions de dinars (10 premiers mois), selon l'APII.

- Les recettes drainées par les exportations des fruits, depuis le début de l'année jusqu'au 21 novembre courant, ont régressé de 18%, par rapport à la même période de 2022, ne dépassant pas les 142,4 millions de dinars (MD), selon le Groupement Interprofessionnel des Fruits (GiFruits).

- Le déficit de la balance commerciale industrielle a régressé, au cours des dix premiers mois de 2023, pour s'établir à 3 731,2 MD contre 9 125,8 MD au cours de la même période en 2022, selon l'APII.

25
nov



Les investissements agricoles privés approuvés par l'APIA au cours des dix premiers mois de 2023 ont baissé de 20,9%, par rapport à la même période de 2022. Selon l'APIA.

28
nov



Les recettes touristiques et les revenus du travail ont drainé, depuis le début de l'année jusqu'au 20 novembre courant, un cumul de recettes de l'ordre de 13,1 milliards de dinars, d'après la BCT.

29
nov



La Société financière internationale (IFC) signe trois accords d'assistance et de coopération avec trois partenaires tunisiens, pour la promotion de l'adoption des meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) en Tunisie.

Décembre 2023

01
déc



Le Canada fait bénéficier la Tunisie du Tarif de préférence général (TPG), un programme qui prévoit des réductions tarifaires ou un traitement en franchise de droits pour la majorité des importations en provenance des pays en développement, rapporte le CEPEX.

- La Tunisie a délivré, jusqu'à présent, 22 certificats d'origine dans le cadre de la ZLECAF pour exporter des produits chimiques et agroalimentaires vers le Cameroun et la Tanzanie, a indiqué le 1er décembre, le sous-directeur à la direction de coopération avec les pays et organisations africains au ministère du commerce et du développement des exportations, Fakhri Bouzayen.

04
déc



Durant la campagne 2022/2023, quelque 22,9 mille tonnes de dattes tunisiennes ont été exportées vers le Maroc, ce qui fait de ce pays la première destination de ce produit, avec 17,7% des quantités totales exportées, suivi par l'Italie et la France avec respectivement 7,8% et 7,6%, selon l'ONAGRI.

- Le ministère du Commerce et du développement des exportations annonce la signature le 3 décembre 2023, à Istanbul, du texte relatif à la révision de l'accord de libre-échange conclu entre la Tunisie et la Turquie.

05
déc



Le déficit budgétaire s'est allégé de 65%, durant les neuf premiers mois de l'année 2023, pour s'établir à 1,320 milliard de dinars contre 3,764 milliards de dinars, durant la même période de 2022, d'après le ministère des Finances.

- La visite d'une délégation du FMI en Tunisie, initialement prévue du 5 décembre au 17 décembre 2023, a été reportée, sur demande des autorités tunisiennes, selon une source du FMI.

06
déc



La Tunisie lance «la route du patrimoine mondial de l'UNESCO», financée par l'Union Européenne, dans le but de valoriser le patrimoine culturel et civilisationnel et de préserver le patrimoine matériel et immatériel à travers le développement de nouveaux circuits touristiques.

07
déc



La Tunisie a réussi à lever 1214,8 millions de dinars pour la quatrième tranche de l'Emprunt national 2023, dépassant ainsi, le montant initialement fixé à 700 millions de dinars, soit un taux de réponse de 173%, a fait savoir, Maher Zouari, Directeur Général de Tunisie Clearing.

10
déc



L'ARP adopte le 10 décembre au Bardo, le Projet de Loi de Finances 2024, dans sa totalité, avec 116 voix pour, 4 voix contre et 26 abstentions.

- Le solde de la balance commerciale est déficitaire de 16543 millions de dinars (MD) durant les onze premiers mois de l'année 2023, selon la note sur le Commerce Extérieur aux prix courants, pour novembre 2023, publié le 10 décembre par l'INS.

11
déc



Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) maintient le taux directeur de la Banque inchangé à 8% et appelle à poursuivre les réformes.

09
déc



Le déficit de la balance commerciale énergétique a diminué de 3% passant de 8202 millions de dinars(MD), à fin octobre 2022 à 7923 MD, au cours de la même période 2023, et ce, en tenant compte de la redevance du gaz algérien exportée, selon l'Observatoire national de l'Energie et des Mines (ONEM),

- La production nationale de pétrole brut s'est située à 1314 kt (mille tonnes) à fin octobre 2023 enregistrant une baisse de 5% par rapport à fin octobre 2022, selon le ministère de l'Industrie, des mines et de l'énergie.

Le déficit du bilan d'énergie primaire a baissé de 3%, à fin octobre 2023 par rapport à la même période de l'année 2022, pour se situer à 4 Millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep), et ce, en comptabilisant la redevance, selon l'ONEM.

- Le nombre total de permis d'hydrocarbures en cours de validité, à fin octobre 2023, est 16 dont 13 permis de recherche et 3 permis de prospection (ONEM).

- L'Agence de notation « Fitch Ratings » a décidé, en date du 08 décembre 2023, de maintenir la notation souveraine de la Tunisie à «?CCC-«, a fait savoir le 9 décembre la BCT. « Cette décision est en grande partie expliquée par la persistance des niveaux élevés des besoins de financement du budget, conjuguée à une capacité limitée de mobilisation de ressources extérieures, une régression des ressources disponibles sur le marché intérieur et la lenteur du rythme d'avancement des réformes «.

12
déc



La Tunisie et la Suisse signent un accord visant à créer les conditions-cadres qui permettront au secteur privé suisse de financer des projets concrets de réduction des émissions de gaz à effet de serre en Tunisie. Cet accord a été conclu, en marge de la 28e réunion de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 28).

13
déc



Les investissements agricoles approuvés par l'APIA ont baissé de 29,5% à 383,5 MD au cours des onze premiers mois de l'année 2023 par rapport à la même période de 2022, d'après l'APIA.

- Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) vient d'approuver, à Abidjan, un prêt de 81,9 millions d'euros (environ 278,47 millions de dinars), en faveur de la Tunisie, en vue de mettre en œuvre le Projet d'amélioration de la qualité des eaux usées épurées pour une meilleure résilience aux changements climatiques (PAQEE-RCC).

14
déc



Les lignes de la quatrième tranche de l'emprunt obligataire national 2023 seront admises à la cote de la Bourse et négociables, à partir de vendredi 15 décembre 2023, selon la Bourse de Tunis.

-Le trésor public a réussi à lever 1214,8 millions de dinars pour la quatrième tranche de l'Emprunt national 2023, dépassant ainsi, le montant initialement fixé à 700 millions de dinars, soit un taux de réponse de 173%.

15
déc



Le déficit de la balance commerciale alimentaire s'est réduit de 64%, à fin novembre 2023, pour se situer à 723 MD, contre 1213 MD durant la même période de l'année précédente, selon l'Observatoire national de l'agriculture (ONAGRI).

19
déc



Les exportations des dattes tunisiennes durant les deux premiers mois de la campagne 2023/2024 (à fin novembre 2023) ont augmenté de 17,4% à 162 millions de dinars, par rapport à la même période de la campagne 2022/2023, selon l'ONAGRI

21
déc



Signature d'un accord de coopération entre l'Office National de l'Assainissement et la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour la mise en œuvre des opérations d'assistance technique.

22
déc



L'encours des crédits à l'économie a enregistré une progression de 7,6% en 2022 contre 5,6%, en 2021, indique la Banque Centrale de Tunisie dans son rapport annuel sur la Supervision Bancaire pour l'exercice 2022 publié le 22 décembre.

27
déc



Deux conventions relatives à des dons d'une valeur de 15 Millions d'Euros ont été signées, mercredi, entre la Tunisie et la Banque de développement allemande (KfW) en vue d'améliorer les performances au niveau du réseau de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) dans sept gouvernorats du sud et du centre de la Tunisie (Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, Gafsa, Gabes, Médenine et Tataouine).

28
déc



Le déficit de la Balance commerciale s'est établi à -3769,5MD, à fin novembre 2023, contre -9564,4MD durant la même période de 2022, enregistrant une amélioration de 60,6%.

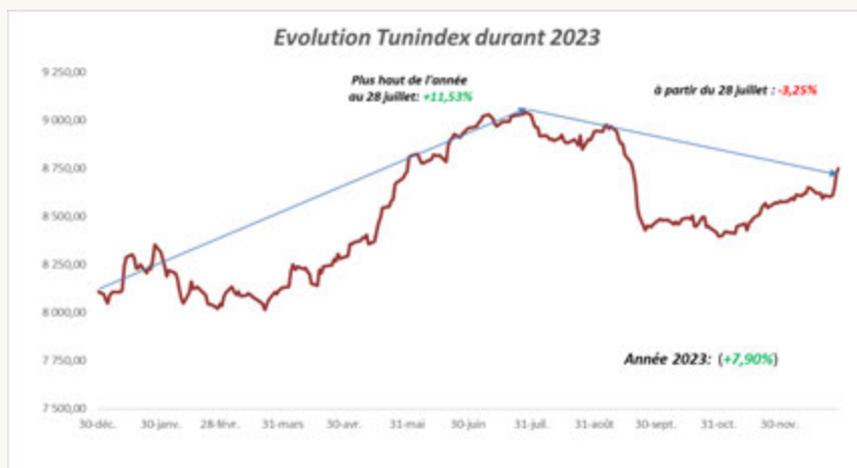
29
déc



L'indice Tunindex

L'indice de référence de la Bourse de Tunis a commencé l'année avec un rythme modéré pour clôturer le premier trimestre sur une note légèrement positive de 0,24%. Ensuite, l'indice a enchaîné un rythme ascendant pour atteindre son plus haut historique de l'année le 28 juillet, avec une hausse de 11,53%. Cette prestation est motivée principalement par les publications des sociétés cotées de leurs projets de résolutions y compris le niveau de distribution des dividendes et les états financiers au titre de l'exercice 2022.

Après cette euphorie, la tendance haussière a été ralentie pour clôturer l'année 2023 à 8 750,59 points, soit une hausse de 7,90%.



Estimé en Dollar, le Tunindex a enregistré une hausse de 9,12% et estimé en Euro, il s'est apprécié de 5,18%.

Les indices sectoriels

Le bilan annuel des indices sectoriels, publiés par la Bourse, est mitigé. Sur les 12 indices (secteurs et sous-secteurs), sept indices ont réalisé des évolutions positives tandis que cinq ont été négatifs à la clôture de l'exercice 2023.

Secteurs	Année	
	2023	2022
Sociétés Financières	13,31%	33,66%
<i>Banques</i>	12,77%	36,83%
<i>Assurances</i>	6,90%	6,86%
<i>Services Financiers</i>	33,59%	18,65%
Services aux Consommateurs	1,44%	7,98%
<i>Distribution</i>	1,44%	7,98%
Biens de Consommation	-5,80%	-15,90%
<i>Agro-alimentaires et Boissons</i>	-3,86%	-20,87%
<i>Produits ménagers et de soin personnel</i>	-11,12%	0,78%
Industries	12,32%	11,83%
<i>Bâtiment et matériaux de construction</i>	-0,42%	24,40%
Matériaux de Base	-2,10%	12,54%



À VOTRE SERVICE
ET *plus* ENCORE



TUNISIE



www.comar.tn

Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :

